

revue du mois, numéro 288, montréal, décembre 1964, prix 50¢

RELATIONS

LE SCHÉMA XIII

Le Cardinal plaide
la cause de l'amour

Droit de libre association pour les fonctionnaires?

La question juive. — L'Instruction sur
la réforme liturgique. — Le Québec
doit-il choisir l'hypothèse canadienne ?
— Affiliations syndicales de profes-
seurs. — La Fontaine et les problèmes
de notre temps. — Les 15-25.

SOMMAIRE

décembre 1964

Éditoriaux 345
Le prix Nobel à Martin Luther King. — La question juive. — Le Québec doit-il choisir l'hypothèse canadienne? — Droit de libre association pour les fonctionnaires? — A l'heure des règlements de compte.

Articles

LE CARDINAL AU CONCILE
 PLAIDE LA CAUSE DE L'AMOUR. Marcel Marcotte 348
 LE SCHÉMA XIII Luigi d'Apollonia 353
 L'INSTRUCTION SUR LA RÉFORME
 LITURGIQUE Jean-Paul Labelle 356
 LES CHANCES D'UNE SURVIVANCE FRANÇAISE
 AU MANITOBA — II. Richard Arès 357
 LA FONTAINE ET LES PROBLÈMES DE
 NOTRE TEMPS Jacques Monet 359

Chroniques

Au service du français: *Découragement?* J. d'Anjou 361
Les lettres: *Tardif début de saison* André Vachon 362
Le théâtre: *Un mois à la campagne.*
— Les Fantastiks Georges-Henri d'Auteuil 363

Au fil du mois 364

Souhaits et cartes de Noël. — Absence et présence de la femme. — Les joyeusetés du latin conciliaire. — Chrétiens 65: croyants ou pratiquants? — A l'heure des explications. — Affiliations syndicales de professeurs. — Les 15-25. — Johnson à la présidence.

Les livres 367
Notes bibliographiques 370
Table des matières 372

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur : Richard ARÈS.

Rédacteurs : Luigi D'APOLLONIA, Irénée DESROCHERS,
 Gérard HÉBERT, Marcel MARCOTTE.

Collaborateurs : Joseph D'ANJOU, Georges-Henri D'AUTEUIL,
 Émile BOUVIER, Jacques COUSINEAU, Joseph LEDIT,
 André VACHON.

Secrétaire de la rédaction : Georges ROBITAILLE.

Tirage : Clarence DONTIGNY.

Rédaction et abonnements:

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11.

Publicité: Même adresse

M. Jean-Robert GENDRON est autorisé à solliciter des abonnements pour la revue.



Relations est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: 387-2541. Prix de l'abonnement: \$5 par année. Le numéro: \$0.50. Relations est membre de l'Audit Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le Canadian Periodical Index, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.



TROIS OUVRAGES INDISPENSABLES !

Un livre d'anglais original
 par Gaston Saint-Pierre, Ph. D. (ling.)

Living English for French Canadian Students

- 1^{er} livre (classes de 8^e et Eléments) actuellement en vente. 167 pages. \$3.00.
- 1^{er} cahier (classes de 8^e et Eléments) janvier 1965.
- 1 solutionnaire (classes de 8^e et Eléments) janvier 1965.
- 2^e livre (classes de 9^e et Syntaxe) mai 1965.
- 2^e cahier (classes de 9^e et Syntaxe) juin 1965.
- 1 solutionnaire (classes de 9^e et Syntaxe) juillet 1965.

Chimie générale

En vente actuellement !
 par Omer Bastien, B. Sc., Benoît Ladouceur, D. Sc., Hubert Laniel, M. Sc.
 Professeurs au Collège Militaire Royal de Saint-Jean, Québec.
 relié — illustré — 522 pages — \$7.50
 absolument conforme au programme officiel de 10^e et 11^e années;
 un livre qui tient compte des dernières informations de chimie moderne.

Grammaire française

De la Grammaire française Gal à la Grammaire latine Gal et
 de la Grammaire latine Gal à la Grammaire française Gal
 (Gal - Meignant - Bouchet - Zemb)
 Classes de 8^e et 9^e et Eléments Syntaxe — relié — 206 pages — \$3.00.



GAL



Librairie Beauchemin Limitée

la plus grande maison d'édition du Québec

450, avenue Beaumont, Montréal-15

Tél.: 273-5181



Editoriaux

Le prix Nobel à Martin Luther King

JAMAIS PEUT-ÊTRE prix Nobel de la paix ne fut aussi bien mérité. La raison en est que le lauréat, détesté par les Blancs ségrégationnistes comme par les Noirs partisans de la violence à tout prix, a fait jouer contre les uns et contre les autres ce que Maritain appelle la loi de la supériorité des moyens pauvres sur les moyens riches.

Quels sont ces moyens pauvres? Des moyens spirituels: la prière, le chant des hymnes, la patience dans l'épreuve, la souffrance volontaire, le risque de la prison et le risque même de la mort. Bref, la croix. Et dans quel but? Non dans un but spirituel mais dans un but temporel, afin de surmonter le préjugé racial, les inégalités civiques, des conditions de vie oppressives. Bref, dans un combat politique et social.

La preuve de la supériorité des moyens pauvres sur les moyens riches dans une activité d'ordre temporel a souvent été faite dans l'histoire par des hommes connus et par des hommes oubliés, même dans l'Inde. L'originalité de Gandhi a été d'organiser systématiquement ces moyens pauvres en vue d'une lutte collective pour obtenir l'indépendance de l'Inde. Il a réussi parce que la cause de l'Inde était juste, parce que les moyens étaient nobles, parce que le combat ne se déroulait pas dans un pays totalitaire, enfin parce que Gandhi avait affaire à des hommes, sensibles aux valeurs spirituelles, que le glaive de l'esprit pouvait blesser.

Gandhi était convaincu que l'Occident aurait profité à employer ce moyen de lutte collective pour régler certains problèmes d'ordre moral et politique. Or, Martin Luther King fut le premier à le comprendre et à l'utiliser en Occident. Il peut agir sur les Américains parce que ceux-ci au fond savent que les Noirs sont dans leur bon droit, tandis que leur propre comportement est en contradiction flagrante avec les principes

mêmes qui ont fondé leur société, et avec les décisions qu'a rendues leur Cour suprême. « D'aucune manière, écrit Martin Luther King dans son livre *Why We Can't Wait*, je n'enseigne qu'il faut contourner ou défier la loi, comme le fait le ségrégationniste fanatique. Pareille conduite ouvrirait la voie à l'anarchie. Qui brise une loi injuste doit le faire d'une manière ouverte et dans un esprit fraternel, et il doit être prêt à payer de sa personne. »

Ainsi donc, par des *sit-ins* dans les restaurants, des *wade-ins* dans les piscines, des *kneel-ins* dans les églises, par le *boycott* des autobus à Montgomery et le *boycott* des magasins à Birmingham, par la grande marche sur Washington où Blancs et Noirs se donnaient la main, il a fait honte aux Américains et leur a donné mauvaise conscience, car l'homme blanc sait qu'il lui faut de toute nécessité trouver moyen de vivre en frère avec l'homme noir, s'il veut vivre en paix avec lui-même.

Gandhi s'inspirait à la fois des Écritures hindoues et de l'Évangile, qu'il reprochait aux chrétiens de ne pas pratiquer. Martin Luther King a retenu la leçon. Pasteur baptiste, il prend l'Évangile à témoin, y emprunte des passages et des expressions, en imite les rythmes et les parallélismes oratoires. A telle enseigne que ses discours sonnent parfois comme des prêches.

Il y a là un grand témoignage de portée historique et spirituelle que les circonstances ont merveilleusement rapproché d'un autre témoignage de portée historique et surnaturelle, celui des martyrs de l'Uganda qui viennent d'être canonisés, c'est-à-dire proposés en modèles de vie à tous les chrétiens de toutes races et de toutes couleurs. La gloire du Bernin et le prix Nobel sont, bien sûr, d'ordre différent. Ils se rejoignent, pour une fois, afin d'enseigner aux hommes une même leçon: que l'amour et la croix sont plus forts que la haine et les égoïsmes, les instruments spirituels et surnaturels que les instruments charnels, les moyens pauvres que les moyens riches.

La question juive

LA TROISIÈME SESSION EST FINIE. Mais avant même qu'elle ne fût en train, un journal de New York publiait le texte de la déclaration sur les Juifs, provoquant ainsi rumeurs, remous et réactions. Si déplorable que fût cette violation du secret, et si nuisible à la marche des débats, elle soulignait, si besoin en était, que la question juive comportait deux problèmes: l'un politique dont le Concile n'a pas à s'occuper, l'autre théologique qui est son affaire.

Le problème politique dont il est question n'est pas le problème très haut de la destinée temporelle du peuple juif. Si l'Église, en effet, a une mission temporelle, que le schéma XIII cherche à mettre en lumière, il en va de même, en un sens, du peuple juif, puisqu'il ne peut pas ne pas être le peuple élu, même après son achèvement.

À strictement parler, cet aspect de la question juive ressortit à la théologie de l'histoire. Beaucoup plus matérielle, partant beaucoup plus brûlante, est la véritable question politique. Arabes et Juifs sont dressés les uns contre les autres. Ceux qui n'ont pas notre foi ne comprendront pas les intentions surnaturelles d'une déclaration sur les Juifs. Ils l'interpréteront comme une prise de position politique, une manœuvre en vue de préparer l'opinion à la reconnaissance de l'État d'Israël par le Saint-Siège. Si bien qu'à moins de nous y opposer, ont dit unanimement les Orientaux, « nous ne pourrions pas rentrer chez nous ».

Ainsi donc si le Concile parle, il déplaît aux Arabes. S'il ne parle pas, il déplaît aux Juifs. Et pourtant il importe, sans chercher à plaire ou à déplaire aux uns et aux autres, de faire entendre aux chrétiens une vérité religieuse qui, bien comprise, mettrait fin à l'antisémitisme. Car la question juive, à la différence de la question arabe, comporte un problème de nature proprement théologique.

A vrai dire, c'est moins d'un problème qu'il s'agit que d'un mystère: le mystère d'Israël, la destinée singulière du peuple juif comme tel par rapport à l'économie de la grâce et du salut éternel des hommes. Jésus était juif, Marie était juive, les Apôtres, colonnes et fondement de l'Église, étaient juifs, les prémices de l'Église étaient juives: le chrétien ne saurait l'oublier. Ni que la racine du judaïsme porte encore et toujours le christianisme, ainsi que l'enseigne saint Paul. Si, eu égard à l'Évangile, écrit-il aux Romains, les Juifs sont ennemis *pour notre bien*, eu égard à l'élection, ils sont toujours *chériss* à cause de leurs pères, car « les dons et l'appel de Dieu sont sans repentance ».

Qu'il y ait là un secret incompréhensible, le plus profond de la Providence, soit! Mais quoi! la foi n'est-elle pas un mystère dont fait partie le mystère d'Israël? Et comment le chrétien ne tomberait-il pas à genoux

pour adorer les décrets insondables de Dieu, au lieu de recourir à des textes de l'Écriture et à des faits de l'histoire de l'Église pour cacher des intérêts d'ordre politique, social, économique, ou des raisons d'ordre psychologique?

Le Concile est libre de sa décision. Il ne fait guère de doute, cependant, que, soit dans le schéma sur l'œcuménisme soit dans le schéma sur l'Église où la question juive aurait dû être placée, en premier lieu, puisque l'Église est le peuple, l'Israël de Dieu (ou encore dans le *De Revelatione*, puisque l'Ancien Testament prépare le Nouveau et ne se comprend qu'à la lumière de celui-ci), le Concile proclamera la doctrine de saint Paul et manifestera ainsi la charité du Christ qui, du haut de la croix, a pardonné non seulement aux Juifs mais à nous tous, « Dieu ayant enfermé *tous* les hommes dans la désobéissance pour faire à *tous* miséricorde ». Le sang de l'Agneau immolé est, en effet, retombé sur nous tous.

Le Québec doit-il choisir l'hypothèse canadienne?

DE PASSAGE PARMIS NOUS, l'ancien ministre fédéral de la Justice, M. Davie Fulton, a déclaré que le Québec se devait de choisir l'hypothèse canadienne et de le faire savoir franchement au plus tôt au reste du pays. Même si elle émane de l'un des Anglo-Canadiens les plus sympathiques à la cause canadienne-française, une pareille sommation adressée au Québec, dans les circonstances actuelles, dénote une forte dose d'inconscience et de naïveté. Car enfin comment le Québec pourrait-il choisir l'hypothèse canadienne si personne ne la lui offre et pourquoi devrait-il la choisir tant qu'elle lui apparaîtra comme une formule le menant au suicide plutôt qu'à la vie et à la liberté?

L'hypothèse canadienne que le Québec, dit-on, se doit de choisir est-elle celle-là même qu'il a connue depuis un siècle? Revient-elle encore à parquer les Canadiens français dans la province de Québec transformée en réserve bilingue et à leur dire: hors de là, vous n'êtes plus chez vous; hors de là, vous serez traités comme n'importe quelle autre minorité ethnique, comme n'importe quel autre groupe d'immigrants; hors de là, vous n'aurez plus le droit de parler votre langue, d'avoir vos écoles et de vivre en tant que Canadiens français? Revient-elle encore, cette hypothèse canadienne, à investir chaque jour davantage l'État québécois, à envahir de mille façons les domaines où il possède juridiction exclusive et à l'affamer en se réservant la meilleure part des meilleures sources de revenu? Si c'est cela l'hypothèse canadienne qu'on offre au Québec, bien naïf et bien imprudent serait-il de la choisir.

Aussi la vraie question n'est-elle pas: le Québec doit-il choisir l'hypothèse canadienne, mais celle-ci: quelle sorte d'hypothèse canadienne lui propose-t-on? Une expérience deux fois séculaire lui commande de bien poser ses propres conditions *avant* de choisir, et non *après* avoir choisi, même s'il s'agit de l'hypothèse canadienne.

Droit de libre association pour les fonctionnaires ?

A LA FIN DE NOVEMBRE, près de 30,000 fonctionnaires et employés provinciaux doivent choisir, entre deux groupements, celui qui les représentera dans la discussion de leurs conditions de travail. Le principe du vote est excellent; les modalités qu'il revêt soulèvent de sérieuses questions.

Pourquoi le gouvernement oblige-t-il tous ses employés à choisir entre seulement deux groupes? Dans les secteurs où il n'y a que l'association affiliée au Conseil général des employés du gouvernement et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux, aucune difficulté, sous cet aspect. Mais ailleurs? D'autres catégories de fonctionnaires ont déjà leurs propres associations; quelques-unes ont obtenu leur certificat de la Commission des relations de travail et, au moins dans un cas, les négociations étaient amorcées. M. Lesage a bien dit, le 10 juin, qu'il ne saurait mettre de côté la reconnaissance de telle association, qu'il a nommée, sans doute à titre d'exemple. Pourquoi le gouvernement inclut-il maintenant ces mêmes personnes dans la liste des votants? pourquoi a-t-il rompu les négociations qu'il avait commencées? Chercherait-il, sinon à écarter certains groupes, du moins à réduire le nombre d'unités de négociation? Quels gestes suivront le vote? une accréditation globale de l'organisme choisi viendra-t-elle contraindre tous les employés provinciaux à se faire représenter par un seul syndicat?

L'ordre et l'unité sont des biens très estimables. Mais exigent-ils dans cette mesure le sacrifice du droit de libre association? Combien de grands employeurs, aux prises avec les problèmes que leur pose la présence de dix ou vingt syndicats dans leur entreprise, voudraient pouvoir imposer à leurs employés de choisir entre deux, pour n'avoir à traiter, finalement, qu'avec un seul! La fonction du gouvernement l'autorise-t-elle à pareille ingérence patronale?

Le droit de libre association comporte, jusqu'à un certain point, le libre choix de l'unité de négociation. Le gouvernement, comme tout employeur, doit rechercher l'unité qui lui paraît la plus appropriée à une administration efficace; mais ses employés ont également le droit de faire valoir leur propre point de vue devant un tribunal impartial. Si le gouvernement imposait de façon unilatérale et arbitraire l'unité de son choix, ne trahirait-il pas l'idéal démocratique?

Dans le Code du travail, le gouvernement a établi des principes directeurs en vue de régir les relations patronales-ouvrières. Il doit, le premier, comme employeur, s'y conformer.

Le 16 novembre 1964.

À l'heure des règlements de compte

BIEN ENTENDU, personne ne croyait à cette histoire de démission pour cause de santé. Sans perdre de temps, bien que sans le nommer, la *Pravda* allait traiter Krouchtchev de *grossier, criard, fat, gaffeur, hâbleur, tête de linotte, cervelle de lièvre*.

Ces traits de caractère s'aggravant avec l'âge, Krouchtchev donnait tous les signes de la sénilité. D'où des lubies, des extravagances, des sautes d'humeur, son obsession pour le maïs avant, pendant et après le fameux voyage aux États-Unis, ses stupidités récentes à propos des cochons progressistes et socialistes des kolkoses, l'échec de l'agriculture, des terres vierges. Plus graves encore, l'ultimatum d'il y a quelques années à propos de Berlin, les « nous vous enterrerons » et les « nous vous ferons sauter comme friture dans une poêle », le pari de Cuba perdu, les crédits somptueux avancés à Nasser, et cette vantardise monumentale de posséder une arme terrifiante, « d'une puissance sans limite », qui existait le 15 septembre et qui n'existait plus le 18. Bref, les affaires intérieures et les affaires extérieures de l'U. R. S. S. étaient entre les mains d'un phraséologue qui, en outre, pratiquait le népotisme et le culte de la personnalité.

Une telle explication *après l'événement* ressemble à celle qu'avait donnée, en 1956, M. Krouchtchev lui-même des crimes de Staline, les attribuant en bloc à des défauts de caractère et au culte de la personnalité. Cette tactique, MM. Brejnev et Kossyguine l'ont retournée contre le camarade Krouchtchev, le mérite de l'arme étant de mettre en cause une *seule* personne, non le *régime* absurde. Soit dit par parenthèses, si les solutions de Krouchtchev, qui avait montré pourtant de l'imagination, de la volonté et, disons-le, un côté humain, ne valaient, tout compte fait, que peu de chose, les solutions des nouveaux maîtres, si elles restent enchaînées au système, ne vaudront guère mieux.

L'explication, comme on pense, n'a pas satisfait les observateurs qui, dès le premier jour, insistaient sur l'affaire de Chine. Et avec raison, puisque de nouveaux documents distribués dans les organisations du P. C. soviétique allaient consacrer à cette affaire de longs paragraphes. Krouchtchev, cette tête de linotte, théoricien médiocre et tacticien flottant, avait poussé le conflit sino-soviétique au bord de la rupture. Il tenait

à faire condamner Mao à la réunion du 15 décembre à Moscou. Erreur fatale qui lui coûta la peau, comme lui avait prédit Mao dans cette fameuse lettre du 28 juillet, lue, pendant 5 jours, en toutes les langues, par Radio-Pékin. Mao y disait à Krouchtchev :

Puisque vous en avez pris la détermination, il est probable que vous provoquerez une telle conférence. Autrement, ne deviendrez-vous pas un éternel objet de risée ? Ceci s'appelle, pour employer une expression de chez nous, chevaucher un tigre et ne pouvoir en descendre. Vous êtes enfermé dans un dilemme dont vous ne pouvez pas vous sortir. Vous serez pris à votre propre piège et vous y laisserez votre peau. Si vous renoncez à cette conférence, l'on dira que vous avez écouté les conseils des Chinois et le parti marxiste-léniniste, et vous y perdrez la face. Si vous la convoquez, vous vous engagerez dans une impasse d'où il vous sera impossible de revenir... Nous sommes fermement convaincu que le jour de l'inauguration de votre conférence sera le jour de votre descente au tombeau.

Le Cardinal au Concile plaide la cause de l'amour

Marcel MARCOTTE, S. J.

IL Y A DEUX MANIÈRES DIFFÉRENTES d'apprécier les valeurs et de résoudre les problèmes de la vie conjugale, suivant qu'on considère le mariage, avant tout, comme une institution naturelle et juridique ou, d'abord, comme une communauté de vie entre deux personnes humaines. Dans le premier cas, l'accent porte sur la fin objective du mariage, représentée par la procréation et l'éducation des enfants; dans le second cas, il est mis sur sa fin subjective, incarnée dans l'amour des époux.

Cette différence d'accent, on le devine, pose un problème de grande importance théorique et pratique. Selon certains, il s'agirait de savoir laquelle, en cas de conflit, doit l'emporter, de la volonté de la nature, intéressée à la propagation de l'espèce, ou de la volonté des époux, intéressés à leur bien de personnes. C'est fort mal poser le problème. L'espèce et les personnes, faut-il le rappeler, font au même titre partie de la nature et ne sauraient donc, réellement, entrer en conflit. Il s'agit donc plutôt de savoir ce que les personnes doivent vouloir, ce que la nature veut que les personnes veuillent pour respecter son ordre à l'intérieur d'elles-mêmes et pour le promouvoir à l'extérieur; pour s'accomplir à la fois comme personnes humaines et comme membres du corps social; pour remplir en même temps et l'un par l'autre leur devoir à l'égard d'elles-mêmes et leur devoir à l'égard de l'espèce. La question de savoir si la personne doit être immolée sur l'autel de la race — s'il « est bon qu'un seul meure pour le peuple » — n'a pas de sens en théologie catholique. Seule en a cette autre question: Est-ce en poursuivant, d'abord, son bien propre de personne, ou en se mettant, d'abord, au service de la communauté, que la personne atteindra le mieux sa per-

Cette rencontre aura-t-elle lieu ? Il est permis d'en douter. De toutes façons, elle ne suivra certes pas le cours prévu. Autrement à quoi bon s'être débarrassé de Krouchtchev ? Ce qui ne veut pas dire que ceux qui ont sacrifié Krouchtchev à Mao n'y laisseront pas, eux aussi, la peau. Il leur faudra ni plus ni moins que reconnaître à Mao la direction doctrinale du mouvement communiste. C'est autour de Mao, en effet, — du moins pour un temps, — que l'unité du mouvement se reconstituera, et autour de lui que se ralliera l'ensemble afro-asiatique communiste, et, d'une certaine façon, ce tiers-monde qui, tout neutre qu'il se dise, a applaudi cette bombe que la Chine faisait opportunément éclater.

fection de personne ? La solution du problème, à quelque parti qu'on souscrive, passe par la conscience et la liberté des époux; par delà l'intérêt de l'espèce, elle vise leur bien d'hommes et d'enfants de Dieu.

Cette remarque nous met déjà sur la voie de comprendre que la différence d'accent dont nous avons parlé ne doit pas être interprétée de façon trop rigide. Les deux points de vue qu'elle implique ne sont pas exclusifs, mais complémentaires l'un de l'autre, et pourraient fort bien, dans le prochain avenir, être rapprochés. Le Concile, à ce qu'il semble, a décidé de s'employer à ce rapprochement. Au cours des discussions préliminaires qui ont entouré la présentation « en première lecture » du chapitre IV du schéma sur l'Église et le monde, des interventions percutantes sont allées dans ce sens. Mais aucune, à notre avis, ne fut plus incisive et plus lucide, aucune n'a mieux atteint jusqu'au fond du problème, que celle du cardinal Léger.

Pour en comprendre le sens et la portée, il faut la replonger dans son contexte historique et doctrinal.

L'enseignement de l'Église sur les fins du mariage est tributaire de deux courants de pensée, de deux traditions spirituelles qui ont l'une et l'autre de solides fondements dans l'Écriture et de puissants défenseurs parmi les théologiens. La première — celle qui met l'enfant en tête des biens du mariage — s'organise autour du « Croissez et multipliez-vous » du premier chapitre de la Genèse. Saint Thomas d'Aquin lui a fourni sa base scientifique en l'appuyant sur l'idée de finalité mise au point par Aristote. A l'heure présente, c'est elle qui prévaut dans l'enseignement officiel de l'Église (encyclique *Casti Connubii*, de Pie XI), dans le Code de droit canonique (Canon 1013) et

dans l'opinion commune des théologiens. En bref, elle tient dans cette formule: la fin primaire du mariage est le bien des enfants; sa fin secondaire, quoique pareillement essentielle, est le bien des époux.

Cette conception théologique a des incidences profondes sur le plan juridique et humain. Elle offre l'avantage de mieux garantir que sa rivale la solidité des mariages en défendant l'institution elle-même contre l'inconstance et l'égoïsme des individus; parce qu'elle insiste sur le contenu de l'amour plutôt que sur sa signification, elle favorise davantage l'accroissement numérique de l'espèce et, par là-même, le progrès du peuple de Dieu. Cependant, on lui reproche d'ignorer l'élément personnel de l'union d'amour des époux, ou du moins de ne pas lui accorder toute l'importance qu'il mérite et que les époux eux-mêmes lui reconnaissent; de diriger si fortement le regard sur l'enfant, que les intérêts naturels et surnaturels du couple s'en trouvent obnubilés et sa vie d'amour compromise; d'exalter, ce faisant, la procréation au détriment de l'éducation qui ne peut être qu'œuvre d'amour des parents.

Dès lors, la question se pose: ne pourrait-on formuler autrement — en termes plus respectueux de la liberté des personnes et mieux accordés à leur sensibilité — la doctrine catholique du mariage, de manière à ne pas donner l'impression que les époux, le jour où ils s'engagent l'un à l'autre, cessent en réalité de mutuellement s'appartenir, parce que leur amour, ce jour-là, est immolé à l'institution, et qu'ils ne sont plus eux-mêmes que de simples moyens au service d'un bien commun qui les dépasse?

Cette question, le Cardinal l'a posée au Concile. En vérité, les rédacteurs du chapitre qui fait l'objet du litige se l'étaient eux-mêmes posée, et ils y avaient répondu, pour l'essentiel, de façon satisfaisante. Le Cardinal les félicite du souci qu'ils ont eu de renouveler la doctrine des fins du mariage en mettant en plus fort relief l'amour et l'entraide mutuels des époux et en évitant d'envisager les problèmes conjugaux dans l'optique d'une opposition entre une fin primaire et une fin secondaire du mariage. Aux yeux de tous les initiés, ce changement de perspective est essentiel: toute refonte sérieuse de la théologie du mariage doit commencer par un renouvellement de la problématique. Tant qu'on reste enfermé dans celle qui prévaut présentement, on ne peut que donner aux mêmes questions les mêmes réponses, indéfiniment. Tel que rédigé, le schéma est donc « engagé dans la bonne voie ». Mais le Cardinal lui reproche de ne pas répondre « aux difficultés actuelles » et de rester « à mi-chemin », parce que 1^o il « néglige de présenter l'amour conjugal et l'entraide mutuelle comme une fin du mariage » et 2^o il « n'aborde d'aucune façon le problème de la finalité des manifestations d'amour dans le mariage ».

L'amour conjugal, fin du mariage

Voici dans quel langage vigoureux le Cardinal expose le premier point de sa critique:

Il faut absolument proposer l'amour humain conjugal — je dis bien l'amour, engageant donc l'âme et le corps — comme une véritable fin du mariage, comme quelque chose de bon en lui-même et qui a ses exigences et ses lois propres. Le schéma reste

trop hésitant sur ce point. Il n'est pas très utile que le schéma évite le terme « fin secondaire », s'il ne doit présenter l'amour qu'au service de la fécondité.

Les chrétiens d'aujourd'hui reconnaîtront dans cet appel l'écho d'un autre appel qu'ils ont tous entendu, un jour ou l'autre, au fond d'eux-mêmes. Il fut des temps et des lieux, pas tellement distants des nôtres, où l'homme et la femme se mariaient exclusivement ou avant tout pour avoir des enfants, pour donner des laboureurs à la terre, des soldats à l'État, des fidèles à l'Église. L'amour, quand il faisait irruption au foyer, était comme le fruit tardif de la vie commune, laquelle était inaugurée sous de tout autres auspices. Lourd héritage d'une époque où la fécondité et l'amour — comme dans l'antique Rome et la vieille Chine — étaient si bien dissociés qu'ils s'excluaient l'un l'autre et ne pouvaient, sinon en des réussites exceptionnelles, se trouver réunis ni en dedans du mariage, ni en dehors. Le christianisme, fidèle à l'esprit de la Bible et à la lettre de l'Évangile, n'a jamais admis cette dichotomie inhumaine. Avec une patience infinie, il s'est évertué à faire que le mariage devînt de plus en plus le résultat d'un choix et le fruit d'un amour. Le processus, à l'heure présente, est achevé, et dans la constitution des mariages, l'amour occupe désormais tant de place que, s'il fallait craindre quelque chose, ce serait qu'il mît la fécondité en échec. Au regard des personnes, il a une réalité tellement plus immédiate et plus vive! On ne se marie pas pour avoir des enfants, mais parce qu'on aime un homme ou une femme, sans plus.

Les époux, dit le Cardinal, se considèrent l'un et l'autre non comme de simples procréateurs, mais comme des personnes aimées pour elles-mêmes.

En quoi ils témoignent des véritables intentions de la nature, qui paraît bien avoir voulu l'amour pour lui-même, non pas d'abord en vue du bien de l'espèce, mais du bien des individus, — tout comme si elle savait que, les besoins fonciers des personnes étant remplis, ceux de l'espèce le seront par surcroît.

La même estime pour l'excellence propre de l'amour est à la base de toute la spiritualité conjugale qui s'est développée, ces dernières années, dans la meilleure portion du peuple chrétien. Il s'agissait de savoir comment le mariage pouvait et devait être route de sainteté pour ceux que Dieu invite à le servir dans cet état de vie. La réponse s'est imposée d'elle-même: le mariage étant le sacrement de l'amour, le signe sensible de l'union savoureuse et indéfectible du Christ et de l'Église, c'est à partir de l'amour, vécu selon sa loi propre et ses exigences authentiques, que les époux grandissent dans la charité divine. « N'est-ce pas cette entraide et cet amour mutuels que les époux se jurent solennellement lors de leur mariage? », demande le Cardinal. En s'aimant l'un l'autre — à l'ombre du sacrement — comme Dieu veut qu'ils s'aiment, ils ont part à l'amour dont, à l'intérieur de la vie trinitaire, Dieu s'aime lui-même, et dont il aime, hors de lui-même, ses créatures vivantes; par l'amour, ils entrent dans l'Amour. Mais comment ce résultat serait-il obtenu si l'amour, au départ, était absent; s'il ne faisait pas sentir sa présence fidèle et agissante tout le long de la vie des époux? On songe au mot de Péguy: « Ils croient qu'ils aiment Dieu parce qu'ils n'aiment personne. » Pour aimer mieux — divinement — il faut d'abord aimer. Et puisque cet amour, dans toute sa densité humaine et sa ferveur, est

comme la matière du sacrifice que les époux sont appelés à célébrer ensemble tous les jours de leur vie, comment n'en pas conclure qu'il est « bon et saint en lui-même » et qu'il « doit être assumé par les chrétiens sans fausse crainte » ? Bref, l'amour humain est une valeur, et il faut que, dans sa doctrine sur le mariage, l'Église reconnaisse, nettement et sans réticence, cette valeur, sans quoi le mariage chrétien perdra sa vraie signification. « A moins que l'amour comme fin du mariage ne soit affirmé, le lien qui relie les époux ne pourra être correctement compris. »

Les manifestations d'amour dans le mariage

Dans le second point de sa critique, le Cardinal reproche aux rédacteurs du schéma de n'aborder « d'aucune façon le problème de la finalité des manifestations d'amour dans le mariage. » Ce reproche est évidemment relié au premier de façon très étroite. A moins de mettre en vigoureux relief l'importance de l'amour dans le mariage; à moins de le désigner, dans son ordre, qui est celui de la communauté conjugale, comme la fin principale des époux, on ne peut qu'en ordonner et en subordonner les manifestations d'ordre sensible et affectif à la procréation qui, sur le plan institutionnel et juridique, occupe toujours le premier rang.

A ce propos, le Cardinal s'est peut-être souvenu que, dans une certaine optique des fins du mariage, heureusement tombée en disgrâce et en désuétude, l'acte conjugal était volontiers catalogué au nombre des « jouissances », et qu'il lui arriva même d'être étiqueté « péché véniel », chaque fois qu'il n'était pas — comme au cours de la grossesse ou après la ménopause — immédiatement ordonné à la génération. On jugeait bonnement que, en pareil cas, il ne pouvait être voulu qu'en vue de la jouissance (*propter solam voluptatem*). Comme si le fait d'être, de soi, une expression, une preuve et un stimulant de l'amour ne suffisait pas à le légitimer! Le Cardinal, à ce propos, tient à dissiper toute équivoque:

Il faudrait affirmer que l'union intime des époux trouve aussi dans l'amour une fin. Et cette fin est proprement « la fin de l'œuvre » elle-même, *finis operis*, légitime par elle-même, même lorsqu'elle n'est pas ordonnée à la procréation. Par cette affirmation, d'ailleurs, le Concile ne ferait que ratifier dans l'ordre des principes une pratique que l'Église approuve, comme nous le savons, depuis plusieurs siècles. Depuis des siècles, en effet, on considère comme légitime l'union des époux même quand la procréation est reconnue impossible.

Est-il besoin de dire que cette prise de position est de grande conséquence dans le domaine de la morale, de la pastorale et de la casuistique? Notre morale conjugale peut être caractérisée, en gros, comme une morale des actes, avec une insistance marquée sur la rectitude formelle que chacun doit revêtir pour respecter la règle de la nature. Or, à partir du moment où l'acte d'amour conjugal tire sa justification de lui-même, en tant qu'expression normale et, jusqu'à un certain point, nécessaire de l'amour mutuel, plutôt que de son orientation ou de sa radicale aptitude à la procréation, la question de la moralité intrinsèque de chaque acte d'amour isolé — sans être pour autant évacuée — perd pas mal de son importance. Elle devient une question entre bien d'autres; elle n'est plus comme avant la question. Cette conclusion, le Cardinal paraît l'avoir lui-même tirée quand, parlant de la fécondité comme fin du

mariage, il précise qu'« il serait bon que ce devoir de la fécondité s'attache moins à chaque acte qu'à l'état lui-même du mariage ».

Réfléchissons là-dessus.

Que l'amour, normalement, doive être fécond, c'est une évidence inscrite dans sa nature même et reconnue par toutes les personnes qui s'aiment. A fortiori doit-il l'être dans « l'état lui-même du mariage » qui, en l'institutionnalisant et le consacrant, l'autorise et l'invite à aller jusqu'au bout de son élan. C'est cette évidence que le Cardinal, tout d'abord, entérine. Mais que chaque acte d'amour conjugal, considéré isolément, doive, de soi et dans l'intention des époux, s'orienter vers la fécondité, c'est un tout autre problème.

Ce problème, le Cardinal tenait à le soulever, mais il n'a pas voulu le résoudre. Il serait « bon », dit-il (la formule est irénique et prudente)... que le devoir de fécondité soit mieux réparti sur toute l'étendue de la vie des époux et lié de façon « moins » étroite à chaque acte d'amour posé en cours de route. Ce « moins » est assez circonspect; il pose une question, mais il n'y répond pas; il implique que la moralité de l'acte garde de l'importance bien que, dans l'ensemble des valeurs que le mariage cultive, cette importance devienne relative.

Soyons précis.

On voudrait bien savoir, dans l'Église et hors de l'Église, si l'acte conjugal pourrait un jour, en plein accord avec la morale catholique, être privé de son orientation essentielle à la procréation, — soit directement, par recours aux contraceptifs mécaniques ou chimiques; soit indirectement, par ingestion de comprimés anovulants. A la question ainsi posée, le Cardinal n'a rien à répondre; il ne prend pas position sur le fond du débat. Il veut, tout simplement, que le procès reste ouvert, afin que les experts, réunis en commission par le Pape pour en revoir le dossier de fond en comble, gardent les mains libres et n'hésitent pas, si le besoin s'en fait sentir, à réexaminer les positions officielles jusque sous cet angle extrêmement litigieux.

Tel est aussi le sens, selon moi, des interventions des cardinaux Suenens, de Belgique, et Alfrink, de Hollande; le sens également de la question hardie posée par Maximos IV, patriarche d'Antioche :

La rectitude biologique externe des actes est-elle le seul critère de la moralité, indépendamment de la vie du foyer, de son climat, des impératifs graves de la prudence, règle de base de toute notre activité humaine ?

Ici encore, un problème est posé, il n'est pas résolu; une révision est requise, pour mieux situer le devoir de fécondité dans l'ensemble de la vie du foyer plutôt que dans la matérialité des actes pris un à un, mais on ne veut pas préjuger des conclusions auxquelles cette révision doit aboutir.

Pour bien comprendre la signification de cet acquiescement en même temps que de ces réticences, il faut tenir compte de deux faits.

D'une part — c'est le premier fait — un certain nombre de penseurs catholiques parmi lesquels, il faut le dire, on compte fort peu de théologiens — n'ont pas craint d'aller

jusqu'aux extrêmes conséquences de la nouvelle hiérarchie des fins du mariage que, à tort ou à raison, ils prenaient déjà pour acquise. Puisque l'amour, ont-ils dit, une fois élevé, comme la procréation, à la dignité de fin du mariage, légitime à lui tout seul l'acte conjugal, il devient inutile de se demander si cet acte est accompli suivant les exigences de la nature, si, plus précisément, il est « apte de soi à la génération »; à la rigueur, il doit suffire qu'il garde sa signification par rapport à l'amour. Au demeurant, la science n'a-t-elle pas démontré que, de toute façon, la plupart de ces actes sont stériles? Les époux, en prenant les moyens de les rendre tels, consciemment et effectivement, ne font, en somme, qu'imiter la nature et lui prêter main-forte en faisant pour elle et à sa place ce qu'elle ferait certainement elle-même si elle en avait la capacité.

Ce problème, sous toutes les formes et sur tous les tons a été discuté, avec une croissante âpreté, dans la presse et sur la place publique. Le Concile, comme tout le monde, en a été saisi. Certains Pères, à ce qu'il semble, auraient préféré l'écarter d'un revers de la main. C'était leur droit. Mais d'autres, parmi lesquels le Cardinal, ont cru qu'il valait la peine de l'examiner, dût cet examen n'avoir d'autre utilité que d'apporter à ceux qui, d'un cœur sincère et souvent angoissé, ont posé le problème, la consolation d'avoir été entendus et compris et l'apaisement qui naît des certitudes retrouvées.

D'où la volonté d'ouverture que nous avons notée.

D'autre part — c'est le second fait — il est difficile de croire — pour peu qu'on ait le sens de la continuité doctrinale dans l'Église — que celle-ci puisse modifier radicalement ses positions traditionnelles sur un sujet aussi vital. Paul VI l'a personnellement donné clairement à entendre dans son allocution au Sacré Collège, le 23 juin dernier:

Nous disons franchement que Nous n'avons pas jusqu'à présent de raisons suffisantes pour considérer comme dépassées, et par conséquent n'ayant pas un caractère d'obligation, les règles données par le pape Pie XII en cette matière. Celles-ci doivent donc être considérées comme gardant toute leur valeur, du moins tant que Nous ne Nous sentirons pas obligé de les modifier. Dans des questions aussi graves, il est bon que les catholiques suivent une seule loi, celle que propose l'Église avec toute son autorité. Il semble donc opportun de recommander que personne pour le moment ne s'arroge le droit de se prononcer en des termes non conformes aux règles en vigueur.

D'où la réserve que nous avons remarquée.

Compte tenu des textes et de leur contexte, il serait donc, à mon avis, assez naïf de croire — comme certains l'ont cru — que, dans l'esprit du Cardinal et des Pères qui ont l'air de partager ses vues, l'amour ait tant d'importance qu'il puisse justifier, à tout le moins entre époux, des gestes officiellement qualifiés, jusqu'ici, d'aberrations et de contre-façons de l'amour; qu'il rende soudain recevables, par exemple, les pratiques anticonceptionnelles que les derniers papes, à tant de reprises et en termes si explicites — en termes même peut-être solennels — ont sévèrement condamnées. Pareil accès d'indulgence m'apparaît, jusqu'à plus ample informé, entièrement hors de question. Le Cardinal, pour sa part, a d'ailleurs bien précisé que, en cette matière, il n'a pas l'intention d'innover: « La déclaration de principe que je propose n'a rien de neuf. » Voilà qui, dans mon opinion, est catégorique et décisif.

Le Cardinal ajoute néanmoins que sa déclaration « ne sera pas sans importance pour mieux déterminer la moralité des différents cas ». Qu'est-ce à dire?

La dimension pastorale de la déclaration

Pour écarter d'abord un malentendu, disons que la valorisation de l'amour charnel ne peut avoir, en tant que telle, aucun impact sur le débat passionné qui met aux prises partisans et défenseurs des « pilules de stérilité ». On peut même dire que, à proportion où, dans la nouvelle optique, la moralité de l'acte conjugal est moins étroitement reliée à sa rectitude formelle, les partisans des drogues anovulantes sont dépouillés de leur meilleur argument. Si cette technique de régulation des naissances reçoit — ce qu'il reste permis d'espérer — un accueil à tout prendre favorable, ce sera sur la base de tout autres principes.

Les avantages de la déclaration proposée par le Cardinal sont donc à chercher dans une autre direction, la direction proprement pastorale à laquelle, depuis toujours, il porte un intérêt ardent.

Et d'abord, il est sûr que, dans la prédication, dans la direction spirituelle ou sacramentelle des époux, l'insistance accrue sur la légitimité et la valeur intrinsèque de l'amour charnel, au service de l'amour total, peut être extrêmement bienfaisante. Bienfaisante aux pasteurs, à qui leur mentalité de « célibataires », comme l'a noté avec humour Maximos IV, risque de voiler le sens et le prix de certaines réalités de la vie amoureuse auxquelles les époux, qui les vivent du dedans, sont fortement sensibilisés. Bienfaisante aux fidèles, qu'elle contribuerait sans doute à détendre, à rendre plus confiants et plus abandonnés dans l'amour, en les délivrant, au besoin, de cette hantise du défendu, si nuisible aux effusions normales de la tendresse; qu'elle amènerait même à penser — ce qui est pure vérité — que tous ces humbles gestes du cœur et de la chair sont ou peuvent être des expressions valables d'une vraie vie de charité.

Mais il faut dire davantage. Quand bien même la revalorisation de l'amour charnel n'amènerait aucun changement important au niveau de la doctrine et de la discipline en vigueur dans le mariage, il n'est pas dit que l'attitude morale des personnes elles-mêmes n'en serait pas profondément affectée. Autre chose le jugement objectif qu'on porte sur un acte, autre chose son appréciation subjective. Même si l'un ne devait pas être, en principe, modifié, l'autre pourrait l'être, en pratique, et de façon fort substantielle. En soulignant d'un trait plus ferme les aspects positifs de la vie sexuelle, en tant qu'elle s'enracine dans l'amour et l'épanouit au dehors, on aboutit naturellement à décentrer l'attention de ses aspects négatifs, par où elle confine au péché, et on atténue par le fait même dans les consciences des tensions douloureuses et dommageables entre la loi et la vie, la morale et la liberté. On les dispose en même temps à porter sur certaines fautes — les leurs ou celles des autres —, sur certaines faiblesses auxquelles sont en butte des âmes même très généreuses, des jugements plus indulgents, plus charitables et, somme toute, plus justes.

N'allons pas croire pour autant qu'une morale sexuelle qui se préoccupe de l'amour soit moins exigeante qu'une autre où il tient peu de place; c'est le contraire qui est vrai.

Les morales *souples*, dit Péguy, sont plus sévères que les morales *raides*. Étant moins formalistes, elles cernent mieux leur objet, épousent mieux les contours de la vie et ne laissent rien échapper. Si la vérité de l'amour devait un jour devenir le seul critère de la moralité sexuelle, les époux n'auraient qu'à se bien tenir. Tout d'abord parce qu'on ne voit pas comment un acte dont la rectitude biologique ferait défaut, qui serait donc incomplet par nature, pourrait être l'expression valable et bien ordonnée d'un amour qui, à ce moment, ne peut que se vouloir total; et ensuite parce qu'on voit encore moins bien comment il serait permis de poser sans amour — le cas est fréquent — ou à fortiori contre l'amour — le cas n'est pas rare — un acte qui, désormais, ne tirerait plus sa justification de sa rectitude externe et de sa radicale aptitude à la procréation.

Il ne s'agit donc pas, par « un opportunisme condamnable », de chercher des accommodements avec la doctrine en vue d'alléger l'effort des chrétiens; il s'agit plutôt de transformer le sens de cet effort en obtenant que, la pression extérieure de la loi se faisant plus légère et plus discrète, l'exigence intérieure s'affirme avec plus de force. La morale de l'Évangile — quoi qu'on pense et quoi qu'on dise — n'est pas — elle n'a jamais été — un étouffoir; c'est la morale de la « liberté des enfants de Dieu ». Mais elle le sera davantage, aux yeux de ceux qui en portent le fardeau, dans la mesure où les contraintes mêmes qu'elle impose, les interdictions, les condamnations et les sanctions qu'elle prononce, apparaîtront toujours mieux pour ce qu'elles sont: l'envers un peu rugueux de l'unique précepte du Christ: « Tu aimeras ».

Conclusion

L'exposé du Cardinal s'achève sur un souhait fervent:

Puisse ce Concile, sans crainte et sans réticence, proclamer les deux fins du mariage comme également bonnes et saintes.

Ce souhait sera-t-il exaucé? Seul le sait l'Esprit de Dieu qui, en ces heures de grâce, souffle sur l'Église. Le moins qu'on puisse dire, c'est que des vœux semblables, depuis longtemps, ont cours dans le monde catholique. J'ai fait mention, au début de cet article, d'une seconde tradition théologique sur les fins du mariage. Elle se fonde sur cet autre texte de la Bible: « L'homme quittera son père

et sa mère pour s'attacher à son épouse, et ils seront deux dans une seule chair. » Et de même que la première tradition s'appuie sur l'autorité de saint Thomas, la seconde se relie à la théologie de saint Bonaventure, de Duns Scot et de l'École franciscaine. Pie XI en fait état dans l'encyclique *Casti Connubii*, au moment même où, dans la perspective institutionnelle et juridique qu'il a choisie, il accorde sa préférence à la tradition rivale. Depuis ce temps, les deux courants de pensée ont constamment tendu, à travers bien des avatars, à se rapprocher, à confondre leurs eaux. Dans l'esprit d'un grand nombre, la synthèse est déjà faite.

Le souhait du Cardinal, en lui-même, n'a donc rien de révolutionnaire; il va, pour ainsi dire, dans le sens de l'histoire et du développement doctrinal. Ce qui est nouveau — vraiment nouveau — c'est qu'au lieu de sortir d'une sorte d'opération privée et plus ou moins clandestine, une telle requête tombe, en plein concile, des lèvres d'un prince de l'Église que ses pairs ont bien l'air d'écouter d'une oreille attentive et sans aucun étonnement. Déjà, je le répète, le schéma évitait avec soin de rappeler la division classique entre fin primaire et fin secondaire qui constitue pour plusieurs un motif d'irritation. C'était un pas — un pas immense — dans la bonne direction. Mais ce n'était qu'un pas. Le Cardinal a jugé que l'occasion était bonne de brûler l'étape, d'aller, d'un grand élan, jusqu'au bout de la route. En réclamant que les deux fins du mariage — bien des époux et bien de l'enfant — soient reconnues comme également bonnes et saintes, il exprime la volonté que les deux traditions soient réconciliées, les oppositions qu'elles ont fait naître, dépassées, et que, dans l'embrasement de la charité, si j'ose dire, les fins objectives de l'institution conjugale et les fins subjectives des époux s'harmonisent et se fondent dans une parfaite unité. Au niveau de la discussion théorique où se situent la théologie des écoles et la morale des spécialistes, cette fusion, des deux côtés de la barricade, équivaldra peut-être à une confusion, mais au niveau de la pastorale et de la vie chrétienne vécue, elle s'impose comme une nécessité. Que les sages continuent d'être sages, c'est leur rôle irremplaçable; mais qu'ils le soient « avec sobriété », afin que le cœur, qui « a ses raisons que la raison ne connaît pas », inspire à l'intelligence le goût de retrouver, sous l'écorce des formules, l'esprit du Christ qui les nourrit.

Correspondance

Londres, le 3 novembre 1964.

M. le directeur,

Le Père Cousineau écrivait dans votre numéro d'octobre 1964, page 296, que « certes le Canada anglais a mis sur pied depuis 1920, une association appelée la *Canadian Radio League*, devenue en 1960, la *Broadcasting League*. Permettez-moi de dire que la *Canadian Radio League* était aussi canadienne-française que canadienne-anglaise. Elle fut fondée à Ottawa, le 8 décembre 1930 et, parmi ses quatre ou cinq organisateurs du début, se trouvait le professeur Henri Saint-Denis de l'Université d'Ottawa. Il devint également plus tard membre fondateur de la *Broadcasting League* organisée en mai 1958.

Parmi les membres de la *League* de 1930 représentant la province de Québec, on pouvait compter Mgr Villeneuve, Mgr Camille Roy, M. Louis Saint-Laurent, C. R., M. Eugène L'Heureux, M. Edmond Dupré, Mgr A.-V.-J. Piette, M. le chanoine Chartier, M. Alexandre Vachon, sir Georges Garneau et plusieurs autres Canadiens.

Le chef des activités de la *League* au Canada français était mon ami Georges Pelletier, directeur du *Devoir*. Il fut le fidèle conseiller de la *League* et le rédacteur de la section française.

L'étude la plus complète et la plus scrupuleuse sur la *League* fut écrite par le Père John O'Brien, S. J., du collège Loyola de Montréal, qui la présenta comme thèse doctorale à l'University of Southern California en juin 1964, sous le titre de *A History of the Canadian Radio League from 1930 to 1936*.

Mademoiselle le professeur Margaret Prang, de l'University of British Columbia, fera, dit-on, un examen plus bref du travail de la *League* dans le numéro de mars 1965 du *Canadian Historical Review* de Toronto.

Il est vrai, comme l'écrivait le Père Cousineau, que la *League* de 1930 refaite en 1958, « n'a connu qu'une carrière spasmodique ». Néanmoins, elle fut depuis 35 ans, lorsqu'il s'est avéré nécessaire, la voix de tous les Canadiens qui reconnaissent les avantages et les dangers du « développement prodigieux des instruments de communication sociale ».

J'écris, cher monsieur le directeur, en tant que lecteur régulier et reconnaissant de votre revue et aussi comme ancien président du comité exécutif de la *Canadian Radio League* de 1930 qui fut parallèlement bilingue, binationale et biculturelle.

Graham SPRY.

LE SCHÉMA XIII

Luigi d'APOLLONIA, S. J.

LE SCHÉMA XIII ou plutôt le fameux schéma XIII, puisque l'épithète de nature semble de rigueur, aura eu une naissance difficile, malgré la valeur des *periti*, experts aux pieds légers.

Un premier texte divisé en six chapitres ne fit pas l'affaire. On en prépara donc un deuxième, retenant toutefois le premier chapitre¹, l'étoffant de trois autres², et renvoyant en annexes les cinq chapitres qui restaient du texte primitif³. Le tout étudié, discuté, amendé, approuvé en commission fut enfin remis aux Pères en deux fascicules distincts. L'un de 40 pages, sous couverture vert pâle, contenait le schéma proprement dit, l'autre de 60 pages, sous couverture grise, les annexes; le premier devant être examiné par la Congrégation générale, le second devant servir de guide autorisé au chapitre IV, surtout, qui soulève un monde de problèmes: ce chapitre est un véritable carrefour où les feux verts et rouges et les flèches de direction ne seront pas inutiles.

I. — Le DÉBAT GÉNÉRAL

Ce fut le cardinal Cento, président de la Commission sur l'Apostolat des laïcs, qui, en son nom propre et au nom du cardinal Ottaviani, président de la Commission théologique⁴, présenta le rapport d'introduction avec crainte et tremblement, disait-il, mais, en fait, avec un élan qui faisait mentir ses 81 ans. Nul autre schéma n'avait suscité autant d'espérance: « Il atteste, disait-il, que l'Église n'est pas sénile et, si l'on peut dire, ankylosée, mais garde la jeunesse de son fondateur: le Christ qui vit aujourd'hui comme hier et dans les siècles des siècles. » Un certain doute l'étreignait pourtant. Le schéma était-il suffisant? Était-il équilibré?

Mgr Guano, évêque de Livourne, président de la sous-commission, présenta le second exposé. Il fut plus sobre, plus *matter of fact*. De quoi s'agissait-il? D'ouvrir un dialogue avec le monde. Beaucoup, il est vrai, attendent trop de ce texte comme s'il avait réponse à tout. Il faut prendre garde. L'Église, cependant, ne peut s'enfermer dans une forteresse pour se soucier de la seule défense des chrétiens. « Le schéma aborde des problèmes neufs. Il est imparfait. Il appartient aux Pères de le conduire à son point de perfection. »

Précaution oratoire? Nullement, mais conviction; car les Pères n'avaient pas attendu la onzième heure pour faire des remarques. Ils avaient le feu sacré, brûlaient de prendre la parole. Les rapporteurs le savaient. Heureusement qu'on parlerait latin!

On s'était donc inscrit nombreux pour le débat général, la procédure voulant que, pour un grand schéma, la discussion porte d'abord sur la valeur d'ensemble du texte. Le schéma XIII était-il oui ou non digne de servir de base à une discussion détaillée? Huit cardinaux intervinrent, le premier

1. La vocation intégrale de l'homme.

2. L'Église au service de Dieu et des hommes. — Le comportement des chrétiens dans le monde où ils vivent. — Tâches principales des chrétiens de notre temps.

3. La personne humaine dans la société. — Le mariage et la famille. — La promotion de la culture. — La vie économique et sociale. — La communauté des peuples et la paix.

4. La commission chargée du schéma est une commission mixte.

jour; trois autres, un patriarche et huit archevêques, le jour suivant; quinze archevêques et évêques, à la 107^e session; à la 108^e, sept autres Pères représentant tous les coins du monde: la Guinée, la Suisse, l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, l'Argentine, l'Indonésie. Leurs critiques furent nombreuses, plusieurs sévères, quelques-unes radicales. Que pensaient-ils du texte, de son style, de sa structure, de sa substance?

Le style était « trop exhortatif », « trop moralisateur ». Il péchait par « emphase ». Le latin en était « pauvre », « dur », « peu correct ». Il fallait faire appel à des « latinistes compétents ». L'expression *signes des temps* sentait le « romantisme », l'« ostentation », le « prophétisme facile ». L'exposition manquait de « clarté », de « concision ». Le schéma contenait de bons éléments, mais il fallait en « transformer la structure », pensait Mgr Roy. « Excellente base pour une discussion fructueuse », disait élogieusement le cardinal Léger qui notait, toutefois, que le schéma était « imprécis et incomplet en bien des points ». Le cardinal Liénart trouvait qu'il manquait de « substance doctrinale »; le cardinal Bea, de « base biblique »; Sa Béatitudo le patriarche Meouchi, de « base théologique ». Mais à qui s'adresse-t-on? Aux chrétiens, aux non-chrétiens, aux incroyants? Qu'est-ce qu'on entend par *le monde*? Le schéma est trop optimiste, de dire les uns; trop pessimiste, de dire les autres. Il faut parler de l'athéisme, disait le cardinal Suenens, de Malines; de « la foi dans la vie », disait Mgr Elchinger de Strasbourg; de la vie menacée sur les routes, disait Mgr Von Streng de Bâle. Seul le cardinal Spellman loua sans restriction le schéma, « œuvre admirable » qui résume « tous les espoirs du Concile ». C'était *good, clear and sincere*. Mais le cardinal Ruffini, sans le condamner explicitement demandait de le « refaire de fond en comble », tandis que Mgr Morcillo, archevêque de Madrid, le trouvait « inacceptable », Mgr Heenan, archevêque de Westminster, « périlleux et nuisible »: trois ou quatre ans ne seraient pas de trop pour ruminer en silence ce texte et les problèmes auxquels il touchait. « Sans doute, ajoutait-il, avec un humour qui mouchetait la fine pointe de ses remarques, plusieurs d'entre nous seront au ciel. Nos intercessions vaudront bien nos interventions. » Et l'on continuera à dire que le latin est une langue morte...

Après trois jours et demi d'un beau et grand débat, 11 cardinaux ayant pris la parole, parmi lesquels 4 présidents de commission et 3 des 4 modérateurs, 1 patriarche, 14 archevêques, 14 évêques, et 2 supérieurs généraux d'ordre religieux, les modérateurs, usant de leur pouvoir, demandèrent à l'assemblée si elle en avait assez, coupant ainsi la parole à une quarantaine de Pères qui attendaient leur tour — plusieurs allaient d'ailleurs se rattraper au cours de la discussion chapitre par chapitre, et jusque dans le débat sur le schéma des missions. Puisqu'on était d'un même avis que les modérateurs, le cardinal Döpfner ordonna le vote: oui ou non les Pères conciliaires jugeaient-ils le schéma XIII digne de discussion? Par 1,579 voix contre 296, les Pères répondirent affirmativement. Au bout du compte, le schéma XIII n'était pas de ces travaux si mal faits qu'il valait mieux recommencer que mener à terme.

C'eût été dommage, car le schéma avait de grands mérites. Dès l'introduction, il affirme avec une belle audace

que le mouvement de l'histoire est l'œuvre du Saint-Esprit qui dirige le cours des âges et renouvelle la face de la terre. Fidèle à la doctrine de Trente sur le péché originel, il maintient que le monde est bon, bien que gâté par le péché. Méditant sur le paradoxe d'une société dans le monde mais non de ce monde, il s'évertue à situer la place exacte de l'Église à la fois distincte de l'État et collaboratrice de l'État. Brave-ment, il se lance en pleine mêlée, affronte les problèmes les plus brûlants.

La critique du schéma XIII avait été drue. Les traits avaient vibré dans leur cible. Mais cette critique, au sens vrai de ce mot, avait été un discernement, un effort réfléchi en vue d'éprouver les bases du texte, de rectifier ses orientations, d'enrichir sa doctrine. Cadet des grands textes conciliaires, si différent de ses aînés, le schéma XIII était né avant terme. Il n'était pas condamné pour autant. En veillant sur sa vie, il croitrait en âge, en science et en sagesse devant Dieu et devant les hommes.

Laissant de côté la discussion particulière, — interrompue du reste par le débat sur les missions, présidé, le premier jour pour la première fois, par le Pape, — nous nous en tiendrons ici à deux idées qui, à notre avis, émergent du débat général, à savoir le sens à donner au mot « monde », et la place à donner au phénomène de l'athéisme contemporain.

II. — IL FAUT DÉFINIR LE MONDE

Il est bien clair, à la suite du débat général, qu'il faut définir ce qu'on entend par ce terme *le monde*⁵ employé je ne sais combien de fois dans le schéma (j'ai commencé, puis abandonné de les compter) sans jamais le préciser à partir de l'Écriture. Plusieurs Pères en ont fait la remarque, le cardinal Döpfner, archevêque de Vienne, le cardinal Bea, président du Secrétariat pour l'Unité, le cardinal Landazuri Ricketts, archevêque de Lima, l'exarque ukrainien de Winnipeg, Mgr Hermaniuk, De Castro Meyer, évêque de Campos au Brésil, Dom Reetz, supérieur général des bénédictins de Beuron en Allemagne. Et c'est, enfin, à cela qu'aboutit la remarque du cardinal Liénart, évêque de Lille, qui, le premier à parler, demandait de mieux distinguer ordre naturel et ordre surnaturel. Le monde, les hommes et leur vie, comme l'ordre entier de la nature, est en fait en rapport vital et organique avec le Royaume de Dieu. Il est ordonné non seulement à sa propre fin naturelle, mais aussi, par l'Église, à une fin absolument suprême qui est surnaturelle, ni la nature, ni la surnature ne pouvant échapper au gouvernement de Dieu.

Dom Reetz nota, avec raison, que dès l'introduction, le schéma employait le mot monde en deux sens absolument différents: il désignait ici, l'œuvre de Dieu qui est bonne, là, le monde souillé par le péché. Je crains que Dom Reetz n'ait simplifié les choses. Dans cette même introduction où le mot revient 9 fois, il signifie, en un sens très large, l'ensemble de la création, en un sens plus restreint notre univers matériel et visible, et, le plus souvent, notre univers humain et moral, c'est-à-dire l'ensemble des activités humaines politiques, sociales, économiques, culturelles, dans leur développement historique et leur rapport à Dieu et au Christ, *lumière du monde*.

Qu'en dit l'Écriture, puisqu'il est évident à lire le texte que les rédacteurs se sont efforcés à lui donner une base scripturaire, même si le cardinal Bea jugeait cette base insuffisante? Ouvrons l'évangile de saint Jean, en particulier au discours après la Cène, et entrons avec le disciple bien-aimé dans le mystère des sens opposés du mot.

5. Ce n'est pas le seul terme qui mériterait une profonde critique exégétique et théologique. *Signe des temps* en est un autre. *L'Église des pauvres*, un troisième.

Le monde, c'est notre univers humain, différent de Dieu, capable d'être racheté. C'est dans ce monde que le Fils a été envoyé par le Père, et dans lequel il envoie maintenant ses apôtres: « Comme tu m'as envoyé, moi aussi je les ai envoyés dans le monde. » Et pourquoi? « Pour, que le monde sache que tu m'as envoyé, et que je les ai aimés comme tu m'as aimé. » Et encore, « pour que le monde sache que j'aime le Père ».

Dans d'autres passages, le monde apparaît non plus comme l'univers humain qui peut être racheté, mais comme l'univers humain qui ne peut l'être, celui qui n'est pas Dieu et qui refuse de connaître Dieu: « Il était dans le monde, et le monde fut par lui, et le monde ne l'a pas connu. » Non seulement il refuse de connaître Dieu, il le hait: « Si le monde vous hait, dit Jésus aux apôtres, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait son bien; mais parce que vous n'êtes pas du monde, puisque mon choix vous a tirés du monde, le monde vous hait. » Jésus prie le Père non pas de retirer ses apôtres, « mais de les garder du Mauvais » qu'il appelle aussi « le Prince de ce monde ». Le Paraclet viendra « et confondra le monde en matière de péché, en matière de justice, en matière de jugement. Le Christ a vaincu le monde qui continue à le persécuter dans les siens: « Dans le monde, vous aurez à souffrir, mais gardez courage! J'ai vaincu le monde. »

Enfin il y a une troisième série de passages où le monde apparaît non plus comme capable de rédemption et d'amour, ou refusant la rédemption et haïssant l'amour, mais comme racheté, réconcilié et sauvé. Voyant Jésus venir à lui pour être baptisé, Jean le Précurseur s'exclame: « Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. » A la foule, Jésus dit qu'il n'est pas venu « pour condamner le monde mais pour le sauver ». Et, dans cette nuit où souffle une brise, il explique à Nicodème que, « oui, Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique... Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. »

Par rapport au Royaume de Dieu (et par rapport au schéma XIII ancré dans la foi, seul point de référence absolu) le monde dans le *premier sens*, qui est un sens collectif, ne peut pas être neutre. Ou bien il rejette le Christ, et, dans ce cas, il se sépare de Dieu et va vers les ténèbres, — ainsi se vérifie le *deuxième sens*, — ou bien il accepte le Christ et, dans ce cas, il est vivifié par lui, et va vers la lumière, — ainsi se vérifie le *troisième sens*.

Il n'en va pas autrement, peut-on dire, de l'histoire profane. Elle va, elle aussi, vers le mal et vers le bien de son ordre propre, établissant ici-même sur terre une sorte d'enfer ou une sorte de ciel, l'un et l'autre en même temps, selon le bon ou le mauvais usage que l'homme fait de sa volonté libre. Car ce monde, avec le progrès de la science, le développement de la connaissance et de la culture, la conquête des libertés de tous ordres, l'aspiration à une communauté universelle, à une unité supra-nationale, — toutes choses dont parle le schéma, — ce monde obéit lui aussi à la loi de connaissance simultanée, contrastante, antagoniste du bien et du mal. Il rend gloire à l'homme et fait sa honte, Dieu, Seigneur de l'histoire, ayant toujours à cœur de tirer parti du mal comme du bien et de faire servir les puissances d'erreurs comme les puissances de vérité à ses desseins éternels⁶.

6. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur au livre de Jacques Maritain qui a pour titre *Pour une philosophie de l'histoire*, où il établit cette loi de la double croissance du bien et du mal. Ou bien lire, chez saint Matthieu, la parabole du bon grain et de l'ivraie au chapitre XVI avec l'explication qu'en a donnée le Seigneur.

III. — IL FAUT PARLER DE L'ATHÉISME

Le phénomène de l'athéisme moderne vient confirmer ces considérations, que ce soit sous sa forme marxiste de matière en automouvement qui assigne à l'histoire un but absolu dans le temps, ou sous sa forme existentialiste qui n'assigne à l'histoire aucun but, puisque ce monde est absurde, ou sous des formes moins dogmatiques et moins sophistiquées qui font se demander à plusieurs si l'histoire a vraiment un sens. Dans l'introduction au schéma, on trouve le passage suivant :

C'est pourquoi il n'est pas étonnant si beaucoup d'hommes (*permulti homines*) qui, à bon droit, se glorifient de la maîtrise croissante sur la nature commencent à avoir des doutes sur le sens intime de l'histoire humaine et, en particulier, du monde d'aujourd'hui.

L'athéisme est un phénomène moderne. Il est, toutefois, moins répandu qu'on ne le pense, comme le prouve la persécution religieuse, en U. R. S. S., et comme le prouve aussi le pullulement des astrologues et des chiromanciennes dans une ville comme Paris. Même si le monde de l'Orient n'est pas le monde de la foi, ses grandes religions sont ouvertes au sacré, au mystère, au monde de l'au-delà. La souffrance, l'amour, la mort, le mal mettent l'homme en face de réalités qui le dépassent et pour lesquelles il ne trouve pas de réponse définitive. Rien, en vérité, n'est plus accordé au plus intime de l'homme que le surnaturel; mais il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour croire en Dieu, car rien non plus n'est plus humain que le religieux.

Aussi beaucoup de ceux qui rejettent Dieu rejettent l'idée qu'eux-mêmes se font de Dieu ou l'idée de Dieu qu'ils attribuent aux chrétiens, et qui n'est pas l'idée chrétienne. Soit! les chrétiens en sont en partie responsables par leur comportement, leur fausse indifférence aux réalités terrestres. Il n'empêche que cet athéisme est un faux athéisme, sinon aussi vulgaire du moins aussi superficiel que l'athéisme jouisseur, cet athéisme du ventre dont parle saint Paul.

Il existe, cependant, un athéisme d'une tout autre qualité, positif et agressif, ou intellectuel et tolérant, assez répandu et qui bénéficie d'une sorte de cote de grandeur. C'est là un phénomène nouveau, un signe des temps, si on en cherche. Ce phénomène, le Concile n'a peut-être pas à le condamner. C'est déjà fait. Il importe cependant d'en scruter les causes. Le mystère du mal, l'injustice sociale, les oppressions en sont, bien sûr. Sont-elles les plus graves? En tout cas, nous voudrions ici nous arrêter à une autre cause: la forme de l'intelligence moderne.

L'intelligence moderne est habituée à certains critères de vérité qu'on appelle les critères scientifiques: observation, mensuration, vérification. De ce fait, elle est portée à n'accepter que ces certitudes qui découlent de ces critères. Devant des vérités d'ordre métaphysique, fondées sur une démonstration rationnelle, et, bien plus encore, devant les vérités d'ordre religieux, fondées sur le témoignage et qui échappent par leur essence surnaturelle à toute évidence intrinsèque, l'intelligence moderne se sent mal à l'aise. Agnostique, l'intelligence moderne verra dans la religion une sorte de refuge intellectuel, indigne du véritable chercheur. Marxiste, elle combattra toute religion quelle qu'elle soit comme une démission devant les tâches terrestres, un fantôme qui remonte des limbes de l'humanité, et appelé à s'évanouir à la lumière des progrès scientifiques: Gagarine n'a pas vu Dieu ni les anges dans l'espace.

Or, cette forme d'intelligence scientifique imprime son caractère sur la civilisation moderne tournée avant tout vers l'action, l'efficacité, les résultats terrestres. L'homme moderne dépense ses énergies à l'aménagement d'un monde nouveau que la science lui fait entrevoir, et à l'avènement d'un âge

d'or auquel son appétit de bonheur le fait rêver. La recherche scientifique est le mythe moderne. Elle domine le monde et arbitre les conflits. Il n'est pas d'homme politique qui ne lui rende hommage. Elle est dans la formule *New Frontier* de Kennedy, comme dans *la grandeur française* du président de Gaulle, comme dans les plans quinquennaux des socialismes « scientifiques ». Elle prend place dans les commissions nationales et internationales, est membre des bureaux de direction des grandes entreprises où l'on sait que l'amélioration du niveau de vie et les bénéfices, bien sûr, dépendent d'une supériorité technique, d'inventions et de brevets. Elle permet à l'homme d'échapper à son habitat naturel, de triompher de la gravitation, de la pression, de la distance. Elle voit et parle à distance. Elle sépare la parole et l'image de leur source et les conserve pour les générations à venir, donnant à l'homme l'impression de la survie. Elle scrute même la complexité de la matière organique pour modifier le monde végétal et le monde animal, et se penche sur les gènes pour chercher à dominer le destin biologique de l'homme et, qui sait? créer le surhomme.

Pareille maîtrise de la nature, toujours plus grande, verse dans le cœur de l'homme le sentiment de l'omniprésence et de l'omnipuissance, l'impression qu'il peut mettre en lui-même son espérance et qu'il est en train de se créer lui-même en transformant les conditions de son existence. Comment alors la religion ne lui apparaîtrait-elle pas comme peu utile, peu pratique, nuisible même à son effort? Et, porté par ce mouvement, comment le chrétien ne serait-il pas lui aussi tenté de reléguer au second plan la vie proprement religieuse, l'adoration, l'oraison, le dépouillement de sa volonté propre, l'humilité, la croix, pour consacrer le plus clair de ses forces à la construction de la cité terrestre?

Et pourtant, c'est ce même monde où triomphe la recherche scientifique qui nous donne le roman noir, le cinéma noir, la poésie noire, la philosophie noire. Et c'est ce même monde qui, redoutant une civilisation inhumaine, sans regard qui brille, sans cœur qui bat, se tourne vers l'Église, malgré tous les Zarathoustras qui proclament que Dieu est mort, pour lui demander ce qu'elle a à dire, quelle réponse elle apporte, quelle espérance elle réserve.

Sans doute, tout ceci se trouve dans le schéma XIII, mais de façon indirecte et diffuse. On comprend alors l'intervention au Concile du cardinal Suenens: « Il faut parler de l'athéisme! », celle de Mgr Stimfle d'Augsbourg en Allemagne: « Qu'on nous parle ouvertement du phénomène du marxisme qui constitue le plus grand péril moral pour l'humanité actuelle! », celle de Mgr Yu-pin, archevêque de Nanking: « Qu'on nous parle du communisme athée, la plus grande et la plus triste caractéristique de notre temps! » En effet, il faudra que le Concile regarde en face le phénomène nouveau de l'athéisme, phénomène moderne.

* * *

Les rapports entre l'Église et le monde ont revêtu des formes successives au cours de l'histoire: Église des catacombes, Église du Moyen Âge, Église de la Révolution, des nationalismes triomphants, des concordats. Voici que, de nouveau, ces rapports changent, et qu'on demande à l'Église de sortir de la sacristie, et de l'ombre de ses temples où on l'avait reléguée. Le schéma XIII marque la fin du libéralisme laïciste. On veut connaître l'efficacité de la foi et des levains évangéliques, la valeur de la doctrine sociale de l'Église, dont, hélas! trop longtemps les chrétiens ont douté parce que trop mous pour l'appliquer. Et comme c'est là avant tout la tâche des laïcs, nous ne doutons pas un seul instant que nous verrons dans le nouvel âge de l'Église qui s'ouvre une floraison de saints laïques. Ils sont déjà parmi nous. Et c'est pourquoi la sérénité de l'optimisme chrétien s'impose.

L'Instruction sur la réforme liturgique

Jean-Paul LABELLE, S. J.

LA PROMULGATION de la Constitution conciliaire sur la liturgie, le 4 décembre 1963, marque un pas décisif dans le progrès du renouveau liturgique. Certains, cependant, laissaient entendre que son application pourrait prendre un temps assez long. Ils avaient sans doute à l'esprit l'exemple du Concile de Trente, Or, il n'en fut rien. Dès le 29 février 1964, Paul VI annonçait la nomination d'un Conseil de quarante évêques chargé de la réforme liturgique. Aussitôt, ce Conseil, sous la présidence dynamique du cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, se mit à l'œuvre et, le 26 septembre, le Saint-Père approuvait une substantielle Instruction, préparée par ce Conseil¹. Étape importante et définitive, bien que non finale, dans l'évolution de la réforme liturgique.

Il est bon, en effet, au point de vue pastoral, de ménager les transitions, de préparer et d'éduquer les fidèles afin qu'ils se pénètrent de l'esprit qui inspire les changements actuels.

Déjà la Constitution conciliaire avait indiqué les réformes d'ensemble à opérer; l'Instruction sur la liturgie les précise et fournit les lignes directrices qui pourront guider les conférences nationales ou territoriales des évêques chargées d'en faire l'application immédiate.

Lucidité et souplesse

Nous admirons en particulier la souplesse (alliée à une nécessaire fermeté) avec laquelle l'Instruction élabore les structures qui présideront aux réformes. Si le Saint-Siège réserve ses droits d'autorité suprême, les évêques territoriaux jouissent désormais d'une grande initiative. Ils sont invités à constituer une commission liturgique nationale aidée, si possible, par un Institut de pastorale liturgique. Tous les mécanismes ou rouages qui assureront l'établissement des réformes sont décrits avec clarté si bien que l'action des évêques territoriaux est nettement tracée.

Voici, dans ses lignes générales, le plan de l'Instruction. D'abord, un préambule en précise la nature. Suivent cinq chapitres: 1) normes générales; 2) le mystère de l'Eucharistie; 3) les autres sacrements et les sacramentaux; 4) l'office divin; 5) façon de construire les églises et les autels pour obtenir la participation active des fidèles.

L'Instruction insiste sur la formation liturgique des clercs, des religieux et des fidèles. Ce serait, en effet, une illusion de croire que la simple introduction de la langue vernaculaire dans la messe et le cérémonial des autres sacrements amènera automatiquement une transformation radicale dans la mentalité liturgique des fidèles. A ce propos, l'Instruction souligne le lien nécessaire qu'il y a entre la liturgie et la catéchèse ou la prédication ou la pastorale. Une liturgie qu'on isolerait du reste de la vie chrétienne ne serait plus le centre spirituel, le ferment de la communauté que, normalement, elle doit y être.

1. Les Editions Bellarmin publient, dans les *Actes pontificaux* (n° 140), la traduction intégrale de cette Instruction.

C'est le 7 mars 1965 que les décisions de l'Instruction sur la réforme liturgique entreront en vigueur. Il faut donc nous attendre à ce que les évêques canadiens publient une Ordonnance en conformité avec les directives de l'Instruction. Au moment où nous écrivons ces lignes, une telle Ordonnance n'a pas encore été promulguée. Cela ne saurait tarder. En France, le document a paru le 15 octobre.

Changements dans la messe

Les changements en ce qui concerne la messe vont tous dans le sens d'une participation plus intime des fidèles. Ils cherchent aussi à combler le fossé qui existe entre la messe lue et la messe chantée. Ainsi, le prêtre ne lira plus les prières du Kyrie pendant que le peuple les chantera, mais il pourra les chanter avec le peuple. Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus et Agnus pourront être chantés en langue vernaculaire. Sur ce point, au Canada, Dom Mercure, O. S. B., a pris les devants et a composé trois messes en français, publiées par les Bénédictines du Précieux-Sang à Mont-Laurier. De même, pourront être chantés ou récités en langue vernaculaire les textes du Propre (Introït, offertoire, communion). Le Pater et l'embolisme (la prière *Libera nos*) qui le suit seront de même en français. Pour ce qui est de l'épître et de l'évangile, c'est déjà fait. Parmi les autres changements, le psaume 42 au début de la messe, l'évangile de la fin et les prières léonines disparaissent. Tels sont les principaux changements. Nous pourrions signaler également l'introduction de la prière commune des fidèles au moment de l'offertoire, la récitation à voix haute de la Secrète, ou Prière sur les offrandes, et de la doxologie finale du canon au moment de la petite élévation. Celle-ci va reprendre son sens et sa physionomie.

Impossible de relever ici tous les points importants de cette Instruction. Mentionnons-en quelques-uns: l'administration des sacrements pourra se faire complètement en langue vernaculaire, y compris la formule essentielle (comme la formule: « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit »). Là où on ne peut offrir la messe (par exemple, en pays de missions ou en Amérique latine), les célébrations de la Parole pourront en tenir lieu; elles sont désormais considérées comme liturgiques. Là où la messe est possible, elles aideront les fidèles à mieux se pénétrer de l'esprit du temps liturgique. Les autels seront désormais construits de manière à permettre la messe face au peuple, etc.

Le cardinal Lercaro et ses collègues du Conseil ont abattu en peu de temps, une solide besogne. Par ces réformes, l'Église fait un bon pas en avant, car elles sont définitives. Ne craignons pas d'avoir d'ici quelques années à revenir aux pratiques que nous abandonnons. On ira plus avant, on ne reviendra pas en arrière. L'Instruction met en branle toute l'Église; les fidèles, unis au Christ et à l'Esprit-Saint, dans une participation plus profonde et mieux comprise, glorifieront d'autant mieux notre Père qui est aux cieux.

Les chances d'une survivance française au Manitoba - II *

Richard ARÈS, S. J.

VOUS ME DIREZ, sans doute, que pour survivre dans le milieu où vous êtes, il ne suffit pas de le vouloir, il faut encore le pouvoir. Je vous répondrai: vous avez raison et c'est dans la conscience de cette difficulté que j'ai posé dès le début, à la survie de toute langue et de toute culture deux conditions fondamentales: un peuple qui les porte, par conséquent qui a la volonté de les porter, et un milieu qui les supporte, par conséquent qui rend possible et facilite l'accomplissement, la réalisation de cette volonté populaire. Nous voici donc affrontés au rôle vital du milieu, tant ethnique que social, dans la survie d'un groupe national. Concrètement la question est la suivante: *y a-t-il des chances pour que votre milieu à l'avenir vous supporte mieux qu'il ne l'a fait dans le passé?* Ma réponse sera franche: *votre milieu ethnique, j'en doute; votre milieu social, je l'espère et je le crois.*

Le milieu ethnique

J'ai dit tout à l'heure pourquoi votre milieu ethnique franco-manitobain, devenu rétréci, urbanisé, trop largement ouvert aux influences étrangères et imprégné en particulier de télévision anglaise, me paraissait moins homogène et moins vigoureux, par conséquent moins formateur et moins créateur que celui d'hier. Il joue encore un rôle nécessaire, irremplaçable, mais un rôle diminué. Et ce rôle, encore, ne pourra-t-il le remplir à l'avenir qu'à une double condition: qu'il se fortifie lui-même de l'intérieur et qu'il parvienne à obtenir de l'aide de l'extérieur.

Se fortifier de l'intérieur, c'est pour lui s'attacher à l'essentiel, et l'essentiel dans les circonstances présentes me paraît se traduire par deux exigences fondamentales: garder la famille et conquérir l'école.

Garder la famille, la garder française, lui assurer en conséquence que soit à prédominance française l'alimentation linguistique et culturelle qu'elle reçoit, chaque jour, de la conversation, du livre, de la presse, de la radio et de la télévision — surtout de la télévision —, voilà votre première tâche, celle que vous ne pouvez pas ne pas remplir sans vous condamner à disparaître. Sur ce point, je suis d'accord avec l'auteur d'un article paru dans *La Liberté et le Patriote*, du 27 mars dernier, sous le titre « L'influence décisive du foyer dans la survivance de la langue ». Les statistiques démontrent écrit l'auteur, que les plus grosses pertes dues à l'anglicisation ont lieu, non pas après, mais *avant* l'expérience scolaire.

La bataille décisive, ajoute-t-il, a lieu au foyer, et même avant l'âge scolaire. Ce n'est pas par hasard... que la survivance se mesure en termes de langue maternelle. La clé de la survivance n'est pas une Association de Parents et Maîtres, ni une Association de Commissaires, ni même une Association d'Éducation. C'est la petite association qui s'appelle la Famille, chez elle, dont le père est le chef et la mère la reine, les deux formant avec leurs enfants l'association la plus puissante pour la sauvegarde de la langue.

* Les première et seconde parties de cette conférence prononcée au Manitoba ont paru dans *Relations* d'octobre et de novembre 1964.

Si fidèlement et si jalousement toutefois que vous gardiez la famille, vous ne parviendrez à survivre que si, en même temps, vous parvenez à conquérir l'école, et une école qui soit vôtre, aussi vôtre au Manitoba qu'est sienne l'école de la minorité anglaise au Québec. Que dans cette école, vous appreniez l'anglais comme l'instrument obligé de communication dans votre milieu social, c'est une nécessité et je n'y ai aucune objection; mais si vous voulez que vos enfants portent plus tard leur langue comme doit porter la sienne un peuple qui veut survivre, c'est-à-dire non comme un fardeau plus ou moins étranger, mais comme une partie vivante et vitale de lui-même, si vous voulez qu'ils se façonnent un cerveau, un esprit et un cœur français, il vous faut conquérir une école où la langue de l'enseignement et de la culture soit le français: il n'y a pas d'autre solution.

Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point, car je sais que je parle à des convaincus. Pour m'en rendre compte, je n'ai eu, par exemple, qu'à lire la résolution que des délégués de votre Association ont présentée, le 21 novembre dernier, à l'hon. ministre de l'Éducation de la province. Après y avoir affirmé que « l'école publique, telle qu'elle existe présentement dans les centres français, anglicise inévitablement leurs enfants », et qu'« une connaissance plus approfondie du français est indispensable à nos enfants pour qu'ils puissent accéder à la culture française », ces délégués ont présenté leur résolution, demandant « que l'usage du français soit officiellement reconnu comme langue d'enseignement » (cf. *La Liberté et le Patriote*, 6 décembre 1963).

Le milieu social

J'ajoute que, même pour garder la famille et encore pour conquérir l'école, vous aurez de plus en plus besoin, à l'avenir, de l'aide extérieure, à commencer par celle de votre milieu social.

Cette aide, avez-vous des chances de l'obtenir? Je sais que le milieu manitobain renferme une multitude de groupes ethniques, chacun fier de sa langue et de sa culture; je sais qu'il compte plus d'Ukrainiens et d'Allemands que de Canadiens français. Mais je sais aussi qu'en ce milieu *la minorité franco-manitobaine n'est pas, ne peut pas être une minorité comme les autres*. La question du nombre est importante, sans doute, mais elle ne saurait effacer les droits historiques et constitutionnels que possède au Manitoba et au Canada la nation canadienne-française dans son ensemble. Car, vous n'êtes pas seuls au monde; vous faites partie d'une communauté nationale qui n'est tout de même pas la dernière venue en ce pays et en cette province, et qui, à l'encontre de certaines autres dont la voix se fait entendre aujourd'hui, ne brillait tout de même pas par son absence lorsque l'un et l'autre furent légalement fondés.

Permettez qu'à ce propos je recoure encore une fois au témoignage du professeur-historien Morton:

Toute l'histoire du Canada, déclarait-il dans sa conférence à la Société historique du Manitoba, atteste que ce pays, à partir de la baie de Fundy jusqu'à la vallée de la

Saskatchewan, était entièrement français... Sur les terres qui devinrent le Canada, les Français étaient plus nombreux que les Anglais dans toutes les parties de l'Amérique britannique jusqu'à la décennie de 1841-1851. Bref, les Canadiens français n'ont été une minorité au point de vue numérique au Canada que depuis un peu plus de cent ans. Ces faits constituent donc des raisons majeures pour les Français de réclamer le droit, tant historique que constitutionnel, de demeurer Français de langue et de culture. Ces mêmes raisons leur donnent droit de réclamer l'égalité avec les Anglais. De fait, personne, pas même les premiers immigrants anglais, n'ont un droit aussi justifié de demander l'égalité, comme l'ont les Français. (Cf. *La Liberté et le Patriote*, 23 août 1963.)

J'ajoute que ce droit à l'égalité, inscrit dans sa constitution de 1870, le Manitoba a pu le violer impunément plus tard, mais, province canadienne, il n'en continue pas moins de faire partie d'un pays officiellement bilingue et biculturel, d'un pays fondé sur l'alliance anglo-française et qui n'a d'avenir que si cette alliance a elle-même un avenir. L'affaiblir au Manitoba, c'est contribuer à l'affaiblir dans le pays tout entier, c'est montrer qu'après tout on ne tient pas tant à ce qu'il y ait un Canada. « A mes yeux, ai-je déclaré à Ottawa, l'an dernier, devant les commissaires d'écoles de langue française de tout le Canada, à mes yeux, les deux destins: celui des minorités françaises et celui de la Confédération canadienne sont liés et solidaires: quand il n'y aura plus d'avenir ni d'espoir pour les premières, il n'y en aura pas, non plus, pour la seconde; elles vivront ensemble ou ensemble elles périront. »

La crainte est le commencement de la sagesse, dit-on; aussi, devant l'énormité de l'enjeu, faudra-t-il faire des concessions. Voilà pourquoi je persiste à croire qu'il y a quand même de l'espoir pour vous et que l'aide extérieure dont vous avez un si pressant besoin vous sera finalement accordée.

De l'espoir que la communauté canadienne-française, dont l'expression politique de fait est l'État du Québec, se reconnaîtra solidaire de vos revendications et exercera toute l'influence, toute la pression dont elle est capable pour que justice vous soit rendue, pour que justice *lui* soit rendue, car, tant qu'il y aura un pays nommé Canada, *vo*tre problème, c'est *son* problème, à elle.

De l'espoir aussi que le gouvernement central de ce pays comprendra, avant qu'il ne soit trop tard, que rien ne pourrait être plus funeste pour l'avenir de la Confédération que la destruction des minorités françaises et le blocage de toute la nation canadienne-française dans la seule province de Québec, et qu'en conséquence, à titre de gardien principal du bien commun canadien, il ne peut plus fermer les yeux et se tenir à l'écart comme si cette lutte pour la vie que mènent les minorités françaises ne le concernait pas, il ne peut plus refuser son aide à des éléments dont la présence aujourd'hui contribue, plus encore que celle des chemins de fer, à tenir ensemble les diverses parties du Canada.

De l'espoir enfin que le gouvernement de votre province, qu'on me dit sympathique à la cause du français et dont le chef est venu à Montréal, en décembre dernier, prononcer, devant la Chambre de Commerce, de belles paroles sur le devoir pour tous les Canadiens de « démontrer au monde entier que deux cultures peuvent être florissantes au sein d'un même État », ainsi que sur l'exemple donné par le Manitoba en pourvoyant, disait-il, « à l'enseignement du français dans tous les grades de nos écoles publiques », de l'espoir, dis-je, que votre gouvernement passera des paroles aux actes, répondra favorablement à vos requêtes présentes et futures en faveur du français et démontrera qu'il entend assumer de nouveau la vocation historique que le professeur Morton assignait au Manitoba: celle d'être le résumé, l'image, l'interprète et en quelque sorte la conscience de la Confédération canadienne.

Ce triple espoir que je viens de formuler et que je vous légue en terminant, je sais trop bien qu'il ne sera pas de réalisation facile. Comme bien d'autres, j'ai suivi, par les journaux et à la télévision, les séances que la Commission Laurendeau-Dunton a tenues dans votre milieu. J'y ai lu ou entendu les diverses thèses en présence: celle du multilinguisme, celle du bilinguisme et celle de l'unilinguisme — anglais, évidemment. J'y ai vu aussi que cette dernière thèse a rencontré parmi vous des partisans, qui sont venus soutenir que le Manitoba est province anglaise et qu'en conséquence il n'existe pour les Canadiens français pas d'autre alternative que de s'assimiler ou, s'ils veulent garder leur langue, d'émigrer au Québec.

Cette dernière attitude, fort pessimiste, ne doit pas vous surprendre outre mesure; elle reparait chaque fois qu'au cours de son histoire la communauté canadienne-française a traversé une grave crise de confiance en son destin. En préparant cette conférence, j'ai retrouvé dans mes notes un extrait de journal dont le contenu s'inspire d'un aussi noir pessimisme. Permettez, étant donné les circonstances, que je vous le cite au long, en vous demandant simplement, durant la lecture de ce texte, de remplacer mentalement le mot « Bas-Canada » par celui de « Manitoba », et le mot « Angleterre » par ceux de « gouvernement fédéral » ou de « gouvernement manitobain », selon le cas.

Il y en avait, et nous étions de ce nombre, qui pensaient qu'avec l'appui et la faveur de l'Angleterre, les Canadiens français pouvaient se flatter de conserver et d'étendre leur nationalité de manière à pouvoir, par la suite, former une nation indépendante. Nous croyions et nous croyons encore qu'il eût été d'une sage politique pour l'Angleterre de favoriser l'extension et l'affermissement dans le Bas-Canada d'une nationalité différente de celle des États voisins; mais les hommes d'État du jour chez la métropole pensent différemment et les Canadiens français n'ont plus rien à attendre de ce côté-là pour leur nationalité. Que leur reste-t-il donc à faire pour leur propre intérêt et dans celui de leurs enfants, si ce n'est de travailler eux-mêmes de toutes leurs forces à amener une assimilation qui brise la barrière qui les sépare des populations qui les environnent de toutes parts?

Avec la connaissance des dispositions actuelles de l'Angleterre, ce serait pour les Canadiens français le comble de l'aveuglement et de la folie que de s'obstiner à demeurer un peuple à part sur cette partie du continent. Le destin a parlé: il s'agit aujourd'hui de poser les fondements d'un grand édifice social sur les bords du Saint-Laurent, de composer avec tous les éléments sociaux épars sur les rives du grand fleuve, une grande et puissante nation. Pour l'accomplissement d'une pareille œuvre, toutes les affections sectionnaires doivent se taire et tous doivent être prêts à faire les sacrifices nécessaires. De tous les éléments sociaux dont nous venons de parler, il faut choisir le plus vivace, et les autres devront s'incorporer à lui par l'assimilation.

Ce texte est vieux de plus d'un siècle et quart, il a pour auteur Étienne Parent et il parut dans le journal *Le Canadien*, le 23 octobre 1839, c'est-à-dire aux lendemains de l'écrasement de la rébellion de 1837, à un moment où l'avenir du peuple canadien-français paraissait définitivement scellé. Alors comme aujourd'hui, l'histoire était à la croisée des chemins et hésitait sur la route à prendre: si les Canadiens français de l'époque avaient en masse suivi cet appel d'un de leurs chefs, leur nationalité n'existerait plus aujourd'hui et le Canada serait anglais, sinon américain, d'un océan à l'autre. Mais, le peuple a préféré écouter la voix d'un autre chef, la voix de La Fontaine l'appelant à poursuivre quand même la lutte et à refaire son destin sur une autre base. L'histoire s'est remise en marche, avec le résultat que vous connaissez; quelques années plus tard seulement, la situation était renversée, l'Union rendue inoffensive, la survivance assurée et le français proclamé, à l'égal de l'anglais, langue officielle du pays.

Je ne prétends pas, comprenez-moi bien, qu'un pareil triomphe vous attend au détour de la route: ce serait naïveté,

sinon témérité de ma part. Je dis simplement qu'en dépit de toutes les apparences, il y a pour vous de l'espoir et que vous n'êtes pas seuls au monde. Quand je vois, par exemple, que dans l'enquête menée tout récemment auprès des élèves des collèges de Saint-Boniface et d'Otterburne, 90% d'entre eux répondent que la lutte actuelle pour la sauvegarde de la langue française, loin de se faire pour une cause perdue d'avance, peut encore être gagnée; quand il m'est donné d'admirer ici même à votre congrès, tant de dévouement, de fidélité et de zèle patriotique; quand j'apprends que votre gouvernement se dit prêt à faire au français une plus large place dans l'enseignement; quand je sais que le Québec, par l'intermédiaire du Conseil de la Vie française et de son Service d'Outre-Frontières, ne demande pas mieux que de vous aider; quand enfin j'estime que le rapport de la Commission royale d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme ne peut que vous être favorable, comment, à tous ces signes, pourrais-je ne pas reconnaître et ne pas dire qu'il y a vraiment de l'espoir et que, loin que soit venu le temps de

mettre un terme à l'aventure franco-manitobaine, c'est le moment bien plutôt de la relancer avec une vigueur nouvelle.

L'histoire nous l'enseigne: ne meurent que les peuples qui n'ont plus le courage de vivre, qui n'ont plus confiance en eux-mêmes et ne croient plus à leur utilité sur terre, que ceux qui, au lieu d'aller de l'avant avec l'humanité en marche, se laissent choir sur le bord de la route, incapables désormais de se tenir debout tout seuls, bref que les peuples qui ont perdu leur volonté et leur raison de vivre. Grâce à Dieu, vous n'en êtes pas là: votre volonté de vivre est aujourd'hui manifeste et vos raisons de vivre demeurent aussi impérieuses que jamais. L'histoire présente, permettez que je vous le rappelle une dernière fois, l'histoire qui se fait présentement au Canada, au Québec comme au Manitoba, a besoin de vous. « Ce n'est pas, disait Paul Claudel aux Français durant l'occupation, ce n'est pas parce que vous êtes beaux qu'il faut vivre, mais parce que vous êtes nécessaires. » A vous aussi l'on peut et l'on doit dire: il vous faut vivre, car vous êtes nécessaires.

La Fontaine et les problèmes de notre temps

Jacques MONET, S. J.

1964 marque le centenaire de la mort de sir Louis-Hippolyte La Fontaine. A la fin de février dernier, plusieurs discours et cérémonies officielles ont glorifié sa vigoureuse défense de la langue française, son courage politique, son sens aigu des réalités, et son apport important dans le domaine de la jurisprudence. Avant que cette année ne s'achève, il n'est peut-être pas inutile de signaler aussi les points de rencontre entre les grandes lignes de sa politique et les options qui s'ouvrent aux Canadiens français d'aujourd'hui. Car La Fontaine eut le mérite à une autre époque décisive de notre histoire de préciser la ligne directrice de l'activité de ses concitoyens.

* * *

Émergeant comme *leader* politique après la révolte de 1837, La Fontaine reconnut que l'heure était critique. Depuis quatre-vingts ans que les Canadiens français étaient passés sous la domination étrangère, ils avaient réussi sans doute à survivre; ils avaient conservé et développé les principaux traits de leur identité nationale — la possession de leur territoire ancestral, la langue française, la foi catholique, l'ancienne jurisprudence française et les traditions familiales; ils n'avaient pas su encore garantir leur épanouissement comme peuple. Précisément à la fin de ces années trente, La Fontaine comprit que le problème était là. On avait survécu: il fallait maintenant vivre. La situation d'ailleurs y contraignait: les cadres seigneuriaux ne pouvaient plus contenir la population toujours croissante, le pays sombrait dans la dépression économique; à cause d'une impasse parlementaire, les écoles publiques étaient fermées depuis 1836; l'ancien droit civil ne répondait plus aux exigences modernes; surtout, de fortes répercussions sociales, dont la révolte de 37,

traduisaient la poussée montante de la petite bourgeoisie professionnelle. Il importait de se donner les instruments politiques qui permettraient la réforme; en d'autres mots, il fallait aux Canadiens français devenir « maîtres chez soi ».

Devant ce défi à relever et les autres problèmes cristallisés par l'Acte d'Union de 1840, qui joignait dans un but nettement assimilateur le Bas-Canada français au Haut-Canada britannique, les chefs canadiens-français étaient divisés. Les plus éminents favorisaient la solution séparatiste. Nationalistes militants et idéalistes, intellectuels et théoriciens, tels Denis-Benjamin Viger, John Neilson, et les jeunes membres de la famille Papineau — futurs fondateurs en 1844 de l'Institut canadien — ils n'entrevoyaient l'épanouissement du Canada français que dans l'isolement politique qui protégerait contre la contamination anglo-saxonne les ressources culturelles du petit groupe compact de leurs compatriotes. Ils refusèrent l'Acte d'Union. Celui-ci ayant été adopté malgré eux, ils ne consentirent avec le Haut-Canada qu'à une collaboration de surface, c'est-à-dire, à une association politique où les députés canadiens-français ne se joindraient que temporairement au parti canadien-anglais offrant les plus intéressantes concessions. Plus tard, en 1845, selon une autre formule d'abstention, ils recoururent à la doctrine de la double majorité, selon laquelle une loi de l'Union ne serait valable qu'après la sanction majoritaire et distincte des deux groupes, britannique et français. Enfin, après la mort de Neilson et le retour d'exil de Louis-Joseph Papineau, ils en arrivèrent en 1849 au projet de transformer l'ancien Bas-Canada en république nationale qui ferait pendant nordique à la Louisiane française.

La nationalité est le principe de la vie des peuples, déclaraient-ils dans un accent qui sonne étrangement au-

jourd'hui, l'Union fut faite dans le but de nous perdre, elle nous perd évidemment. Depuis l'Union, avons-nous plus de valeur politique? Notre position d'infériorité est-elle changée? diminuée? Ne sommes-nous pas parti d'un parti dans la représentation?... cela après avoir formé seuls une société parfaitement organisée, avec unité de langage, de mœurs, de religion, de lois, d'institutions qui composaient la nationalité canadienne, — condamnés à être la minorité. (*L'Avenir*, 26 avril, 1849.)

La Fontaine avait réfléchi lui aussi à l'avenir du Canada français. Il n'était pas un intellectuel comme Viger, Papineau et leurs disciples, mais il savait penser clairement et d'une façon réaliste. En plus, il avait mis sa confiance dans le célèbre rédacteur du *Canadien* de Québec, Étienne Parent, homme d'un jugement pondéré qu'on qualifierait plus tard d'« interprète le plus éminent de la pensée canadienne-française ». Or, dans une série d'articles assez remarquables consacrés au projet d'Union, Parent soulignait les liens très étroits qui unissaient la survivance du Canada français à la permanence du fait britannique en Amérique du Nord. D'un côté, disait-il, la Grande-Bretagne doit aux Canadiens le salut de son empire en Amérique, et cela pour deux raisons: c'est eux qui ont repoussé l'invasion américaine en 1776 et en 1812, et — ingénieuse intuition! — ils continuaient depuis à faire sentir aux colonies anglaises voisines le besoin d'une union avec Londres. Parent comprenait, en effet, que les Britanniques des autres colonies jalouaient et craignaient la nationalité canadienne-française, et que, celle-ci disparue, ils se révolteraient tout comme les colonies anglaises de 1776. Les Canadiens français, d'autre part, ne pourraient se maintenir, pensait-il, qu'avec la tolérance sincère, sinon l'assistance active de la Grande-Bretagne, et sans cette protection ils ne sauraient éviter l'assimilation à l'immense bloc des « populations anglo-saxonnes de ce continent auxquelles ils devront lier leur destinée du moment que l'Angleterre aura brisé son œuvre ». Les Canadiens, à son avis, avaient trouvé dans la constitution parlementaire britannique un gage de liberté et de souplesse sans lequel « les passions seront mises en jeu et la séparation aura lieu coûte que coûte et très probablement au profit des États-Unis qui, bon gré mal gré, entraîneront dans leur orbite ces provinces encore faibles ». S'il ne pouvait donc y avoir de Canada britannique sans un énergique et puissant Canada français, ce dernier ne pouvait, inversement, s'épanouir complètement qu'avec l'aide et la prospérité du premier. Les valeurs fondamentales des Canadiens français et la connexion britannique, concluait-il, étaient intimement liées: la force de l'un garantissait la survivance des autres, et vice versa.

*
* *
*

La Fontaine fit sienne cette doctrine de Parent. Devant l'inquiétude profonde qui agitait les Bas-Canadiens et les réformes qu'exigeait leur situation, il proposa, non la république des « Patriotes » ni l'isolement des séparatistes, mais l'application intégrale de la constitution britannique, c'est-à-dire du « gouvernement responsable », promis au Haut-Canada mais refusé jusqu'alors au Bas-Canada. Il accepta donc l'Union des deux colonies et l'association intime de son parti au parti réformiste du Haut-Canada. Celui-ci en effet, n'ayant pas la majorité suffisante pour assurer l'exercice du gouvernement responsable qu'on lui promettait, sollicitait l'appui des députés canadiens-français tout comme La Fontaine lui-même faisait appel à l'influence haut-canadienne pour vaincre et les réticences de Londres, et les groupements en autorité et arbitraires du Bas-Canada. « Sans l'Union, déclarait-il, nous n'aurions pas d'avenir; sans elle nos besoins ne sauraient être satisfaits; sans elle nous ne pourrions atteindre ce bien-être que nous promet la nature si vaste en Amérique. » (*Aux lecteurs de Terrebonne*, 25 août 1840.)

Par contre, dans l'Union et la collaboration avec le parti de Baldwin, La Fontaine saurait conquérir pour les Canadiens français la possibilité de mener eux-mêmes leur redressement et de diriger dorénavant leur propre destinée.

Il mit presque dix ans à réaliser son rêve. Jeune chef de 30 ans en 1837, en face de vieilles réputations, ce n'est qu'en 1844 qu'il réussit à se rallier la majorité des politiciens qui continuaient à favoriser le particularisme de Neilson et de Viger; ce n'est que deux ans plus tard, en 1846, qu'il se gagna la sympathie et l'influence du clergé qui jusque-là avait craint ses projets de réforme scolaire. Enfin il dut subir le contrecoup d'un revers politique de Baldwin, et, en 1847, un commencement de révolte parmi ses partisans. En 1848, ayant vaincu tous ses adversaires et fort de l'appui quasi unanime de ses compatriotes, il accepta du gouverneur général, lord Elgin, la charge d'administrer son pays: premier Canadien à devenir au Canada Premier ministre au sens moderne du mot; premier Canadien français à même de réaliser politiquement les aspirations de sa nation.

En adoptant la thèse d'Étienne Parent, qui était d'entrer dans le jeu de la tradition des Britanniques pour consolider l'avenir des siens, La Fontaine fit plus qu'assurer à ceux-ci une vie nationale plus riche et plus dynamique. Il fit d'eux en quelque sorte les parrains de cette communauté internationale qu'est l'actuel Commonwealth des Nations. En effet, cent ans plus tard, lorsque d'autres peuples en des continents dont La Fontaine et ses contemporains soupçonnaient à peine l'existence, cherchèrent à leur tour à résoudre leur problème national, ils imitèrent les Canadiens des années 1840. Comme eux, ils surent retourner contre les Britanniques les principes mêmes de la constitution anglaise et devenir, par l'évolution constitutionnelle plutôt que par la révolution, les maîtres de leur destinée culturelle, les gouverneurs de leurs gouvernants. De même, le *curriculum vitae* de La Fontaine (nationaliste radical, prisonnier politique, chef parlementaire modéré, premier Premier ministre d'un pays nouvellement autonome) fut le schéma de l'histoire personnelle des politiciens afro-asiatiques au sein du Commonwealth.

En outre, les Canadiens français créèrent et donnèrent sanction légale à tout un ensemble de réformes majeures qui allaient changer à jamais leur physionomie nationale: dans les Cantons de l'Est et la région du Saguenay, une nouvelle politique de colonisation, l'établissement de colons, l'amélioration des méthodes agricoles; dans les seigneuries, transformation, puis abolition du régime. En éducation, ils fondèrent un nouveau système d'écoles primaires, et multiplièrent les collèges classiques qui pour des générations à venir demeuraient un des principaux foyers de leur culture. Toujours sous l'habile direction de La Fontaine, ils se donnèrent un nouveau code civil, qui fut la synthèse des anciennes *Coutumes* françaises, du Code napoléonien, et de la Common Law. Sur cette pierre d'assise ils assurèrent la permanence légale de leurs progrès culturels et se façonnèrent des institutions uniques et distinctives.

Puis, tout en transformant l'administration, ils s'introduisirent dans le fonctionnarisme, réservé jusque-là aux seuls Britanniques. La Fontaine, en effet, à peine assermenté comme procureur général en 1848, entreprit une restructuration de la loi électorale, du système municipal, des bureaux d'enregistrement et des tribunaux; il vit à ce que toutes les positions nouvellement créées par ces réformes fussent largement distribuées parmi les siens. Depuis au moins deux générations, les hommes de professions libérales et les petits bourgeois du Canada français recherchaient les postes que leurs talents leur destinaient. Par centaines donc, ils envahirent la nouvelle administration, devenant juges ou juges de paix, conseillers de la reine, inspecteurs d'écoles et d'hôpitaux,

capitaines de milice, maîtres de poste, commissaires de recensements... tous liés de façon permanente au gouvernement. Ces honneurs et salaires d'office devinrent accessibles peu à peu à toutes les classes de la société, aux marchands montréalais nommés conseillers législatifs comme aux pauvres *habitants* devenus agents des terres. Les Canadiens s'aperçurent que la Constitution britannique pouvait être beaucoup plus qu'un bel idéal démocratique; elle était aussi un précieux instrument d'avancement et de profits. Dorénavant, grâce au réalisme politique de La Fontaine, les Canadiens français jouiraient tous du droit incontestable d'accéder aux responsabilités politiques les plus élevées.

*
* * *

La Fontaine présida aussi à un important réveil culturel. En effet, autour d'Étienne Parent et de la jeunesse des Instituts canadiens de Montréal et de Québec, les Canadiens français des années quarante se créaient un monde nouveau. Officiellement, leur langue et leur culture avaient été proscrites au commencement de la décennie. Dès 1843, ils comptaient deux grands journaux hebdomadaires dans chacune de leurs grandes villes et quantité de petites feuilles enthousiastes où devaient paraître les premiers chapitres de la grande *Histoire* de Garneau et les premières poésies d'Octave Crémazie. En 1849, La Fontaine devait leur garantir des ressources en leur confiant les annonces des divers ministères du gouvernement et les comptes rendus des tribunaux. Il rendait ainsi leur lecture obligatoire à tous ceux qui, de plus en plus nombreux, dépendaient des décisions de l'administration. En 1850, *la Minerve* de Montréal avait une circulation d'au delà de 1500, et, la même année, *le Journal de Québec* commençait une édition quotidienne et un supplément hebdomadaire pour les campagnes. Dans tous ces journaux les Canadiens français retrouvaient leur nouvel élan, tout ainsi que dans les anthologies littéraires de Michel Bibaud, James Huston et Louis Létourneau, et dans les premiers romans de Joseph Doutre, Pierre Chauveau et Georges Boucher de Boucherville. Quand, dix ans plus tard, le groupe des littérateurs de l'arrière-boutique de Jacques Crémazie en viendra à former l'école littéraire de Québec, il s'appuiera précisément sur le dynamisme de ces premières effusions que l'enthousiasme national et les réformes de La Fontaine avaient nourries.

*
* * *

Réformes majeures de la politique de colonisation, de la tenure seigneuriale et de l'éducation; codification du droit civil; débouché offert aux ambitions sociales et politiques; réveil culturel — toutes ces réalisations positives, le jeune La Fontaine put les accomplir grâce à son réalisme et à son sens du compromis. Devant l'intransigeance des séparatistes, il prouvait la puissance de la collaboration. Il avait compris ce que promettait pour la prospérité économique de Montréal et du Bas-Canada l'unité géographique et politique de l'empire commercial du Saint-Laurent. Ainsi, malgré l'Acte d'Union nettement dirigé contre les siens, il démontra que la survivance culturelle dépendait non des textes constitutionnels ou des vertus abstraites de l'indépendance mais d'abord du vouloir-vivre collectif et de l'enthousiasme qu'engendre la prospérité. Il s'était rendu compte, après Étienne Parent, de l'interdépendance des deux nations canadiennes. Refusant de suivre ceux qu'il jugeait mal comprendre la vraie grandeur, il traduisit dans les faits, avec maturité et réalisme, son intuition première de tout ce qu'avait d'épanouissant pour sa nation la souplesse et la vitalité de l'antique constitution britannique.

*Scholastic de l'Immaculée-Conception,
Montréal.*

Découragement ?

UN MOTIF D'ENCOURAGEMENT signalé dans notre dernière chronique, pourraient s'opposer des raisons de découragement. Dans les quotidiens continuent d'abonder fautes et négligences habituelles. Hommes publics, enseignants de tout degré, collégiens semblent rivaliser d'ignorance ou de laisser-aller.

1. Un noir, rapporte un journal, a « marié » une blanche. Or, d'après le contexte, il l'a *épousée*. Les parents marient leur enfant; du prêtre qui bénit un mariage, on dit qu'il marie les fiancés. Mais ceux-ci *se marient*; l'un(e) *épouse* l'autre.

Je viens d'employer, à bon escient, le mot *contexte*, car il se réfère à un texte. Aujourd'hui, on parle de « contexte » sans aucun discernement. Le Québec serait dans un « contexte » exceptionnel au point de vue pédagogique. Ce style frise le charabia. Il s'agit, en effet, de *situation*, de *conjonction*, de *circonstances*, mais non de « contexte ». Même remarque à propos de « défi », mot qui implique, en français, l'action d'antagonistes personnels. Des équipes, des adversaires politiques se lancent, relèvent un défi. Paul met Jacques au défi de l'affronter dans un débat, de prouver telles allégations. Mais la surpopulation n'est ni n'adresse un « défi »: elle pose un problème, impose une tâche, une responsabilité. Les Anglais usent alors du mot *challenge*; ça les regarde, et on les comprend: la difficulté provoque (*challenges*) l'homme, son génie, son courage. Laissons à l'anglais ses idiotismes; gardons à notre langue son originalité.

Ailleurs, je lis que les camions « étaient stationnés ». Non: ils *stationnaient*; on ne les avait pas, non plus, « stationnés »: on les avait *garés*. Le verbe *stationner* a déjà un sens passif: être en station, en repos, en arrêt. « Être stationné » équivaut donc à « être été en arrêt »! Et comment qualifier la « soi-disante » élite? Bourde énorme, car *disant*, participe présent qui régit un complément direct (soi), ne doit pas varier.

2. Chez nos « intellectuels », — diplômés d'université, professeurs, ministres, — la langue subit également des assauts *graves*. Ils diraient, eux, « sévères », pour jargonner à l'anglaise. Un ministre fédéral déclare qu'« en autant que la visite de la reine est concernée ». Triple horreur! Le français ne connaît pas « en autant que », mais *dans la mesure où*; le verbe *concerner* ne tolère pas la forme passive, surtout avec un sujet de chose; enfin, toute la tournure pue l'anglais: *inasmuch as the Queen's visit is concerned*. Cher (coûteux) biculturalisme! Partisan ou non de cette utopie, un ancien universitaire, qui joue au philosophe, devrait s'excuser d'avoir dit devant des bacheliers: toute personne non « préjugée » (*prejudiced*); la correction exige: *non prévenue*, libre de (sans) préjugés. Vieil anglicisme critiqué ici. Il a la vie tenace. Comme cet autre, sorti de la bouche d'un universitaire encore: « à l'année longue », qui se traduit par *à longueur d'année*. Et cet autre, commis par des professeurs de collège: avoir l'« opportunité », dans le sens d'avoir l'*occasion*. Et ce dernier (pour ne pas allonger indéfiniment la liste): « entraînement » professionnel, à l'université, pour *préparation* à l'exercice d'une profession. Comment espérer des étudiants le respect de ce que galvaudent leurs maîtres? Ils écrivent: « cet » espèce d'émerveillement. Quant à leur élocution...

Faut-il se décourager d'encourager la refrancisation du Québec? Non. Récemment, j'ai causé avec les professeurs d'une école normale. A ma grande joie, j'ai entendu... parler français.

J. D'ANJOU.

Tardif début de saison

André VACHON, S. J.

LE DÉMARRAGE de la saison littéraire aura été exceptionnellement lent, cette année. Depuis la fin de l'été, calme plat dans la république des lettres québécoises. Au moment où j'écris cette chronique, je ne trouve que deux ou trois recueils poétiques dont il vaille la peine de parler. J'en dirai donc quelque chose, même si ces recueils ne sont pas de ceux qui appellent de très longs commentaires¹.

Yves Mongeau

Pour donner une idée de la poésie d'Yves Mongeau, je citerai quelques vers qui sont bien de sa manière, puisque l'auteur les a reproduits au revers de la première page de la couverture de son livre:

dire, dire!
ô sibilante anémie du dire
dans la vrillante morsure des gélivures
ô faste étrangeance du monde
et le tumulte du silence en nos poitrines
l'affront du silence à nos bouches...
mais soudain
quelle rage de calme frénésie
et de giclante fonderie
assaille nos veines de nuit...

Difficulté de dire; voilà bien ce qui obsède le poète; voilà la matière et le style, tout à la fois, de sa poésie. En un sens, toute poésie est difficile. Mais celle d'Yves Mongeau semble l'être pour une raison bien particulière: on se demande souvent s'il n'a pas délibérément traduit en langage hermétique les choses peut-être très simples qu'il avait à dire. De là, la fréquence des néologismes du type: « étrangeance », « gisance », « nouance », « vastitude », « étroitude », « nuiture », « mêlure », etc. De là aussi, cet acharnement à contrarier la sémantique qui sous-tend le langage courant. Yves Mongeau cherche manifestement à opposer le langage à lui-même; et c'est là, on le sait, une option poétique parfaitement valable.

Le tout est de savoir si elle est valable pour l'auteur de *Veines*. Le recueil con-

tient en effet un certain nombre de poèmes, dont on peut en toute naïveté, dire qu'ils sont « clairs » et « beaux »; ceux, en particulier, qui s'intitulent « Théâtre », « Terre de l'amour », « Matin », « Toi de moi », et ceux qui apparaissent parmi les derniers « Paysages du sol ». On a là une poésie immédiate, et qui est spontanément perçue comme belle. Ces pièces correspondent aussi à des moments d'accord avec le monde. Accord superficiel, sans doute; car dès que la relation au monde tente de s'approfondir, le poète reprend son masque, c'est-à-dire le curieux système de néologismes, de rimes intérieures, d'euphémismes, de dénominations précieuses ou grandiloquentes, qui lui permet de ne pas dire ce qu'il voudrait dire. Dans ces conditions, on peut tout au plus deviner le cheminement que poursuit le poète à la recherche du « cœur vertébral du monde ». Sa poésie n'a pas d'autre fonction que de cerner le nœud originel, c'est-à-dire le point ineffable où le corps et l'esprit, l'homme et la femme, l'homme et le monde, naissent l'un de l'autre, et l'un par l'autre. D'où la nécessité de reprendre les mots par en-dessous, par la racine secrète qu'ils plongent vers le cœur de l'être. Mais ce propos, justement, il me semble qu'Yves Mongeau le réalise dans la mesure où il ne violente pas le langage; c'est-à-dire aussi: dans la mesure où il chante sur le mode de l'accord profond avec le monde.

Andrée Maillet

Une critique est louangeuse, me semble-t-il, lorsqu'elle déclare qu'un recueil vaut la peine d'être acheté, parce qu'il contient quatre ou cinq poèmes vraiment beaux. Du recueil d'Andrée Maillet, je ne trouve rien de plus, mais aussi, rien de moins à dire. Pourtant, c'est avec méfiance que j'abordais ces *Elémentaires*. Ce sera sans doute, me disais-je, un prolongement poétique de *Le lendemain n'est pas sans amour*. Mais non! il fallait bien reconnaître que le dernier recueil poétique était moins mauvais que le dernier recueil de contes. Et tout à coup, passé les vingt premières pages, je tombe sur de vrais poèmes « élémentaires »: poèmes sur l'eau, l'air, la terre, le feu, dont la tonalité se prolonge encore dans

les dernières pièces du livre, tout imprégnées de l'air du Golfe. Cela approcherait de la perfection, si d'innombrables concessions à la « facilité » ne menaçaient sans cesse de tout gâcher; concessions qui sont d'ailleurs presque toujours des fautes de goût, ou, en tous cas, des accidents d'expression qui provoquent de fâcheuses ruptures de ton. Mais heureusement, ces faiblesses ne troublent en rien la pureté de la perception poétique, dans les pièces citées ci-dessus. Là, Andrée Maillet retrouve la substance originelle, la matière première du monde et du langage poétique. Et ce faisant, elle ménage au lecteur de précieux instants de communion heureuse avec le monde.

Michel Van Schendel

Des *Variations sur la pierre*, je dirai que c'est de la poésie grise. C'est là une désignation bien ambiguë, mais je la veux ainsi. Elle est grise, tout d'abord, comme la matière qu'elle chante: cette pierre qui forme le socle de la terre de Québec. Le recueil de Michel Van Schendel est donc un hymne au pays, sans être toutefois un hymne à la terre: c'est ce qui fait son originalité. Ce pays, le poète doute qu'il soit habitable: il est nu, et gris, et abrupt, comme la pierre. Il est fait de la substance la moins humaine, et la plus difficile à apprivoiser; une substance qui n'est point réceptive aux racines: celles de la vie, celles aussi de la parole.

Sans doute, la pierre n'est-elle pas le thème unique du recueil. Mais on la retrouve tout de même, au niveau de la tonalité poétique, jusque dans les dernières pièces. Cette poésie, disais-je, est grise dans bien des sens. Elle l'est, entre autres, par sa monotonie; et le mot n'est pas à prendre ici dans un sens tout à fait péjoratif. Disons plutôt qu'elle est monocorde, comme une voix qui déroulerait son fil sonore, sans accidents rythmiques, ni accompagnement. Cela fait une poésie austère, mais qui a aussi le charme d'un langage qui refuse les facilités du lyrisme. Les *Variations sur la pierre* viennent donc s'inscrire dans ce mouvement de recherche poétique qui, chez nous, depuis quelques années, tentent d'élucider les rapports de l'homme et du monde, à partir de la situation québécoise.

1. Yves MONGEAU, *Veines*, Montréal, Librairie Déom, 1964; Andrée MAILLET, *Elémentaires*, Montréal, Librairie Déom, 1964; Michel VAN SCHENDEL, *Variations sur la pierre*, Montréal, Ed. de l'Hexagone, 1964.

Le théâtre

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

« ILS NE MOURAIENT PAS TOUS, mais tous étaient frappés ». Cette affirmation du fabuliste La Fontaine au sujet des animaux malades de la peste, on peut se demander si elle ne convient pas un peu à tous les hommes qu'atteint, un jour ou l'autre, la maladie.

Elle aussi, souvent, elle vient comme un voleur. Un soir, vos amis proclament : « Comme tu as l'air bien ! » Le lendemain, un petit pincement au cœur et crac ! on vous immobilise sur un lit d'hôpital, on vous emprisonne pour des semaines, des mois ! La bienheureuse paresse, hier mère de tous les vices, vous est maintenant permise, même commandée. Mais aussi on vous rationne. La paresse oui, peut-être, mais non la gourmandise, ni les divertissements, les manifestations communautaires de gaieté tapageuse. Il vous faut ménager, surveiller, dorloter. Pour un temps, contentez-vous, comme les bœufs des Rois fainéants, d'aller d'un pas tranquille et lent...

Voilà ce qui m'arrive et pourquoi cette chronique — malgré l'abondance des spectacles — est courte et tardive.

UN MOIS À LA CAMPAGNE

Après avoir manqué *les Enfants de cœur*, j'ai réussi, en fin de mois, à accrocher le Tourgueniev du Rideau-Vert au Stella, le deuxième spectacle de la nouvelle saison. Pour cette vaillante troupe c'est comme un nouveau départ après la consécration de Paris, cet été, et l'attribution à sa directrice, madame Yvette Brind'Amour, du grand prix de théâtre Victor-Morin par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le Rideau-Vert a définitivement le vent en poupe après avoir éprouvé bien des bourrasques et des tempêtes dangereuses.

Son fidèle public du Stella en sera heureux et continuera sûrement d'encourager cette troupe de comédiens sincères et compétents comme il vient de le faire dans *Un mois à la campagne*.

Cette œuvre d'Ivan Tourgueniev n'a, à vrai dire, rien de particulièrement russe, sauf les noms de ses personnages. Sauf encore peut-être une certaine lenteur de l'action et surtout de décision qui fait que, comme les autres œuvres de

ses compatriotes, cette pièce de Tourgueniev est longue inutilement.

Pas ennuyeuse toutefois, à cause du caractère attachant, chacun à leur manière, des personnages. Très humains et vrais, leurs problèmes nous intéressent et ils nous sont sympathiques, même la féline Natalia Petrovna qui ira pourtant jusqu'à la cruauté.

Pas heureuse avec un mari plus intéressé à l'exploitation de ses propriétés qu'à sa femme, en dépit des attentions, empressées jusqu'à en devenir agaçantes, de Rakitine, Natalia s'amourache follement d'un adolescent de vingt ans, précepteur de son fils pour les vacances. Un oasis de fraîcheur dans sa vie aride et solitaire !

Jusqu'à ce qu'elle apprenne qu'une rivale — sa pupille de seize ans Vera — ingénue et charmante, aime aussi le jeune Beliaev. Alors la jalousie s'allume, le drame éclate et tous en sortent blessés, meurtris.

Sous la direction de Georges Groulx, une équipe bien équilibrée de comédiens a rendu avec justesse de ton les diverses péripéties de ce drame. On a souligné, spécialement, la fraîcheur, la spontanéité et le grand naturel de la jeune Geneviève Bujold, qui faisait ses premières armes, je crois, au Rideau-Vert. De son côté, Yvette Brind'Amour a su rendre avec souplesse et nuance le personnage fluide et mystérieux de Natalia Petrovna.

Rakitine, sorte de parasite de l'amour, jouet dans la main caressante ou, au contraire, brutale de Natalia, joue un rôle assez imprécis, marginal, dans la pièce, que pourtant Tourgueniev semble avoir travaillé avec amour. Difficile, en conséquence, à faire passer. C'est donc tout à l'honneur de Gérard Poirier de nous l'avoir rendu plausible. Georges Groulx, dans le rôle du docteur, au nom impossible de Schpieguelski a été amusant comme à l'accoutumée et le jeune Jean Perraud a montré beaucoup de naturel en Beliaev.

LES FANTASTIKS

Il y a quelques années déjà, les Compagnons avaient risqué de jouer *Les Romanesques* d'Edmond Rostand. Succès très relatif. Les enthousiastes de *Cyrano*

ou de *l'Aiglon* ne s'y retrouvaient plus. Ce n'était vraiment pas le Rostand qu'ils aimaient.

Il est bien probable qu'ils ne l'ont pas davantage reconnu à travers les diverses transformations des Américains Jones et Schmidt et du Canadien Éloi de Grandmont, s'ils ont répondu à l'appel du Théâtre du Nouveau-Monde et se sont rendu voir *les Fantasticks* à l'Orphéum.

Pourtant *les Fantasticks*, c'est bien *Les Romanesques* mais à la sauce moderne de la comédie musicale. Le thème principal est le même mais la présentation en est toute différente.

Deux enfants — comme il ne s'en fait plus — s'aiment apparemment en cachette de leurs pères, avec une exaltation naïve; et leur amour, ils le disent, le chantent, le dansent pendant une heure, tout surpris d'apprendre, à la fin, l'approbation chaleureuse de leur attachement par leurs parents.

Comme, toutefois, un spectacle d'une heure n'est vraiment pas suffisant, le jeune homme, dans le deuxième acte, décide de connaître le vaste monde dont il revient désabusé et déçu, bien heureux de retomber dans les bras de sa fidèle compagne qui l'avait attendu.

Ce mince scénario, Jean Gascon l'a animé d'une telle vie, d'une telle fantaisie gracieuse et chatoyante qu'il a pris les proportions d'une grande œuvre. Au reste, il a été bien secondé par ses acteurs. Leur jeu précis et enthousiaste a fait merveille pour produire un climat de joie et de jeunesse remarquable, sous l'impulsion, en particulier, de Gabriel Gascon très à l'aise et bien en voix.

Les deux amoureux étaient joués par Margot Campbell, toute pimpante, et Yvon Deschamps, un peu faible dans les parties chantées.

Edgar Fruitier, qu'on ne voit pas assez sur nos scènes, et Jean-Pierre Compain ont dansé leur rôle avec un rare brio, pendant que Léo Ilial et Victor Désy campaient des personnages, précisément « fantastiques », avec une truculence très réjouissante.

Une soirée reposante et libératrice des soucis du monotone quotidien, bien prometteuse de la relance du Théâtre du Nouveau-Monde !

AU FIL DU MOIS

Souhais et cartes de Noël

Une minute de réflexion ou d'analyse grammaticale vous suffira pour admettre qu'il ne convient pas d'écrire sur une carte: « Meilleurs souhaits », ou « Meilleurs vœux ». Essayez de justifier ce comparatif sans terme de comparaison. Sous cette forme, l'expression ne peut davantage avoir un sens superlatif. Il faudrait écrire: Mes vœux *les meilleurs*, ou *Mes meilleurs vœux*.

Pourquoi, d'ailleurs, abuser du superlatif? En offrant à *n'importe qui* vos vœux *les meilleurs*, vous manqueriez de sérieux. Il ne s'agit pas de sérieux, rétorquez-vous, mais de convenances sociales. Vaine excuse: une langue a ses convenances, qu'on appelle le bon usage. Le français se distingue par son goût de la mesure. On l'offense par l'inflation verbale, péché mignon des journalistes primaires ou blasés.

Rien de plus charmant que la simplicité. A monsieur ou madame Toutlemonde, écrivez: Joyeux Noël, Heureuse année. Honorez vos amis en ajoutant un mot personnel, si vous en avez le temps et le talent.

Je sais bien: vous adressez des vœux imprimés d'avance. Choisissez au moins un texte correct. Refusez absolument d'acheter des cartes dont la formule ne respecte pas le français.

Enfin, préférez des reproductions de dessins exécutés par un artiste de chez nous. De la sorte, vous contribuerez à l'effort d'expansion culturelle et nationale qui s'accomplit au Québec et qui a besoin de votre concours.

J. D'ANJOU.

Absence et présence de la femme

Vous cherchez une femme. Vous rencontrez un mannequin, une poupée, l'échantillon de milliers d'articles de consommation, offerts à propos de tout, à propos de rien.

Mais une femme, cet autre soi-même, autre que soi-même, quand on est homme. Autre et pourtant semblable. Une aide semblable, dit Dieu. Non un outil, ni une servante. Non une réplique, moins encore une adversaire. Une aide capable de faciliter l'accomplissement d'une œuvre, d'une plénitude que, laissé à lui-même, l'homme tenterait, « vainement, ma bien-aimée », de réaliser. Une aide à penser, à organiser, à féconder l'univers.

L'univers humain. Univers de connaissance et d'amour. De connaissance et d'amour intersubjectifs, interpersonnels, comme disent les philosophes.

Vous entrez dans une maison que tiennent des femmes, des jeunes filles. Seul, un moment, vous respirez l'atmosphère de cet intérieur. Charme et propriété. Parfum d'ordre et souvent de bonne odeur. Vous avez hâte de goûter la présence de celles qui animent et justifient cet enchantement. Les voici. Embarras. Impossible de réprimer un malaise confus. Dans cette oasis de fraîcheur, une crispation vous saisit, un garde-à-vous s'impose à toute votre personne. On vient de vous attaquer. La guerre du sexe. Buste en bataille, jambes à l'offensive de votre curiosité, une femme une jeune fille vous assaillent, agressives en se croyant accueillantes, consciemment ou non désireuses de sentir que vous les désirez.

Une aide, cela? Trop semblable, peut-être, au mâle qui sommeille en vous, en nous, que nous regrettons, que nous refusons d'être, si nous avons un cœur et une âme.

Au dehors, dans les lieux publics, à l'université, guerre pareille. Plus ouverte, plus franche (?), en tout cas, sans merci. L'homme moyen, écrit Claire McAuley, regarde

l'Américaine qui trotte dans la rue dans une jupe qui pourrait être plus longue et un sweater qui pourrait être plus large... Il est sûr que cette apparition, c'est « toute la femme ». Je me demande souvent à quelles tentations les hommes sont exposés par le choix d'une robe dont le décolleté pourrait être moins profond et l'ampleur plus grande sur les hanches. Trop de parents s'inquiètent du garçon avec qui sort leur fille, quand ils devraient penser un peu plus à la robe qu'elle porte: c'est là peut-être qu'est tout le problème. L'emballage est d'une extrême importance, comme tout marchand l'admettra. (*Ceux que Dieu n'a pas unis*, Editions Salvator, Mulhouse, 1962, p. 111.)

On dit: les femmes ont conquis la liberté de leurs mouvements, avec celle de s'instruire. Voire. Il y en a, bien sûr, qu'épanouit la vraie « liberté des enfants de Dieu », surtout à l'université, même si leur tenue les trahit. Circulez dans les couloirs, assoyez-vous aux salles d'attente, aux cafétérias. Appâts exhibés, corps affalés. Dans une salle de conférence remplie, le soir, de jeunes auditeurs et auditrices que captive et qui émeuvent

par leur attention... religieuse un vieux savant à toison éclatante de blancheur, des garçons mal élevés fument; des jeunes filles, genoux pointés haut, les imitent. Des aides semblables aux étudiants soucieux de perfection professionnelle? Parfois, malgré tout. Tant de trésors gisent, insoupçonnés, au fond de robots-sans-le-vouloir.

Ne cherchez pas la femme. Elle est là, devant vous, les yeux pétillants de finesse, un sourire intelligent aux lèvres, échangeant avec sa voisine un regard de compréhension qui en dit long sur l'intérêt de ses études en cours. A la sortie, elle cause avec vivacité, se faufile avec souplesse et discrétion, le visage tourné vers sa compagne et ruisselant d'un mystère spirituel que vous auriez le goût d'explorer. Ni maquillage, ni offrande physique d'aucune sorte. Elle porte une coiffe noire. C'est une religieuse. Elle a donné son cœur et sa féminité au Seigneur de qui elle les a reçus.

N'y aura-t-il pas, chez nous, des jeunes filles pour se consacrer, comme femmes, non comme objets ou comme parasites, à des hommes dignes de mériter ce don précieux?

J. D'ANJOU.

Les joyusetés du latin conciliaire

Le cardinal Cushing était enfin venu des rives de l'Amérique pour défendre au Concile le schéma sur la liberté religieuse. Dressé de toute sa taille, il ressemblait à un athlète avant le suprême effort. Sa voix rauque arrachait de son larynx des éléments sonores qui étaient des paroles latines; ce qui n'empêcha pas *L'Avvenire d'Italia*, journal catholique de Bologne, d'ordinaire bien renseigné, de noter le « bel accent romain » du cardinal. De l'avis des Américains, c'était le plus pur accent de Boston.

A vrai dire, autant de nations, autant d'accents. Dans la bouche d'un Espagnol, le latin reste de l'espagnol; dans la bouche d'un Français, du français; dans la bouche d'un Allemand, de l'allemand. Dans la bouche d'un Romain, cependant, et, en particulier, de Mgr Pericle Felici, secrétaire général du Concile, le latin est tout simplement admirable. Rares sont les Pères qui peuvent se féliciter d'avoir une prononciation aussi harmonieuse, une phrase aussi facile et fluente.

Tous les matins, la messe dite, un ordre jaillit des haut-parleurs: « Sortez

tous, au plus vite! », dit Mgr Felici aux invités. En français, cela sonne dur aux oreilles, mais en français seulement. En latin, dans une bouche romaine, cet ordre est d'une exquise politesse. Les journalistes ont le sentiment qu'on les honore alors qu'on les met à la porte.

Les photographes ont la permission de s'attarder un peu. Ils ne se retirent que lorsqu'ils ont été ainsi interpellés: « *Technici praepositi ad imagines ceremoniae luce exprimentas.* » Ce qui veut dire « les techniciens qui expriment par la lumière les images de la cérémonie ». En résumé, les photographes: beau mot de pur sang grec que tous comprendraient mais qui flatteraient sans doute moins que l'élégante périphrase latine.

Quand le secrétaire général monte à l'ambon, un grand silence descend sur l'Assemblée. On ne veut rien perdre de l'ordre du jour, ni des avis donnés, rarement sans humour.

C'est ainsi qu'un matin, Mgr Felici exprima le regret de n'avoir pas de *tubula perspicacia* pour apprécier jusqu'au fond de la nef le vote qu'on prenait par assis et levé. *Tubula perspicacia*, c'est-à-dire des *tubes transparents* ou *perspicaces*, si l'on veut s'en tenir à l'étymologie du mot. Aujourd'hui, on dit des jumelles.

Un autre matin, en prévision de la visite du président Soekarno d'Indonésie, il pria les Pères de vouloir bien laisser libre la place Saint-Pierre. Il se servit d'un neutre pluriel: *autocineti*, beau néologisme qui n'est pas comme automobile une coproduction gréco-latine.

Le secrétaire général a plusieurs façons de saluer les Pères de l'Assemblée. Il emploiera les formules classiques: *Venerabiles Fratres, Excellentissimi Fratres*; des formules plus chaleureuses: *Dilectissimi, Carissimi Fratres*; des formules plus cicéroniennes: *Illustrissimi, Ornatissimi, Amplissimi Fratres*. De même les Pères qui retrouvent, cependant, pour terminer leur intervention, la simplicité impériale: « Dixi! » Tous les enfants canadiens savent, ma foi, que les Indiens étaient aussi brefs: « J'ai dit! »

Le nom officiel du bar à Saint-Pierre est *thermopilion*: *thermos*, chaleur; *pilion*, lieu où l'on vend, où l'on distribue. Si tous les Pères ne le savent peut-être pas, tous savent, par contre, qu'on y distribue un excellent café gratis. Le *thermopilion* n'ouvre pas avant la onzième heure. S'il reste encore un vote à prendre quand approche le moment, la voix de Mgr Felici s'élèvera pour plaider: « *Patres, quaesumus, manete nobiscum. Pères, nous vous en prions, restez avec nous.* »

L. D'APOLLONIA.

Chrétiens 65 : croyants ou pratiquants ?

Le samedi 24 octobre dernier, au cœur de l'île Jésus, plus de 400 parents de quatorze paroisses du nord-est de l'île venaient remettre en question leur type de foi.

La manifestation revêtait l'aspect d'un congrès de catéchèse d'adultes organisé par des laïcs, pour des laïcs.

Inquiets de l'évolution de l'humanité, de ce qui résulte du Concile, inquiets de plus de la foi de leurs enfants, des adultes chrétiens se sont assemblés pour dialoguer, échanger librement. Ils y venaient vivre une expérience d'Église.

Et le Christ était au milieu d'eux, en eux.

Sans contrainte, sans dirigisme clérical, ils se sont interrogés:

Ai-je assumé, un jour dans ma vie et à mon propre compte, ma foi de baptisé ?

Sans la Bible, suis-je un chrétien sous-développé ?

Laïc chrétien, ai-je un rôle à jouer dans l'Église ?

Questions fondamentales qu'il fallait se poser pour faire le point.

Trois conférenciers ont permis aux parents chrétiens d'alimenter leurs réflexions individuelles.

M. l'abbé Jacques Fournier a posé une question percutante: « Quel type de foi avons-nous ? » Ce qui nous amène à nous demander pourquoi nous croyons et à quoi nous croyons. S'agit-il de foi sociologique, de foi héritée ou de foi naturelle? Ne s'agit-il pas plutôt d'une foi qui est accueil personnel de la parole de Dieu? Cette foi n'est pas simplement une croyance en une doctrine détachée de la vie, elle engage toute la personne du chrétien.

M. l'abbé Jean Martucci a montré que la foi *sans* la Bible n'a pas du tout les mêmes résonances qu'*avec* la Bible. Avec celle-ci, la foi devient une conviction intérieure, prend des dimensions communautaires, s'attache à l'essentiel et devient action de grâces.

Enfin, M. Normand Pinet aida les laïcs à se situer en face de leurs responsabilités parmi les hommes. Il a expliqué que l'amour chrétien d'un laïc vit de Jésus-Christ, donne un sens sacré au monde, annonce Jésus-Christ à ses frères, le rend en un sens plénier un adulte vraiment responsable.

Les participants ont pris conscience de leur rôle dans la communauté chré-

tienne. Un vœu, à la fin du congrès, rallié unanimement l'assemblée: celui de se grouper et d'agir. Chaque paroisse élit donc un couple qu'elle délègue afin de former un comité de laïcs adultes qui collaborera et dialoguera avec le comité que le clergé a déjà formé.

Une célébration eucharistique termina ce congrès, invitant, par sa solennité, les laïcs adultes à former des équipes de liturgie vivante, dans leur propre communauté paroissiale.

Enfin, les actes complets du congrès paraîtront dans le numéro de décembre-janvier de la revue *le Souffle*, publiée par le Centre catéchétique de Montréal.

Jean LEMIEUX.

A l'heure des explications

Le fait a surpris: il était sans précédent. Affligé par le limogeage de M. Krouchtchev, après avoir chaleureusement évoqué la politique de coexistence pacifique, U. Thant, secrétaire général de l'O. N. U., a demandé que Krouchtchev fasse, s'il le désire, une déclaration publique « sur les circonstances de son départ du pouvoir ».

Que voulez-vous que Krouchtchev dise, sinon qu'en effet, « son grand âge » portait préjudice à la « pratique du pouvoir » et à la politique de coexistence pacifique? Quant aux nouveaux dirigeants, on peut être sûr qu'ils ne manqueront pas, en temps et lieu, de faire savoir à U. Thant de se mêler de ce qui le regarde.

Qu'il ait ou non prévu les risques, M. Thant a dit tout haut ce que beaucoup pensent; les partis frères, en particulier, et, à leur tête, le puissant parti communiste italien dont la réaction a obligé, bon gré mal gré, le puissant parti français à demander, à son tour, des explications à Moscou.

Cette mise en demeure est beaucoup plus sérieuse que l'intervention naïve de U. Thant qui s'attend à ce que, en plein XX^e siècle, l'U. R. S. S. respecte la déclaration universelle des droits de l'homme... Pour la première fois, on entend les partis frères de l'internationale communiste crier sur *la place publique* qu'ils ont droit de savoir ce qui se passe dans les affaires intérieures de l'U. R. S. S., patrie du socialisme. On comprend leur désarroi. L'histoire officielle enseignera dorénavant que l'U. R. S. S., depuis 1924, après avoir été gouvernée, trente ans, par un despote meurtrier, l'a été, ces dix dernières années, par un bavard incompetent et incohérent. Le mouvement de l'histoire peut-il à ce point être aveugle ?

Cette fois, ce n'est plus le Kremlin qui demande des comptes; c'est de lui qu'on en exige.

Il faut voir là, croyons-nous, un événement important: le bloc communiste se délite. Lentement, toutefois, puisque toutes les explications qu'on demande et qu'on reçoit viennent *après* la destitution de Krouchtchev, et que dans son malheur, Krouchtchev n'est pas là pour prendre part au colloque: il s'est volatilisé.

L. D'APOLLONIA.

Affiliations syndicales de professeurs

Trois associations provinciales de professeurs ont récemment demandé et, dans deux cas, déjà obtenu leur affiliation à deux groupements syndicaux supérieurs. En août dernier, l'Association professionnelle des professeurs laïques de l'enseignement classique (A. P. P. L. E. C.) décidait de s'affilier à la Confédération des syndicats nationaux (C. S. N.). Le 31 octobre, l'Association des professeurs d'écoles normales catholiques (A. P. L. E. N. C.) se joignait à la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec (C. I. C.). Enfin, le 9 novembre, l'Association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé (A. P. P. E. S.) demandait son admission dans les rangs de la C. S. N.

Ce mouvement d'affiliation paraît résulter, entre autres causes, de l'autorité grandissante du ministère de l'Éducation: les professeurs craignent, semble-t-il, de n'avoir pas, s'ils demeurent isolés, la puissance de négociation voulue. De fait, les professeurs de l'enseignement spécialisé et ceux des écoles normales sont déjà aux prises avec de sérieuses difficultés dans leurs rapports avec le gouvernement.

Même si le choix de deux corps supérieurs différents peut étonner à première vue, il s'explique assez naturellement. Les professeurs d'écoles normales se joignent à la C. I. C. qui, avec ses 40,000 membres, représente déjà tous les professeurs de l'enseignement primaire et secondaire, secteur public. Les professeurs d'écoles techniques ont un lien plus direct avec l'industrie et leur affiliation à la C. S. N. pourrait s'expliquer de ce chef. Des avantages de caractère plus immédiat ont pu jouer également. Quant aux professeurs des collèges classiques, ils ont sans doute été attirés par le dynamisme de la C. S. N.

Le phénomène paraît présager, pour l'avenir, une plus grande diversification des groupements syndicaux. Nous avons été habitués, jusqu'ici, à parler de deux centrales syndicales, la F. T. Q. et la C. S. N., qui, avec d'autres groupes dits

indépendants, constituaient le mouvement ouvrier de notre province. Il faudra peut-être un jour parler de plusieurs centrales syndicales. Le mouvement observé chez les professeurs au cours des mois derniers n'est sans doute qu'une amorce: il se poursuivra parmi eux et d'autres les imiteront.

D'aucuns s'affligeront peut-être des options différentes prises par les associations en cause: certains souhaitent l'unité complète de tous les enseignants, d'autres, de tout le mouvement syndical. Il y a, dans l'unité, une valeur positive incontestable. D'un autre côté, la liberté de choix demeure nécessaire et la concurrence, excellente. D'ailleurs, l'unité d'action peut se réaliser par d'autres moyens que par l'affiliation à un seul et unique corps central.

Quoi qu'il en soit de ce problème, l'intérêt que manifestent les professeurs à l'endroit des questions pédagogiques et syndicales de leur profession constitue un gage non équivoque de progrès social.

Gérard HÉBERT.

16 novembre 1964.

Les 15-25

Le F. Jean-Paul Desbiens, F. M. S. (le Frère Un Tel) avait paru une fois ou l'autre à la télévision à la satisfaction de tous; c'était l'époque où *Les insolences* faisaient choc dans le milieu. Il partit ensuite poursuivre ses études en Europe; dès son retour, on l'appela au ministère de l'Éducation. En plusieurs conférences, il avait attiré l'attention des jeunes sur la nécessité de l'étude et de la compétence.

L'Assurance-Vie et les Caisses populaires Desjardins ont eu la main heureuse en invitant le F. Desbiens à animer l'émission *Les 15-25*. Éducateur dans l'âme, celui-ci y a vu l'occasion de rendre service aux jeunes en présentant aux adultes les problèmes de la jeunesse tels qu'ils se posent chez nous. Parents et éducateurs ont grand intérêt à suivre ces émissions dont les jeunes eux-mêmes font les frais.

Le réalisateur Jean-Pierre Sénécal, de Radio-Canada, a fort bien conduit sa lourde tâche; le découpage de 350 interviews recueillis de Québec à Saint-Boniface (Manitoba), et le montage de plus de 80,000 pieds de film n'ont pas été un mince travail.

La première émission, très vivante, aguichait les téléspectateurs et les sensibilisait au problème. Dès la deuxième consacrée à l'orientation des jeunes, l'émission avait de l'unité et de la consistance. Les jeunes ont répondu avec santé, assurance et spontanéité. Le F. Desbiens,

dans son commentaire ferme et intelligent, a souligné nettement la carence principale: nous n'avons que 200 orienteurs pour 400,000 étudiants, un pour deux mille.

Les sujets annoncés pour décembre et janvier seront: le journalisme et le syndicalisme étudiants, l'engagement social et politique, l'amour et les fréquentations, le mariage, l'exode vers la ville, l'argent, la religion et le bonheur. Sujets de grande actualité.

Soyons à l'écoute des jeunes qui s'ouvrent franchement de leurs préoccupations. Nous pourrions ensuite mieux les comprendre et les aider.

Jean-Paul LABELLE.

Johnson à la présidence

Voilà donc Johnson installé pour quatre ans à la Maison Blanche par un vote majoritaire écrasant, ce qui fait de Goldwater le candidat le plus durement défait que les États-Unis aient connu: 5 États du vieux Sud ont voté pour lui, auxquels s'est ajouté son État natal. C'est tout. Et lui-même ne sera plus rien, après le 20 janvier, pas même sénateur.

Le vote de confiance massif donne à Johnson une extraordinaire liberté d'action, et à l'énergie redoutable de cet homme politique un surcroît de puissance. Il n'est pas dans la position de Kennedy élu à la présidence par la majorité d'un dixième de un pour cent, Johnson a les coudées franches.

Le danger qui pourrait guetter le nouveau président serait celui de s'attaquer aux problèmes de l'O. T. A. N., par exemple, comme aux affaires du Congrès et d'aborder une personne comme M. de Gaulle ou M. Wilson comme il le ferait d'un sénateur récalcitrant.

Les problèmes de l'O. T. A. N., de l'Europe, du nouveau directoire de l'U. R. S. S. ne sont pas les seuls qui attendent Johnson. La situation au Viet-nam va le mettre en demeure de prendre des décisions, de façon ou d'autre, pleines de risque, et la situation de l'Amérique lui donnera des inquiétudes: Castro s'en chargera.

Le président Johnson sait qu'il est plus à l'aise dans les affaires intérieures que dans les affaires extérieures de son pays. Il sera intéressant de le voir faire, au milieu de surprises agréables et désagréables, son apprentissage au sommet de la puissance; car, non seulement Johnson est-il le président des États-Unis, mais il s'estime, à bon droit, l'héritier de la majorité occidentale.

L. D'APOLLONIA.

Les livres

Disques RM: **Le Baptême. Célébration solennelle.** Coll. « Assemblées chrétiennes », n° 2. — Notre-Dame-du-Cap, Editions RM, Edition spéciale, RM. 36413, 12", 33 1/3 t., monaural.

CE DISQUE reproduit une véritable célébration liturgique du baptême qui s'est déroulée dans l'église Sainte-Foye de Québec. Ont participé à cette célébration les étudiants et les professeurs de l'Institut de catéchèse de l'université Laval. Le rituel ordinaire du baptême est enrichi de monitions liturgiques préparées par le P. Gaston Fontaine, C. R. I. C., et lues par M. l'abbé Jean-Marie Brochu, de chants français intercalés dans la célébration. Cette forme solennelle a deux avantages: 1° grâce aux monitions, elle rend plus intelligibles les cérémonies et le sens du baptême; 2° elle assure une participation plus intime des assistants. Les pasteurs ou les équipes liturgiques qui voudraient utiliser cette forme solennelle dans leur paroisse gagneront à écouter ce disque qui nous paraît un excellent exemple et un témoignage vivant.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Disque RM: **Paul VI nous parle de la sainte Vierge.** — Notre-Dame-du-Cap, Editions RM, Edition spéciale, NDC 376323, 7", 33 1/3 t., monaural.

À L'OCCASION du congrès international des Congrégations mariales, à Rome, en septembre 1963, Paul VI a prononcé une allocution sur la sainte Vierge, dans un français impeccable et d'une voix pleine, parfaitement maîtresse d'elle-même. Après les salutations d'usage, le Pape a montré comment la Vierge répondait aux aspirations des hommes modernes, surtout des jeunes. Ceux-ci, déclarait-il, recherchent la beauté, la grandeur, la joie et l'amour. Or, Marie est un sommet de beauté, elle dépasse toute grandeur créée, elle est source de joie et symbole parfait de l'amour. Ce texte mérite d'être répandu, surtout parmi les congrégations mariales de jeunes gens et de jeunes filles. Ils y entendront la voix ferme d'un Père qui les confirme dans la voie qu'ils ont choisie: aller au Christ par Marie.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Eugène NADEAU, O. M. I.: **Victor Lelièvre pêcheur d'hommes.** — Cap-de-la-Madeleine, Editions Notre-Dame-du-Cap, 1964, 402 pp., 17 cm.

VOILÀ la biographie impatientement attendue d'un grand apôtre de chez nous. Il n'était pas facile de présenter de ce vieux saint pittoresque un portrait véridique; mort depuis huit ans à peine, il fallait trier l'essentiel de l'accessoire; il ne fallait pas, non plus, sous peine de le rendre méconnaissable, lui ôter ses défauts qui étaient l'envers de sa puissante personnalité. L'A. a bien fait revivre l'apôtre français devenu canadien d'esprit et de cœur que nous avons connu et aimé.

Arrivé au pays jeune prêtre, l'Oblat breton n'a cessé, pendant plus de cinquante ans, de prêcher l'Évangile et le Sacré Cœur dans la province et particulièrement dans la ville de Québec où il résida. Processions

triomphales de la fête du Sacré Cœur, maison de retraites de Jésus-Ouvrier, vocations tardives éveillées et cultivées furent les œuvres maîtresses de sa vie. Il avait le don de toucher les pêcheurs. Prédicateur populaire-né, il tenait les foules pendant des heures sous le magnétisme de sa parole nourrie d'Évangile, émaillée d'histoires savoureuses et de mots d'esprit étincelants. Toute occasion lui était bonne d'annoncer le Sacré Cœur. Jour et nuit, *opportune, importante*, « le lièvre », comme il se plaisait, ne cessait de prêcher. Ses supérieurs ne savaient pas toujours où le retrouver ni s'ils lui commandaient ou obéissaient. Un homme, comme lui, à un exemplaire leur suffisait! Toujours en quête d'argent pour une œuvre, une vocation, un pauvre, il demandait de forts montants à ses amis fortunés, faisant tomber par une bonne blague l'hésitation et emportant le morceau. Il ne connaissait qu'un livre: l'Évangile; il n'avait qu'un amour: le Sacré Cœur. C'est l'explication de l'extraordinaire fécondité de son ministère. Enfin, comme les grands apôtres, la croix a marqué le P. Lelièvre, surtout à la fin de sa vie. Lui qui avait prêché si bien la miséricorde, il fut pendant ses trois dernières années tourmenté par l'appréhension de son salut.

Prêtres et laïcs goûteront cette biographie du P. Lelièvre. À l'heure où nous cherchons de savantes techniques pour garder notre peuple au Seigneur et préparer des apôtres convaincus, la vie de cet homme naturellement timide et peu donné aux sciences profanes, rappelle la puissance toujours actuelle de l'Évangile et de l'amour du Sacré Cœur.

Wilfrid GARIÉPY.

Gaston CARRIÈRE, O. M. I.: **Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada**, tome V, 1^{re} partie, de l'arrivée au Canada à la mort du Fondateur, 1841-1861. — Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1963, 275 pp., 24,5 cm.

LA CORRESPONDANCE des premiers Oblats venus au Canada nous fait voir avec quelle rapidité ils se répandirent dans notre immense pays. Mgr Bourget les voulait partout: missions paroissiales, missions indiennes au Témiscamingue, au Saguenay, sur la côte Nord et dans le nord-ouest, visite des chantiers le long de l'Outaouais et de la Gatineau. Malgré leur nombre croissant, les Pères ne cessaient de réclamer du renfort. Leur fondateur, Mgr de Mazenod, s'en impatientait parfois, lui qui devait répondre aux nombreuses demandes des évêques d'Europe; mais son bon ami, Mgr Bourget, venait à la rescousse de ses missionnaires, et des recrues arrivaient chaque année. En 1847, leur supérieur, le P. Guigues, fut nommé premier évêque de Bytown (Ottawa). Il y fonda un séminaire et une université. Les lettres de ces vaillants pionniers nous révèlent l'état religieux de la population éloignée des centres, au milieu du XIX^e siècle, et la part considérable que les Oblats prirent au développement de notre pays.

Adélarde DUGRÉ.

Noviciat des Jésuites, Saint-Jérôme.

Marcelle MAURETTE: **Le Procès de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.** — Paris, les Editions du Cerf, 1963, 120 pp., 16,5 cm.

S'INSPIRANT des écrits de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et du procès de béatification, l'A. dessine, dans une œuvre imaginaire présentée à la télévision française, un visage de la sainte on ne peut plus vrai. Il faut aussi louer, dans ce télé-théâtre, la sobriété de l'expression et l'émotion religieuse profonde. L'austère Carmel s'y révèle dans toute la richesse de sa vie intérieure: les sœurs appelées à témoigner, alors qu'elles livrent leur drame spirituel, demeurent intensément humaines. Ceux qui aiment la petite Thérèse — il faudrait dire la « grande » — et ceux qui sont prévenus contre elle feront bien de lire ce livre tonifiant, moderne et authentique. Signalons que les disques Jéricho ont publié l'enregistrement de cette émission.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Michel LAFON: **Le Père Peyriguère.** — Paris (27, rue Jacob, VI^e), Editions du Seuil, 1963, 189 pp., 18,5 cm.

AVEC BEAUCOUP DE SIMPLICITÉ, l'A. évoque une figure qui rappelle de très près celle du P. de Foucauld. Nul, mieux que le P. Peyriguère, n'a su transposer dans le détail de sa vie le message de Foucauld. Un homme, attiré par la contemplation et la solitude, est dévoré par les devoirs de la charité. Lui qui aurait voulu publier des volumes dont la documentation s'accumulait sur sa table de travail, n'en a guère le temps. Du matin au soir, il habille et soigne les pauvres et les enfants; la nuit, il adore le Saint-Sacrement. Avec ses Berbères il s'est identifié; il les a défendus. Surtout, il leur a montré, par sa bonté et son dévouement, le visage authentique du Christ. Sa vie, plus que les livres rêvés, demeurera le témoignage émouvant d'une incessante fidélité à l'esprit de l'Évangile.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Abraham ROTHBERG: **L'Histoire vécue de la seconde guerre mondiale.** T. I: *L'Agression.* T. II: *Le Siège.* T. III: *La Riposte.* T. IV: *La Victoire.* Coll. « Marabout Université ». — Québec (226 est, rue Christophe-Colomb), Editions Marabout, 1963, chacun 240 pp., 18 cm.

TRADUITE DE L'ANGLAIS, cette histoire de la seconde guerre mondiale se lit comme le plus passionnant roman d'aventures, d'autant plus qu'elle est abondamment illustrée et qu'elle reproduit les plus célèbres photographies prises au cours de la guerre, par exemple celle des soldats américains hissant le drapeau étoilé sur les ruines d'Iwo Jima. L'A. laisse parler les hommes et les événements; il n'essaie pas d'intervenir personnellement dans le récit, sauf peut-être à la fin, quand il dresse le bilan de la guerre: 17 millions de soldats et 18 millions de civils, soit 35 millions d'hommes éliminés en 5 ans et demi, des dépenses militaires se chiffrant à 1,100 milliards de dollars et des dommages provoqués par la guerre à 2,100 milliards de dollars, des famines, des millions de déracinés et de personnes déplacées, des millions de blessés et d'invalides... Il termine par ces mots prononcés par Franklin Roosevelt le 18 juin 1942: « Notre terre n'est qu'une petite étoile dans l'univers. Nous pouvons

encore en faire, si nous le voulons, une planète que la guerre ne meurtrira plus, que la faim et la peur ne tourmenteront plus, que d'insensées querelles de race, de couleur de peau ou de religion ne diviseront plus. Ayons le courage de commencer cette tâche aujourd'hui pour que nos enfants et nos petits-enfants puissent être fiers du nom d'hommes... »

Richard ARÈS.

Marcel TRUDEL: *L'Esclavage au Canada français. Histoire et conditions de l'esclavage.* — Québec, Les Presses universitaires Laval, 1960, 432 pp., 22,5 cm.

DÈS QU'ON ABORDE la lecture de cet ouvrage, on est convaincu de l'immense tâche accomplie par son auteur. À l'étendue et au détail de la bibliographie, le lecteur peut juger du soin des recherches documentaires. L'esclavage au Canada français n'avait pratiquement jamais reçu chez les historiens un traitement poussé et l'on comprend pourquoi, devant la dispersion de la documentation. L'auteur n'a laissé échapper aucun aspect du problème. Il trouve le tour de répondre à toutes les questions qui peuvent surgir d'une telle étude. Il a constamment soigné ses compilations et fourni en chiffres absolus et en chiffres relatifs tous les renseignements souhaitables.

Oui, contrairement à ce que l'on peut souvent penser, l'esclavage a existé au Canada avant et après 1760. On calcule un peu moins de 4,000 esclaves (2,472 sauvages et 1,132 nègres) en une période de 125 ans. Quoique limités en nombre, ils ont vécu presque à la façon des hommes libres; ils ont joui d'à peu près tous les avantages de la population blanche, ont parfois reçu de l'instruction et ont eu accès à tous les sacrements et à la pratique normale de la religion. Ils étaient traités plutôt comme des enfants adoptifs que comme des esclaves. Leurs prénoms étaient ordinairement français et leurs noms de famille fréquemment ceux de leurs propriétaires. Leurs maîtres appartenaient à toutes les classes de la société, étaient à 86% canadiens-français et en majorité des commerçants. Même si l'âge moyen de la mortalité était inférieur à vingt ans, plusieurs esclaves ont atteint les 70, 80 et même 100 ans. Quelques-uns se sont mariés mais ont laissé relativement peu de descendants. Leur sang a été très peu mêlé au sang français de nos ancêtres, malgré le rêve de Colbert d'unir la race blanche et la race rouge. Finalement, ils ont disparu un à un comme ils étaient apparus. Dans les quelque treize appendices où il dresse différentes listes, l'auteur nous donne un avant-goût du dictionnaire de l'esclavage qu'il prépare.

Georges-Émile GIGUÈRE.

Maison Bellarmin.

Edmond DE NEVERS: *L'Avenir du peuple canadien-français.* — Montréal, Fides 1964, 334 pp., 21 cm.

L'OUVRAGE d'Edmond de Nevers, publié à la fin du XIX^e siècle et presque oublié aujourd'hui, méritait une réédition, surtout en ce moment où plus passionnément que jamais se discute l'avenir du peuple canadien-français, l'avenir du Québec. On y retrouve ces mots d'ordre qui ont inspiré plus d'une génération: « Soyons fiers et nous serons forts! » « Chacun des descendants des 65,000 vaincus de 1760 doit compter pour un. » « Nous ne pouvons être

un peuple qu'à la condition d'être un grand peuple. » « Notre mission, à nous Canadiens français, est de faire pour l'Amérique ce que la mère patrie a fait pour l'Europe. » L'A. ne croit pas à l'indépendance du Québec; il se prononce même violemment en sens contraire: « Quant à l'indépendance de la province de Québec, il serait ridicule d'y songer: ce serait l'établissement d'une république sur le modèle de celles de l'Amérique du Sud, ce serait lâcher la bride à toutes les convoitises, à toutes les ambitions, à toutes les vanités, établir d'une manière permanente le règne de la corruption, de la médiocrité et de l'intolérance. » (P. 254.) L'avenir du peuple canadien-français, il le voit au sein de la grande République américaine; les Canadiens français s'y tailleront une place de choix surtout en Nouvelle-Angleterre où ils sont déjà fortement installés.

Les événements ont démenti les prédictions de l'A., mais son ouvrage est encore à lire et les conseils qu'il donne à la jeunesse, concernant l'instruction surtout, sont toujours d'actualité.

Richard ARÈS.

Ernest RICHER, S. J.: *Français parlé, français écrit.* — Bruges-Paris, Desclée de Brouwer (2^e éd.), 1964, 191 pp.

DANS CE LIVRE, l'A. applique au français sa théorie des LIEUX LINGUISTIQUES; il envisage l'étude de la langue d'une façon toute nouvelle, et sa méthode d'analyse, fondée sur les principes mêmes du structuralisme contemporain, mène à une connaissance systématique du français.

Partant des faits de langage eux-mêmes et rejetant toute forme d'*a priori*, il aboutit à une description objective *exclusivement* linguistique. Ce qui veut dire qu'il établit une frontière précise entre le plan syntaxique et les plans logique, sémantique, psychologique, etc.; ce qui veut dire aussi qu'il considère toutes les unités du langage — des plus petites aux plus larges — non en elles-mêmes, mais par rapport aux fonctions qu'elles remplissent dans le système tout entier. Ces fonctions constitutives du discours n'apparaissent qu'au moment où surgissent des *connexions* entre les diverses suites sonores contenues dans le répertoire français, c'est-à-dire au moment où celles-ci s'actualisent dans la communication. Ex.: PIERRE ACHETE UN LIVRE — J'ACHETE UN LIVRE DE PIERRE. Pour en faciliter l'étude, l'auteur classe ces fonctions ou rôles syntaxiques en quatre grandes catégories, respectivement appelées fonctions de *procès*, de *dénomination*, de *spécification* et de *signalisation*.

Après avoir étudié ces catégories hors du discours, on procède à la description détaillée de tous les phénomènes syntaxiques rencontrés à l'occasion du déroulement de l'énoncé total. Enfin, dans la quatrième partie de l'ouvrage, on propose un procédé d'analyse qui respecte la *nature propre* de la langue française. Qu'obtient-on au terme de cette observation méthodique et rigoureuse? — Seulement des « rôles syntaxiques remplis par des unités de langage aux dimensions variables, qui n'obtiennent leur valeur propre et temporaire que dans et par un énoncé total que ces unités contribuent à édifier » (p. 173).

La théorie de l'A. se laisse difficilement enfermer dans les limites d'un bref compte rendu. Nous tenons, cependant, à souligner ici l'importance de *Français parlé, français écrit* pour la pédagogie de l'enseignement de la langue. Le livre du P. Richer, qui

témoigne d'une grande hardiesse d'esprit, fournit un instrument de la plus haute qualité à tous les professeurs sérieux, à tous les pédagogues désireux de comprendre vraiment la structure de la langue qu'ils parlent et enseignent. Disons plus: nous jugeons ce livre indispensable, à l'heure présente, à qui veut être objectif et simplement honnête en matière de langue. Certes, il y aura toujours des enseignants qui préféreront s'éclairer à la chandelle, mais la théorie des LIEUX LINGUISTIQUES après avoir fait choc dans certains milieux, a déjà alerté chez nous plus d'un pédagogue: qu'on veuille donc bien s'y arrêter; qu'on veuille bien réfléchir sur la réalité linguistique, et l'on verra que la théorie opère une révolution prometteuse des plus beaux résultats dans les domaines d'abord proprement scientifiques: syntaxe, sémantique, stylistique, traduction, calcul électronique, etc., puis, il va sans dire, dans le domaine purement pédagogique.

Il faut féliciter l'A. mais il faut surtout souhaiter qu'un grand nombre de pédagogues profitent d'un instrument de réflexion aussi remarquable.

Sœur MARIE-SAINT-JEAN-d'ÉPHÈSE.

Ecole normale Marie-Rivier, Saint-Hyacinthe.

Réjean ROBIDOUX, O. M. I.: *Roger Martin du Gard et la religion.* — Paris, Aubier, 1964, 395 pp., 20 cm.

CET OUVRAGE est une contribution importante à la connaissance de Roger Martin du Gard. C'est la première longue monographie consacrée à ce romancier encore mal connu et qui est cependant l'un des témoins principaux de son époque. Dans une introduction de quelques pages, l'A. situe le champ de son étude. L'ouvrage porte sur la connaissance de l'homme, sur l'âme, la pensée, la sensibilité de RMG, et c'est par le témoignage de l'œuvre que le Père Robidoux cherche à évoquer les traits de l'homme qui a inventé *Jean Barois* et *les Thibault*. Quel est pour cet écrivain le sens de l'homme et de la vie? La destinée se clôt-elle sur les horizons d'ici-bas, ouvre-t-elle au contraire sur un au-delà? RMG a réfléchi durant toute sa vie sur la question religieuse, et cela est un paradoxe chez cet esprit qui s'est éloigné de toute croyance dès la vingtaine, et qui est demeuré préoccupé de ce problème sans la moindre velléité de conversion. RMG a tenté dans son œuvre de résoudre sans la religion l'énigme de la condition humaine, mais il conserve toujours dans sa tentative une référence à la religion, soit pour s'en détourner formellement, soit pour adhérer à l'incrédulité avec des dispositions et des démarches qui ressemblent à celles d'un croyant. L'A. examine de près cette attitude, de prime abord, surprenante. Il le fait avec une méthode rigoureuse et une patiente recherche, en discernant les questions importantes, et par une analyse soignée des textes et des documents personnels auxquels il lui a été donné d'avoir accès. Cette sévère exigence de rigueur est associée à une sympathie pénétrante et judicieuse. Cette étude attentive et persévérante permet à l'A. de suivre pas à pas la carrière d'un esprit qu'une option religieuse fondamentale a détournée de la foi, mais qu'une grande probité morale nous rend fraternel. Nous devons au Père Robidoux un livre de haute tenue et un modèle de biographie. L'ouvrage fourmille d'informations de toute nature sur la période de formation de RMG, sur

ses amitiés avec Marcel Hébert, Gide, Jacques Copeau, sur le climat intellectuel et social des premières décennies du XX^e siècle. Des analyses sur la nature de l'acte de foi, sur le sens du message chrétien qui est une voie vers le Christ (ce que RMG n'a pas saisi) font les mises au point sur les erreurs de RMG touchant le catholicisme.

Pierre ANGERS.

Collège Jean-de-Brébeuf,
Montréal.

Gabrielle ROY: *La Montagne secrète. Roman.* — Montréal (450, av. Beaumont), Beauchemin, 1961, 222 pp., 20,5 cm.

ON S'EN VEUT de dire si tard le bien qu'on pense de *la Montagne secrète*. In vraisemblable conte, dont la dédicace suggère qu'il se fonde sur la réalité. Un trappeur canadien, artiste-né mais sans culture, que hante le besoin de recréer la création, de peindre surtout une montagne parfaite de l'Ungava, aperçue après d'incroyables randonnées dans le Nord-Ouest, contemplée avec amour, puis esquissée, redessinée, rencontre un missionnaire qui le persuade d'exposer ses œuvres à Montréal. Chose faite, le trappeur artiste s'en va à Paris; encouragé par un maître exigeant et un jeune rapin, il y travaille et y meurt dans une mansarde, en achevant de peindre son âme dans un portrait de lui-même. In vraisemblable et plus vraie que nature, cette histoire-étude du tourment éprouvé par le génie apporte aux maîtres et à leurs disciples une évocation de grand prix. Que de Pierre Cadourai, nom du héros, le Canada français n'a-t-il pas vu naître, souffrir et mourir! Ce regret a-t-il inspiré le récit? Je ne sais. Il se dégage pourtant de ce poème en prose, aux décors typiquement canadiens, au style personnel, envoûtant, malgré quelques caprices syntaxiques, dont, longtemps après l'avoir lu, vous rêvez encore, la mémoire pleine des fresques brossées par l'A. (le fleuve Mackenzie, la toundra, la chasse au caribou) et des brèves mais profondes réflexions jetées, sans effort, sans insistance, au cours de la narration. Parmi les banalités sordides qu'exhibe notre production récente, même (peut-être surtout) féminine, *la Montagne secrète*, dont aucun passage ne choquerait la sensibilité la plus exquise, dont aucun personnage ne déplaît, se dresse comme un joyau de force, d'originalité, de pureté.

Joseph D'ANJOU.

Georges GOUGENHEIM: *Les Mots français dans l'histoire et dans la vie.* — Paris (82, rue Bonaparte), A. & J. Picard & Cie, 1962, 331 pp., 19 cm. Prix: 14,50 F.

AUSSEI CLAIR ET SIMPLE que savant, l'A. s'adresse à tout lecteur désireux de connaître l'origine et l'évolution des mots français qu'il emploie, afin d'en mieux respecter le sens. Réduite au minimum, la théorie se dégage des faits linguistiques dont l'A. trace l'histoire. Après un chapitre qui, par l'étude de certains mots de provenance diverse (haut Moyen Age, époque classique, langue littéraire...), offre à l'A. l'occasion de formuler quelques principes (pp. 39, 45-46), on lit quatre chapitres qui traitent des mots relatifs au monde extérieur (temps et saisons, terre, animaux et végétaux), à l'homme (physique, moral, intellectuel), à la vie sociale (famille, pays, patrie, maison, loi, échanges), aux formes de l'activité humaine (travail, véhicules, ateliers, métiers). Suivent un chapitre portant

sur quelques verbes et adjectifs et un autre concernant la prononciation et la grammaire. Les réflexions explicatives n'y manquent pas; l'A. les glisse à la fin d'un développement (67, 133, 144, 156, 164, 221, 272). Chaque page intéresse et instruit; entre autres, celles qui analysent les mots *chappelle* (21), *ouragan* (32, 50), *grève* (66), *loi* (160), *fantassin* (164), *cour* (168), *travail* (201), *timbre* (251), *falloir* (260). Le Canadien constate qu'il a gardé des mots et des sens abandonnés ou remplacés (souvent à tort) par les Français: *canot* (32, 213), *frimas* (52), *amont* (59), dont les vieux Gaspésiens, imitant l'auteur de *la Chanson de Roland*, font encore une locution adverbiale (*amont* — à mont) ou prépositive (*amont*, en haut de; *amont la côte*), *vaisseau* (215), *barge* (216). Le latin, note l'A. (258), constitue « le fonds essentiel » de notre langue. De celui à qui manque ce fonds, comment espérer qu'il honore le français?

Joseph D'ANJOU.

Dr Paul CHAUCHARD: *La Maîtrise de soi.* Coll. « Psychologie et sciences humaines ». — Bruxelles (2, galerie des Princes), Charles Dessart, 1963, 226 pp., 18,5 cm. Prix: 96 fr. b.

LES ABUS DE LA TECHNIQUE exposent l'humanité à la régression, à la dépersonnalisation, en contrariant le progrès psychologique et moral. Or, la neurophysiologie offre les outils de ce progrès. La connaissance qu'elle élabore du cerveau et de son fonctionnement lui permet de distinguer le normal (même rare) et l'anormal (même fréquent), de proposer une éducation efficace de la réflexion et du vouloir et ainsi de faciliter l'amour du bien, sans lequel il n'y a ni équilibre ni bonheur. L'A. ne s'exprime pas toujours avec une parfaite rigueur philosophique; mais il montre bien que le cerveau supérieur est l'organe de la maîtrise de soi et qu'on peut, donc on doit, par l'éducation, en conditionner l'action de manière qu'il obéisse aux requêtes de la perfection morale et coopère aux actes qui la réalisent. C'est par ignorance, préjugé, défaut de discipline précoce et constante que vouloir paraît difficile. Mais il faut d'abord connaître le vrai bien humain: la maîtrise de soi en rend alors l'accomplissement aisé. L'A. insiste avec raison sur la nocivité psychique du mal, sur la réflexion et l'oblativité comme éléments de la vraie spontanéité dans l'amour, sur l'erreur qui identifie naturel avec animal et instinctif, sur l'influence du milieu, plus marquante que l'hérédité, sur la liberté, faculté du bien et non du caprice. On nuancera l'emballage de l'A. pour les théories de Teilhard de Chardin et l'espèce de naturalisme qui le porte à penser qu'il suffit de savoir et de vouloir pour bien agir. Mais on devrait l'entendre lorsqu'il presse de créer un milieu propice à l'équilibre humain.

Joseph D'ANJOU.

CENTRE D'ÉTUDES LAËNNEC: *L'Enfant malformé.* — Paris (10, rue Cassette), Lethielleux, 1963, 158 pp., 19 cm. Prix: 8,25 F.

L'AFFAIRE VANDEPUT (*Relations*, févr. 1963, p. 35) et le drame de la thalidomide ont forcé médecins et profanes à reconnaître les aspects psychologique, social et moral de la médecine et, par le fait même, la portée universelle d'un geste posé à l'occasion d'un cas particulier. Le Centre

d'Études Laënnec étudie les malformations congénitales de tous les points de vue: médical (causes, prévention, guérison), légal (sévérités, insuffisances des lois), psychologique (dilemme du médecin qui veut aider ses clients et doit respecter l'ordre moral; angoisse de la mère; difficultés éducatives de la famille; réaction du malade), moral (problème du mal en général et de la souffrance des enfants, vertus exigées par l'épreuve), social (diffusion des préjugés, complicité dans le scandale, solidarité dans l'entraide nécessaire aux parents et aux enfants). Accessible au lecteur moyen, même dans sa partie technique, très humain par la sympathie qu'on y témoigne à la faiblesse, le recueil relatif à l'enfant malformé fait comprendre que le progrès scientifique et culturel ne peut résulter de la démission des médecins et de leur clientèle devant le malheur, mais de l'effort personnel et social dont la morale chrétienne propose l'accomplissement.

Joseph D'ANJOU.

ARCHIVES DES LETTRES CANADIENNES, II: *L'École littéraire de Montréal. Bilan de l'année 1961.* — Ottawa, Centre de Recherches de Littérature canadienne-française de l'Université d'Ottawa. Fides, Montréal et Paris, 1963, 384 pp., 25 cm.

ÉTUDES REMARQUABLES sur une période importante de notre littérature. La documentation est vaste et les portraits se dégagent avec un relief inconnu. Les principaux personnages de ce mouvement littéraire font l'objet d'analyses pertinentes et le lecteur fait plus ample connaissance avec Henry Desjardins, Arthur de Busières, Albert Laberge et Silvio. Quant aux écrivains déjà connus, ils sont présentés sous un angle nouveau.

Le bilan littéraire de l'année 1961 offre des jugements pondérés et bienveillants sur le roman, la poésie, le théâtre et les essais. On ne saurait trop féliciter l'équipe du Centre de Recherches pour ses travaux d'intérêt vital à notre histoire littéraire.

Paul-Émile RACICOT.

Maison Bellarmin.

EN COLLABORATION: *Nos hommes politiques.* — Montréal (3411, rue Saint-Denis), Les Éditions du Jour, 1964, 126 pp., 19,5 cm.

TRAVAUX présentés à la X^e conférence annuelle de l'Institut canadien des Affaires publiques. Comme tous les volumes du genre, celui-ci contient du bon et du moins bon. La conférence de M. Alfred Sauvy sur « Les voies nouvelles de la démocratie » est à lire; il est très difficile, par contre, d'apprécier le contenu du texte de M. René Lévesque: il s'agit de quatre pages d'affilée, sans aucun paragraphe, sans presque aucun signe de repos, quatre pages qu'on a sans doute écoutées avec plaisir, mais qui ne supportent guère aujourd'hui la lecture. Après avoir parcouru ces travaux, l'impression demeure qu'on a agité beaucoup de questions, mais trouvé peu de solutions aux problèmes qu'affrontent aujourd'hui nos hommes politiques et notre démocratie québécoise. L'expérience valait quand même la peine d'être tentée et il faut savoir gré à l'I. C. A. P. de l'avoir fait.

Richard ARÈS.

Jean-Charles MAGNAN: *Silhouettes. Figures du terroir.* — Montréal, Editions Fides, 1963, 252 pp., 21,5 cm.

L'AUTEUR esquisse à grand traits la biographie d'une centaine de « figures du terroir », c'est-à-dire de « pionniers du progrès agricole dans la province de Québec ». On rencontre dans cet ouvrage des noms aussi connus que ceux du chanoine Lionel Groulx, de MM. Albert Rioux, Laurent Barré, Adélar Godbout, Abel Marion, etc., mais en outre une foule d'autres personnages dont les noms sont familiers aux seuls spécialistes de la question agricole. La présentation y est toujours fort sympathique à la « figure » esquissée; d'avance, l'A. s'en excuse: « Si mes *biographies* trouvent que j'ai poussé trop loin la louange, ils n'auront qu'à s'améliorer... Si j'ai oublié quelques-uns de leurs hauts faits, ils feront acte de modestie, ce qui est méritoire. »

Une mine de renseignements sur des personnages qui ont bien servi la cause agricole.

Richard ARÈS.

GRUPE LYONNAIS D'ÉTUDES MÉDICALES: *Paternité et Virilité.* Coll. « Convergences ». — Paris (79, rue de Gentilly), Spes, 1963, 237 pp., 20 cm. Prix: 11,25 F.

COMPLÈMENT des analyses consacrées à *l'Amour maternel* (voir *Relations*, août 1963, p. 242), le présent cahier examine les aspects sociologique (J. Goetz, S. J.), juridique (R. Savatier), biologique (H. Salzman, O. P.), psychanalytique (théorie: S. Lebovici; clinique: A. Ebtinger) et psychopédagogique (D^r A. Berge) de la paternité. Après une critique du paternalisme, abus de l'esprit paternel (P. Badin), suit le « procès du père dans la littérature contemporaine » (R. George). Enfin, de beaux textes, empruntés à *l'Anneau d'or*, exaltent la paternité humaine et la paternité divine. L'ouvrage, austère et instructif, demeure accessible au lecteur cultivé. Trois chapitres plus faciles profiteront à tous. La pathologie de la paternité éclaire certaines souffrances masculines dont les symptômes passent parfois pour des manifestations d'égoïsme. Avec sa clarté coutumière, le D^r Berge trace la voie que doit suivre le père dans l'exercice de sa fonction éducative. Très juste, la critique du paternalisme risque cependant de dévaluer l'esprit paternel lui-même. Recommandons encore la collection « Convergences »: science et foi y collaborent harmonieusement, et dans le dernier recueil, langue et style paraissent plus soignés.

Joseph D'ANJOU.

À VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Le Boréal Express (466, rue Bonaventure, Trois-Rivières), vol. 3, n° 1, an 1763 (septembre 1964).

Numéro consacré à « l'effondrement de la Nouvelle-France » et aux débuts du régime britannique. Le journal élargit ses horizons et nous renseigne sur plusieurs événements survenus en Europe.

EN COLLABORATION: **La Structure du premier cycle universitaire.** — Montréal (260 ouest, rue Faillon), Centre de Psychologie et de Pédagogie, 1964, 68 pages.

Texte d'une étude parue, en substance, dans *Le Devoir*, du 8 au 16 septembre 1964. Après avoir précisé le sens des mots qu'ils emploient et analysé la situation des universités, des collèges classiques et de la population au Québec, les auteurs rejettent la formule des *Junior Colleges* et proposent la création de collèges universitaires, tout en se demandant « si les collèges universitaires doivent être gardés en tutelle par les universités, ou si on doit les fonder dès l'abord comme des institutions indépendantes ».

Wilfrid LABEL: **Les Mesures équivalentes métriques, canadiennes, britanniques, américaines. The Equivalent Measures.** — Montréal (260 ouest, rue Faillon), Centre de Psychologie et de Pédagogie, 1964, chacun 92 pages.

Ouvrage d'une grande utilité pour connaître l'équivalence entre les principales unités de mesure dans le monde, par exemple, à quoi équivalent dans d'autres systèmes de mesures, nos acres, nos arpents, nos barils, nos pieds, nos pouces, nos milles, nos degrés de température, etc. ?

C. FICHEFET et J. CORHUMEL: **Les Jeux olympiques, des origines à nos jours.** Coll. « Marabout service ». — Verviers, Editions Gérard, 1964, 224 pages.

Présentation illustrée des Jeux olympiques à travers les âges: leur passé et leur résurrection depuis 1896. En appendice: liste des lauréats olympiques.

Mes Fiches, Montréal (245 est, boulevard Dorchester), octobre 1964.

Numéro spécial sur la vie et l'œuvre de Félix Leclerc.

Fernand LELOTTE, S. J.: **Étincelles.** Trois séries. — Bruxelles (184, rue Washington), Editions Foyer Notre-Dame, 1964, 64, 64 et 74 pages.

Trois petites brochures contenant environ 2,300 pensées et paroles d'hommes illustres dans tous les domaines. Vademecum à recommander aux gens pressés autant qu'à ceux qui cherchent des thèmes de réflexion personnelle, surtout aux étudiants qui pourront y puiser de quoi se meubler l'esprit et agrémenter leurs dissertations.

J.-M. BAUCHET, S. S. S.: **Frères... causeries et discussions. Club d'amitié.** — Montréal (514 est, avenue du Mont-Royal), Centre eucharistique, 1964, chacun 32 pages.

Deux brochures, la première sur la vocation de Frères dans l'Eglise et dans la société, la seconde destinée aux réunions d'équipes d'amitié.

PAUL VI: **L'Eglise d'aujourd'hui, Ecclesiam suam.** — Paris (17, rue de Babylone), Editions du Centurion, 1964, 128 pages.

Edition française de l'encyclique de S. S. le pape Paul VI, avec introduction et sous titres de Charles Elhinger, A. A.

Paul THÔNE: **Nazareth. La vie cachée de la sainte Famille.** — Marcelle ROGER: **Courts Virages. Contes et nouvelles.** — Château-Richer, Editions Marie-Médatrice, 1964, 132 et 112 pages.

Considérations sur la vie cachée de la sainte Famille à Nazareth. Quelques contes et nouvelles pour les jeunes.

Collection « Adolescent, qui es-tu? »

Louis RENARD: **Sport, mon ami.** — Montréal, Casterman, 1963, 202 pages.

Excellent petit livre sur le sport. Titres de chapitres: 1) histoire du sport; 2) Le sport; 3) éventail des sports; 4) valeur humaine du sport; 5) valeur chrétienne du sport.

RAPTIM CANADA Ltée
AGENCE INTERNATIONALE DE VOYAGES

Approuvée par: IATA, ATC

Conférences Transatlantique et Transpacifique

Pour vous servir: **Luc Gou**, directeur général,
1652, rue Saint-Hubert, Montréal-24, P. Q. Tél.: 845-7223*

Nous mettons à votre disposition nos bureaux de Raptim-Italie, Allemagne, Belgique, France, Hollande, Argentine et Colombie.

Romana
Associatio
Pro
Transvehendis
Itinerantibus
Missionariis

Edification d'une église. — Paris, Desclée, 1964, 32, 46 et 30 pp.

Trois petits livrets en un seul: 1) Bénédiction de la première pierre d'une église; 2) Bénédiction d'une église selon le pontifical romain; 3) Consécration d'une cloche.

Francis VACHETTE, O. P.: **Sauvés par Jésus-Christ.** — Paris (29, boul. de Latour-Maubourg), Les Editions du Cerf, 1964, 72 pp.

En trois brefs chapitres, l'A. présente l'essentiel sur Jésus-Christ ainsi que sur la réponse que l'homme doit donner à la mort et à la résurrection du Christ. Texte préparé pour les étudiants « qui feront pèlerinage vers Notre-Dame-de-Chartres ».

EN COLLABORATION: **Le Père Bruno-de-Jésus-Marie.** — Paris, Desclée de Brouwer, 1964, 56 pp.

Recueil d'articles en l'honneur du P. Bruno, qui fut longtemps directeur de la revue *Etudes carmélitaines*.

Mgr GUERRY: **Le Laïcat ouvrier. Sa mission apostolique.** — Paris, Editions du Centurion, 1963, 128 pp.

Texte d'une conférence prononcée par l'archevêque de Cambrai sur la mission apostolique du laïcat ouvrier adulte dans l'évangélisation du monde ouvrier. Texte lucide et courageux.

Joseph LÉCUYER, C. S. Sp.: **Etudes sur la collégialité épiscopale.** — Le Puy (52, avenue Foch), Editions Xavier Mappus, 1964, 110 pp.

Recherches historiques et théologiques. Quatre chapitres: 1) Le collège des évêques selon le pape Célestin; 2) La collégialité épiscopale selon les papes du V^e siècle après Célestin I^{er}; 3) Liturgie latine et collégialité épiscopale; 4) Le caractère collégial de l'Episcopat selon saint Thomas.

Isaiah A. LITVAK et Bruce E. MALLEN: **Marketing: Canada.** — Toronto (253 Spadina Road), McGraw-Hill, 1964, 344 pp.

Recueil d'articles et d'essais se rapportant au Canada considéré en tant que marché de ventes et d'achats. Trois articles s'occupent spécialement du Québec: ceux de MM. Roland Parenteau, Jacques Brazeau et André Raynauld.

S. S. PAUL VI: **Ecclesiam suam.** Lettre encyclique sur le mystère de l'Eglise. — Montréal, Editions Fides, 1964, 106 pp. Prix: \$0.60.

Version française de la récente encyclique de Paul VI. Une table analytique permet une consultation rapide du texte.

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST

777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.

MR-3

Veillez indiquer ici vos:

NOM _____

ADRESSE _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____ VILLE _____

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure, en français, intitulée "Un exposé de PLANS DE SUCCESSIONS".

Comment le

Montreal Trust

veille aux

intérêts de

votre épouse

après votre décès

Rare est la femme dont les connaissances juridiques sont à la mesure des intérêts qu'elle doit protéger avant—et surtout après votre décès.

Pour exécuter convenablement vos dispositions testamentaires, il faut être presque économiste, spécialiste des questions boursières, expert en problèmes immobiliers, versé en matières fiscales!

Le Montreal Trust veille aux intérêts de votre épouse:

dès aujourd'hui: en coopérant avec votre conseiller juridique sur la façon la plus avantageuse de préparer la transmission de vos biens. Selon que votre portefeuille se compose principalement de valeurs mobilières et immobilières, d'assurance-vie, les dispositions de votre testament varient de manière considérable. Seul un groupe de spécialistes—économistes, conseillers fiscaux— peut vous fournir les indications nécessaires.

Ces conseillers font partie du personnel du Montreal Trust. Nombre d'entre eux sont Canadiens-Français. Ils ont donc une connaissance toute particulière de vos problèmes. Vous serez heureux de leur avoir fait confiance.

après votre décès: votre testament peut régler la disposition de vos biens et sauvegarder les intérêts généraux de votre épouse. Mais avec le temps les conditions économiques changent. Votre épouse ne peut espérer se tenir au courant de tous les développements. Ce qui lui profitait hier peut lui nuire demain. Qui saura prévoir en son nom?

Le Montreal Trust possède toutes les compétences nécessaires pour gérer avec prévoyance et sagesse les biens dont héritera votre épouse. Ses experts mettront à profit leurs vastes connaissances pour faire fructifier le capital que vous aurez accumulé de votre vivant.

Le Montreal Trust combine de vastes connaissances avec le souci du détail et un soin particulier de l'intérêt de chacun de ses clients. Mais avant même de lui confier le soin de vos intérêts, nous vous suggérons de demander une brochure qui vous renseignera pleinement, en remplissant le coupon ci-dessus.



Montreal Trust

TABLE DE L'ANNÉE 1964

(numéros 277-288)

I. — AUTEURS D'ARTICLES

- ARÈS, R. — Langues parlées chez les groupes ethniques au Canada: 15.
— Langues parlées chez les groupes ethniques au Québec: 47.
— Langues parlées chez les groupes ethniques à Montréal: 74.
— Comportement linguistique des minorités françaises au Canada - I, II: 108, 141.
— Religions et groupes ethniques au Canada: 173.
— Religions et groupes ethniques au Québec: 203.
— Quelle est la religion des Canadiens français?: 235.
— Les conditions de survivance française au Manitoba: 292.
— Les chances d'une survivance française au Manitoba: I, II: 329, 357.
BARBIN, R. — Pédagogie religieuse et maturité: 10.
BEAUBIEN, I. — Où se situe l'œcuménisme?: 290.
BONNICHON, A. — Neutralisme au Viet-nam: 289.
BOURGAULT, R. — Le nationalisme - I, II: 68, 101.
— Le biculturalisme - I, II: 131, 163.
— Le mondialisme: 222.
BOUTET, O. — Notre consentement nord-américain: 11.
BRÔCHU, M. — Le Nouveau-Québec indien: pays d'occupation: 44.
— Perspectives de la recherche scientifique au Nouveau-Québec - III, IV: 79, 113.
— Les droits du Québec sur l'île et sur le poste esquimau de Killinec: 177.
— Les raisons du Québec au Nouveau-Québec: 258.
— Fort-Sainte-Foy au service du Nouveau-Québec indien et esquimau: 267.
BRUNELLE, J. — Pour une réforme de la Loi de la convention collective: 43.
CAREW, W. A. (Mgr.) — En Terre sainte avec Paul VI: 34.
CHAMPAGNE, I. — La semaine de la Pensée marxiste: 81.
COUSINEAU, J. — Le décret du Concile sur les moyens de communication sociale: 7.
— Le cinéma de 1963 et notre culture: 49.
— Un rapport à reprendre? (Rapport Bouchard): 71.
— La liberté des masses par le contrôle des films: 102.
— Œcuménisme autour de la famille canadienne: 201.
— Réflexions sur l'école chrétienne: 257.
— La formation du sens civique et les techniques de diffusion: 294.
COUTURE, J. — A quand « l'Eglise des pauvres »?: 327.
D'ANJOU, J.-L. — La régulation des naissances.
IV: Non pas tabou, mais juste fécondité: 3.
V: Valeurs de la sexualité: 39.
VI: Caractères de la sexualité: 165.
VII: Pilières ou maîtrise de soi?: 225.
VIII: L'obsession du « besoin » sexuel: 259.
IX: Nature et grâce: 287.
X: Evangile d'hier vécu aujourd'hui: 320.
— Au service du français: 20, 56, 87, 114, 147, 179, 111-juillet, 239, 280, 301, 353, 361.
D'APOLLONIA, L. — Lettre à Jacques Maritain: 5.
— L'Eglise et le monde moderne: 67.
— Le drame de l'Eglise en U. R. S. S.: 99.
— De la querelle à la scission: 134.
— L'affaire Galilée: 168.
— Lettre de Paris: 236.
— Lettre de Rome: 254.
— Lettre du Vatican: 284.
— Lettre du Concile: l'heure des évêques: 316.
— Le schéma XIII: 353.
D'AUTEUIL, G.-H. — Le théâtre: 19, 55, 85, 115, 152, 182, 208, 365.
DESROCHERS, I. — Le régime de rentes du Québec, une clé majeure: 135.
— Le nouveau régime de rentes du Québec: 205.
GAY, P. — L'esthétique n'est pas la morale: 82.
HÉBERT, G. — Les associations ouvrières « reconnues »: 17.
— L'Université McGill et le Canada français (Comm.): 24.
— Un Code du travail décevant: 105.
— L'autonomie du mouvement syndical canadien: 175.
— Le droit de grève dans les services publics: 198.
— L'autonomie provinciale dans le mouvement syndical canadien: 228.
— Le Conseil supérieur du travail et la Loi de la convention collective: 240.
— Le Code du travail: historique et contenu - I: 261.
— Le règlement des différends industriels et la Commission des relations de travail: 297.
— Le salaire minimum au Québec: 323.
LABELLE, J.-P. — Le nouveau catéchisme: 270.
— L'instruction sur la réforme liturgique: 356.
LANGLOIS, C. — L'exposition Picasso: 117.
L'ARCHEVÊQUE, J. — La constitution conciliaire sur la liturgie: 41.
LEBEL, M. — Histoire de littérature canadienne-anglaise: 337.
LEDIT, J. — Les rencontres de Terre Sainte: 37.
— Approches œcuméniques: 214.
MARCOTTE, M. — La vocation éternelle de la femme: 230.
— L'amour conjugal chrétien - I: 318.
— Le Cardinal au Concile plaide la cause de l'amour: 348.
MARIE-NOËLLE-DE-SION (Sr.) — Renouveau des rapports judéo-chrétiens: 23.
— Le premier président de la République fédérale d'Allemagne et les Juifs: 265.
MICHAËLIDÈS, D. — Crise de la foi chez les jeunes et responsabilité des laïcs: 170.
MIGNAULT, T. — La frontière Québec-Terre-neuve: 272.
MONET, J. — La Fontaine et les problèmes de notre temps: 359.
MORIN, F. — Corporation et syndicat: les chances d'une coexistence pacifique: 144.
ORSY, L. — Liberté de conscience et mariages mixtes: 194.
PLANTE, A. — Les Commissions scolaires, entre hier et demain: 351.
POULIOT, S.-Suzanne (Sr.) — Marie de l'Incarnation: première religieuse missionnaire?: 138.
RIVARD, G. — Le cinéma a-t-il la foi? - I, II: 76, 111.
ROBILLARD, H.-M. — « Trouble-fête »: 150.
ROBITAILLE, G. — « Il existe vraiment deux solitudes »: 78.
— Des maîtres, de vrais maîtres!: 110.
— « Le Christ, notre vraie joie »: 136.
SAMSON, H. — La chair qui donne la lumière: la Vierge: 252.
SPRY, G. — La *Canadian Radio League* (Corr.): 352.
VACHON, A. — Chronique des lettres: 21, 52, 83, 116, 148, 180, 210, 362.
VAILLANCOURT, J.-G. — Étude sociologique de la région de Saint-Jérôme: 59.

II. — MATIÈRES

Articles, Au fil du mois, Éditoriaux (Édit.), Commentaires (Comm.), Citations (Cit.), Correspondance (Corr.).

- ACCIDENTS DE TRAVAIL. — — mortels de travail, G. H.: 119.
— La prévention des —: une responsabilité conjointe, G. H.: 184.
— V. Métro.
ACTION CATHOLIQUE. — De l'— à l'Action des catholiques?, G. R.: 245.
AFFILIATIONS SYNDICALES. — V. Professeurs.
AFRIQUE. — Le Cardinal en —, G. R.: 56.
ALLEMAGNE. — Le premier président de la République fédérale d'— et les Juifs, S. M.-Noëlle-de-Sion: 265.
AMÉRIQUE LATINE. — De Gaulle en —, L. d'A.: 334.
AMOUR CONJUGAL. — L'— chrétien - I, M. M.: 318.
A. P. I. — L'— et le Code du travail (Édit.): 221.
ASSOCIATIONS OUVRIÈRES « RECONNUES ». — Les —, G. H.: 17.
AUTOMATION. — L'— (déclaration des évêques) (Édit.): 284.
AUTONOMIE PROVINCIALE. — V. Mouvement syndical.
BICULTURALISME. — Le — - I, II, R. B.: 131, 163.
— « Bilinguisme et — au Canada » (Conseil de la vie française), R. A.: 187.
BILINGUISME. « — et biculturalisme au Canada » (Conseil de la vie française), R. A.: 187.
BILL 60. — Le — et la démocratie totalitaire (Édit.): 65.
— V. Épiscopat, Comité catholique, Conseil supérieur de l'éducation.
BRÉSIL. — Au — (après le départ de M. J. Goulart), L. d'A.: 156.
CAMARADES. — Entre camarades (Kr. et Mao), L. d'A.: 185.
CANADA — V. Langues parlées, Minorités françaises, Religion.
CANADA FRANÇAIS. — L'Université McGill et le —, G. H.: 24.
CANADIAN RADIO LEAGUE. — (devenue *Broadcasting League*) (Corr.), G. Spry: 352.
CANADIENS. — Des — lucides et fiers, G. R.: 335.
CANADIENS FRANÇAIS. — V. Religion.
CASTRO (JUANA). — Le témoignage de Juana —, L. d'A.: 271.
CATÉCHISME. — Le nouveau —, J.-P. L.: 270.
CAVALIER SEUL. — (De Gaulle vs Allemagne et États-Unis) (Édit.): 251.
CHANT SACRÉ. — Paroisse et —, J.-P. L.: 242.
CHICOUTIMI. — Deux congrès: Nicolet, — — Le Congrès de Liturgie, M. D.: 303.
CHILI. — Le — élit un démocrate chrétien, L. d'A.: 302.
CHRÉTIENS 65. — —: croyants ou pratiquants?, J. Lemieux: 365.
CHYPRE. — La première république de —, L. d'A.: 89.
— L'O. N. U. et — (Édit.): 98.
— L'île malheureuse de —, L. d'A.: 212.
CINEMA. — Le — de 1963 et notre culture, J. C.: 49.
— Le — a-t-il la foi? - I, II, G. R.: 76, 111.
— *Trouble-fête*, H.-M. Robillard, O. P.: 150.
CLAUDE RYAN. — V. Devoir.
CODE DU TRAVAIL. — Le — (Édit.): 97.
— Un — décevant, G. H.: 105.
— Menace de grève et — (Édit.): 129.
— Un — en bonne voie (Édit.): 161.
— L'A. P. I. et le — (Édit.): 221.
— Le —: historique et contenu - I, G. H.: 261.
— V. Associations ouvrières, Différends industriels, Droit de grève, Travail.
COLLABORATION OUVRIÈRE PATRONALE. — L'avenir de la — au Québec, G. H.: 26.
COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL. — V. Différends industriels.
COMMISSIONS SCOLAIRES. — Les — entre hier et demain, A. P.: 351.
COMITÉ CATHOLIQUE. — Le futur — aura-t-il le droit d'initiative?, R. A.: 90.
COMMUNICATION SOCIALE. — Le décret du Concile sur les moyens de —, J. C.: 7.
CONCILE. — Le décret du — sur les moyens de communication sociale, J. C.: 7.
— Le difficile travail du —, L. d'A.: 336.
— Le cardinal (Léger) plaide au — la cause de l'amour, M. M.: 348.
— V. Dialogue pastoral, Latin conciliaire, Lettre, Liturgie, Paul VI, Rapports judéo-chrétiens.
CONFÉRENCE DE QUÉBEC. — La — 1864 (Édit.): 283.
CONFÉRENCE FÉDÉRALE PROVINCIALE. — La — d'Ottawa (Édit.): 2.
— \$1.25 de l'heure et la — des ministres du Travail, G. H.: 119.
CONGRÈS. — Deux —: Nicolet, Chicoutimi — le 4^e — de spiritualité; Le — de Liturgie, M. D.: 303.
CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FAMILLE. — Le — (Édit.): 162.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. - Pour un — organisé et efficace (Édit.): 250.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL. - Le — et la Loi de la convention collective, G. H.: 240.

CONSENTEMENT. - Notre — nord-américain, O. B.: 11.

CONSTITUTION. - Le rapatriement de la — (Édit.): 315.

CORPORATION. - — et syndicat: les chances d'une coexistence pacifique (ingénieurs), E. M.: 144.

COURAGE. - Le — d'être Canadien (Édit.): 162.

CRISE DE LA FOI. - — chez les jeunes et responsabilité du laïc, D. M.: 170.

C. S. N. - La — en progrès, G. H.: 302.

CROYANTS. - V. **Chrétiens** 65.

DA-DAÏSME. - — soviétique, L. d'A.: 334.

DE GAULLE. - — et les cinq autres, L. d'A.: 119. — en Amérique latine, L. d'A.: 334.

DE KONINCK. - V. **Naissances**.

« DEVOIR ». - Le nouveau directeur du — (Claude Ryan) (Édit.): 162.

DIALOGUE PASTORAL. - Un fructueux dialogue pastoral (Hull), J.-P. L.: 212.

DIFFÉRENDS INDUSTRIELS. - Le règlement de — et la Commission des relations de travail, G. H.: 297.

DROIT DE GRÈVE. - Le — dans les services publics, G. H.: 198.

ECCLESIAM SUAM. - — ou l'Église en dialogue avec le monde (Édit.): 249.

- V. **Encyclique, Paix**.

ÉCOLE CHRÉTIENNE. - Réflexions sur l'—, J. C.: 257.

ÉDUCATION. - V. **Maîtres**.

ÉGLISE. - Ce que l'— demande au monde (discours de Bethléem) (Édit.): 33.

- L'— et le monde moderne, L. d'A.: 67.

- Le drame de l'— en U. R. S. S., L. d'A.: 99.

- *Ecclesiam suam* ou l'— en dialogue avec le monde (Édit.): 249.

ÉGLISE DES PAUVRES. - A quand l'« — »?, J. C.: 327.

ENCYCLIQUE (*Ecclesiam suam*). - Commentaire communiste de l'— (Édit.): 282.

ÉPISCOPAT. - « Cette consultation préalable de l'— », (Bill 60), J. C.: 89. V. **Paul VI**.

ESTHÉTIQUE. - L'— n'est pas la morale, P. G.: 82.

EUROPE. - Paul VI et l'— à faire (Édit.): 65. — V. **De Gaulle**.

EXEMPLE. - — à imiter, J. d'A.: 336.

EXERCICES SPIRITUELS. - Le II^e Congrès des — de saint Ignace, J. L.: 156.

EXPLICATIONS. - A l'heure des — (limogeage de K.) L. d'A.: 365.

FAMILLE. - Trois qualités de la — Canadienne française (Doc.), S. E. G. Vanier: 120.

- Le Conseil supérieur de la — (Édit.): 162.

- Écumenisme autour de la — canadienne, J. C.: 201.

FEMME. - La vocation éternelle de la —, M. M.: 250.

- Absences et présences de la —, J. d'A.: 364.

FEMMES. - Idéal de —, J. d'A.: 27.

FÊTE DES MALADES. - La —, J.-P. L.: 56.

FILMS. - V. **Liberté**.

FONCTIONNAIRES. - Droit de libre association pour les —? (Édit.): 347.

FRANÇAIS. - N'en tient-il qu'à nous?, J. d'A.: 58.

- Pour l'amour du — (Bulletin *C'est-à-dire*), J. d'A.: 212.

- V. **(Au service du) Français, Exemple**.

FRANÇAIS. - (Au service du); J. d'A.:

- Les pièges du complément: 20.

- Avant la fin de la saison: 56.

- Avancées quotidiennes: 87.

- Sans réticence: 114.

- Tel que prévu: 147.

- De quelques maladroites: 179.

- Inlassablement: 221.

- Souhais sans illusion: 239.

- Entre un compliment et un soupir: 280.

- Le voulons-nous vraiment?: 301.

- Encouragement: 333.

- Découragement?: 361.

FULTON (M. Davie). - V. **Québec**.

GALILÉE. - L'affaire —, L. d'A.: 168.

GESTE ÉCUMÉNIQUE. - Un grand — (remise du chef de saint André) (Édit.): 314.

« GOULASCH ». - « — » et pains azymes (Édit.): 130.

GRÈVE. - Menace de — et Code du travail (Édit.): 129.

GROUPES ETHNIQUES. - V. **Langues parlées, Religion**.

HAÏTI. - Nos missionnaires d'— (nos missionnaires expulsés) (Édit.): 66.

HEUSS (THÉODOR). - V. **Allemagne**.

HONGRIE. - Le Saint-Siège et la — (Édit.): 313.

I. C. É. A. - V. **Information**.

INCOMPRÉHENSION. - « Le drame de l'— » (Les époux Buelens), J. d'A.: 335.

INDÉPENDANCE DU QUÉBEC. - Gâcheur d'une belle cause, J. d'A.: 88.

INFIRMIÈRES. - Le conflit des — (Édit.): 193.

INFORMATION. - Une enquête sur l'— (colloque de l'I. C. É. A.), J. C.: 213.

INFORMATION OFFICIELLE. - L'— en marche au Québec, G. H.: 25.

INGÉNIEURS. - V. **Corporation**.

INSTITUT DESJARDINS. - Une splendide réalisation: l'—, I. D.: 26.

JACQUES MARITAIN. - Lettre à —, L. d'A.: 5.

JEUNES. - Les — et les adultes (manifestes), J.-P. L.: 185.

- V. **Crise de la foi**.

JEUNESSE ÉTUDIANTE. - « La — du Québec en 1964 » (enquête de *Collège et Famille*), G. R.: 187.

JOHNSON. - — à la présidence, L. d'A.: 366.

JUIFS. - Le premier président de la République fédérale d'Allemagne et les —, S. M.-Noëlle-de-Sion: 265.

- L'Église et les — (Cit.): 315.

- V. **Juive**.

JUIVE. - La question — (au Concile) (Édit.): 346.

KENNEDY. - V. **Tragédie**.

KILLINEC. - Les droits du Québec sur l'île et sur le poste esquimau de —, M. B.: 177.

KROUCHTCHEV. - — au Danemark, L. d'A.: 242.

LA FARGE. - John —, S. J. L. d'A.: 27.

LA FONTAINE. - — et les problèmes de notre temps, J. M.: 359.

LAÏC. - V. **Crise de la foi**.

LANGUES PARLÉES. - — chez les groupes ethniques au Canada, R. A.: 15.

- — chez les groupes ethniques au Québec, R. A.: 47.

- — chez les groupes ethniques à Montréal, R. A.: 74.

LA REINE À QUÉBEC. - Après la visite de — (Édit.): 314.

LATIN CONCILIAIRE. - Les joyeusetés du —, L. d'A.: 364.

LA VIERGE. - La chair qui donne la lumière: —, H. S.: 252.

LE CARDINAL (P.-E. Léger). - V. **Concile**.

LE CHRIST. - « —, notre vraie joie » (Paul VI, discours de Pâques), G. R.: 156.

LECTURE DU MOIS. - Étude sociologique de la région de Saint-Jérôme, J.-G. V.: 59.

- Approches écuméniques, J. L.: 214.

- La frontière Québec-Terrebonne, T. M.: 272.

- Histoire de la littérature canadienne-anglaise, M. L.: 357.

LÉPROSÉRIES. - V. **Afrique**.

LES 15-25. - — (programme du F. Untel), J.-P. L.: 356.

LETTRE. - — de Paris, L. d'A.: 236.

- — de Rome, L. d'A.: 254.

- — du Vatican, L. d'A.: 284.

- — du Concile: l'heure des évêques, L. d'A.: 316.

LETTRES (CHRONIQUE DES): A. V. - Trois romanciers: Jean Pellerin, Paule Saint-Onge, Louise Maheux-Forcier: 21.

- L'univers du roman et l'ordre moral: 52.

- Pour une morale du risque - A propos d'une controverse et de deux essais récents: 85.

- Paul Chamberland: poésie et révolution: 116.

- Cinq romanciers: 148.

- L'année poétique: 180.

- Nouvelle prose: 210.

- Tardif début de saison: 362.

Lettres et Écritures. - Une nouvelle revue: —, A. V.: 26.

LIBERTÉ. - La — des masses par le contrôle des films, J. C.: 102.

LIBERTÉ DE CONSCIENCE. - — — et mariages mixtes, L. O.: 194.

LIBRE ASSOCIATION. - Droit de — pour les fonctionnaires? (Édit.): 347.

LITTÉRATURE CANADIENNE-ANGLAISE. - « Histoire de la — », M. L.: 337.

LITURGIE. - La constitution sur la — (Édit.): 1.

- La constitution conciliaire sur la —, J. l'A.: 41.

- V. **Congrès, Réforme liturgique**.

LIVRE. - Une législation sur le —?, J. C.: 186.

LOI DE LA CONVENTION COLLECTIVE. - Pour une réforme de la —, J. B.: 43.

- Le Conseil supérieur du travail et la —, G. H.: 240.

MACLEAN. - Ce sondage de *Maclean* (sur la pratique religieuse) (Édit.): 283.

« MAÎTRE CHEZ SOI ». - Etre — (chanoine Groulx), G. R.: 213.

MAÎTRES. - Des —, de vrais —!, G. R.: 110.

MANITOBA. - V. **Survivance française**.

MARIAGES MIXTES. - Liberté de conscience et —, L. O.: 194.

MARIE DE L'INCARNATION. - —: première religieuse missionnaire?, M. S.-S. Pouliot: 138.

MARTIN LUTHER KING. - Le Prix Nobel à — (Édit.): 345.

MASSES. - V. **Liberté**.

MÉTRO. - Le — et les vies humaines, G. H.: 303.

- V. **Accidents de travail**.

MINISTRE DE L'ÉDUCATION. - Au nouveau —, bonne chance! (Édit.): 161.

MINORITÉS FRANÇAISES. - Comportement linguistique des — au Canada - I, II, R. A.: 108, 141.

MISSIONNAIRES. - Nos — d'Haïti (Édit.): 66.

MEURS CHRETIENNES. - Nos — (Madeleine Cournoyer), J. C.: 57.

MONDE MODERNE. - L'Église et l'—, L. d'A.: 67.

Monde nouveau. - Nos meilleurs vœux à « — », R. A.: 185.

MONDIALISME. - Le —, R. B.: 222.

MORALE. - L'esthétique n'est pas la —, P. G.: 82.

- V. **Lettres**.

MOUVEMENT PAX. - Le — et le Cardinal (Wyszynski), L. d'A.: 301.

MOUVEMENT SYNDICAL. - L'autonomie du — canadien, G. H.: 175.

- L'autonomie provinciale dans le — canadien, G. H.: 228.

NAISSANCES. - La régulation des —, J. d'A.:

IV: Non pas tabou, mais juste fécondité: 3.

V: Valeurs de la sexualité: 39.

VI: Caractères de la sexualité: 165.

VII: Pilules ou maîtrise de soi?: 225.

VIII: L'obsession du « besoin » sexuel: 259.

IX: Nature et grâce: 287.

X: Évangile d'hier vécu aujourd'hui: 320.

- M. de Koninck et la régulation des —, M. M.: 336.

- V. **Incompréhension**.

NATIONALISME. - Le — I, II, R. B.: 68, 101.

NATIONALISME, BICULTURALISME, MONDIALISME. - Le nationalisme - I, II, R. B.: 68, 101. - Le biculturalisme - I, II, R. B.: 131, 163. - Le mondialisme, R. B.: 122.

NEHRU. - Jawaharlal —, L. d'A.: 213.

NICOLET. - Deux congrès: —, Chicoutimi —, Le 4^e Congrès de spiritualité, M. D.: 305.

NOËL. - Souhais et cartes de —, J. d'A.: 364.

NOUVEAU-QUÉBEC. - Le — indien: pays d'occupation, M. B.: 44.

- Perspectives de la recherche scientifique au —, III, IV, M. B.: 79, 115.

- Les raisons du Québec au —, M. B.: 238.

- Fort-Sainte-Foy au service du — indien et esquimau, M. B.: 267.

ÉCUMÉNIQUES. - Approches —, J. L.: 214.

ÉCUMÉNISME. - — ou propagande protestante?, G. H.: 271.

- Où se situe l'—?, I. B.: 290.

- V. **Famille**.

O. N. U. - L'— et Chypre (Édit.): 98.

« Le temple de la lumière »

Pour vos ampoules
tubes fluorescents
et
fournitures électriques

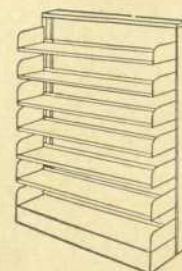


BEN BÉLAND, prés.
JEAN BÉLAND, Ing. P.,
secr.-trés.

7125, boul. Saint-Laurent, Montréal 274-2465*

ÉTAGÈRES et MEUBLES D'ACIER

Bibliothèques — Fichiers — Appuis-
livres — Classeurs pour plans — Eta-
gères vitrées pour instruments —
Étagères d'entrepôt, etc.



C. P. 1300, Montmagny, Qué.
et 170-180 est, boul. Dorchester suite 109,
Montréal, Qué. 861-7446

Estimations
fournies sur demande
sans obligation.

PAIX. — L'appel de Paul VI pour la — (Édit.): 282.
 PARIS. — et Pékin, L. d'A.: 91.
 PAROISSE. — et chant sacré, J.-P. L.: 242.
 PASTORALE D'ENSEMBLE. — Une expérience de —
 (Sainte-Anne-de-la-Pocatière), J.-P. L.: 302.
 PAUL VI. — Le discours de clôture de — (2^e session)
 (Édit.): 1.
 — défend la mémoire de Pie XII (Édit.): 33.
 — au peuple de Rome (Édit.): 34.
 — En Terre sainte avec —, Mgr W. A. Carew: 34.
 — Les rencontres de Terre sainte, J. L.: 37.
 — et l'Europe à faire (Édit.): 65.
 — fait l'éloge de Pie XII (Édit.): 129.
 — Le dialogue et ses caractères (Cit.): 251.
 — L'humble —, G. R.: 272.
 — L'allocation de — sur l'épiscopat (ouverture de la
 3^e session) (Édit.): 281.
 — L'appel de — pour la paix (Édit.): 282.
 — V. Église, Geste œcuménique, Le Christ, Pèlerin.
 PEARSON. — V. Courage.
 PÉDAGOGIE RELIGIEUSE. — et maturité, R. B.:
 10.
 PÉKIN. — Paris et —, L. d'A.: 91.
 PELERIN (PAUL VI). — « — dans la terre de Jésus »
 (Édit.): 2.
 PENSÉE MARXISTE. — La semaine de la —, I. C.: 81.
 PICASSO. — L'exposition —, C. L.: 117.
 PIE XII. — Paul VI défend la mémoire de — (Édit.): 33.
 — Paul VI fait l'éloge de — (Édit.): 129.
 « PLACE DU CANADA ». — Place à la « — », J. d'A.:
 88.
 PRIX NOBEL. — Le — à Martin Luther King (Édit.):
 345.
 PROFESSEURS. — Affiliations syndicales de —, G. H.:
 366.
 PROPAGANDE PROTESTANTE. — Œcuménisme ou
 —?, G. H.: 271.
 PSYCHIATRIE. — abusive, J. d'A.: 58.
 QUÉBEC. — V. Information officielle, Killinec,
 Langues parlées, Nouveau-Québec, Régime de
 rentes, Religions, Salaire minimum, Terre-
 neuve.
 — Le — doit-il choisir l'hypothèse canadienne? (M. Da-
 vie Fulton) (Édit.): 346. — V. La Fontaine.
 QUERELLE (MOSCOU-PÉKIN). — De la — à la
 scission, L. d'A.: 154.
 RAPPORT. — Un — à reprendre?, J. C.: 71.
 — Le — Bouchard et les publications officielles, G. H.:
 90.
 — Le — Bouchard et le petit acheteur, A. P.: 118.
 — V. Livre.
 RAPPORT GÉNÉRAL. — Le « — du ministre du tra-
 vail », G. H.: 90.
 RAPPORT WHEELER-DUPONT. — V. Régime de
 rentes.
 RAPPORTS JUDÉO-CHRÉTIENS. — Renouveau des
 —, S. M.-Noëlle-de-Sion: 22.

UNE RÉUSSITE FOUDROYANTE

Ce n'était pas un surhomme. Ni très beau, ni très laid, moyennement intelligent, pas très instruit ni très cultivé.

Et pourtant, tout lui a réussi. Une épouse jolie et attrayante, de beaux enfants, un foyer confortable, une situation de premier plan, des perspectives d'avenir intéressantes, une position sociale en vue...

A quoi tient cette réussite alors que d'autres, bien mieux doués, stagnent et végètent?

C'est pourtant bien simple. Il a su reconnaître objectivement ce qu'il valait, adapter judicieusement ses efforts à ses possibilités en évitant de viser trop haut ou trop bas. Il a exploité ses moyens à 100%.

Vous aussi vous pouvez en faire autant en vous procurant un bilan impartial de votre valeur personnelle. Envoyez simplement un spécimen de VOTRE écriture à l'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES GRAPHOLOGIQUES: (Dpt 69), Av. Victor Hugo à Boulogne s/Seine (France). Joignez \$0.50 en timbres canadiens pour frais et vous recevrez, sans engagement pour vous, une brève étude psycho-graphologique qui vous fera comprendre que l'exploitation rationnelle de vos possibilités peut vous garantir la réussite, tant sur le plan professionnel que familial ou social.

RECENSEMENT DE 1961. — V. Langues parlées, Minorités françaises, Religions.
 RECHERCHE SCIENTIFIQUE. — V. Nouveau-Québec.
 RÉCONCILIATION. — La grande —! (U. R. S. S.-Chine), L. d'A.: 303.
 RÉFORME LITURGIQUE. — L'instruction sur la —, J.-P. L.: 356.
 RÉGIME DES RENTES. — Le — du Québec, une clé majeure (Rapport Wheeler-Dupont), I. D.: 135.
 — Le nouveau — du Québec, I. D.: 205.
 RÉGLEMENTS DE COMPTE. — A l'heure des — (Édit.): 347.
 RELIGION(S). — et groupes ethniques au Canada, R. A.: 173.
 — et groupes ethniques au Québec, R. A.: 205.
 — Quelle est la — des Canadiens français?, R. A.: 235.
 — V. Maclean.
 RÉVOLUTION. — V. Lettres.
 REVUE CENTENAIRE. — Une — (The Month), L. d'A.: 242.
 SAÏGON. — Du côté de —, L. d'A.: 186.
 SAINT-JÉRÔME. — Étude sociologique de la région de —, J.-G. V.: 59.
 SAINT-SIÈGE. — Le — et la Hongrie (Édit.): 330.
 SALAIRE MINIMUM. — Le — au Québec, G. H.: 323.
 — V. Conférence fédérale-provinciale.
 SALAIRES. — Politiques de —, G. H.: 155.
 SENS CIVIQUE. — La formation du — et les techniques de diffusion, J. C.: 294.
 SERVICES PUBLICS. — Le droit de grève dans les —, G. H.: 198.
 SOLITUDES. — « Il existe vraiment deux — », G. R.: 78.
 SPIRITUALITÉ. — V. Congrès.
 SURVIVANCE FRANÇAISE. — Les conditions d'une — au Manitoba, R. A.: 292.
 — Les chances d'une — au Manitoba, I, II, R. A.: 329, 357.
 SYNDICAT. — V. Corporation.
 TECHNIQUES DE DIFFUSION. — La formation du sens civique et les —, J. C.: 294.
 Témoignages. — Une revue vivante et adaptée, J.-P. L.: 57.
 TERRENEUVE. — La frontière Québec-Terre-Neuve, T. M.: 272.
 TERRE SAINTE. — En — avec Paul VI, Mgr W. A. Carew: 34.
 — Les rencontres de —, J. L.: 37.
 The Month. — Une revue centenaire, L. d'A.: 242.
 TRAGÉDIE (assassinat du président Kennedy). — Réflexions sur une —, L. d'A.: 27.
 TRAVAIL. — Une journée fructueuse pour le monde du — (Code du Travail) (Édit.): 250.
 « TROUBLE-FÊTE ». — V. Cinéma.
 UGANDA. — Les saints Martyrs de l'—, G. R.: 334.
 UNE BELLE CAUSE. — Gâcheur d'— (indépendance du Québec), J. d'A.: 88.
 UNIVERSITÉ MCGILL. — L'— et le Canada français (Comm.), G. H.: 24.
 U. R. S. S. — La crise du blé en —, L. d'A.: 88.
 — Le drame de l'Église en —, L. d'A.: 99.
 — V. Da-daisme, « Goulasch ».
 VIE CANADIENNE. — « Il existe vraiment deux solitudes », G. R.: 78.
 VIET-NAM. — Questions et réponses sur le —, L. d'A.: 57.
 — Neutralisme au —, A. B.: 289.

III. — BIBLIOGRAPHIE

A. — ANONYME ET EN COLLABORATION

ANONYMES

(Auteur unique non identifié; auteurs multiples sans désignation collective.)

— A l'écoute du Seigneur. Guide I, Fascicule C, Troisième trimestre (J.-P. Labelle): 122.
 — Bilan du monde (Encyclopédie catholique du monde chrétien) Tomes I et II (R. Arès): 338.
 — Méthode claire et facile pour bien faire l'oraison mentale et pour s'exercer avec fruit en la présence de Dieu (A. Dugré): 28.

EN COLLABORATION

(Divers auteurs sous la désignation *En collaboration* ou sous un nom collectif.)

ARCHIVES DES LETTRES CANADIENNES, II. — L'École littéraire de Montréal, Bilan de l'année 1961 (P.-E. Racicot): 369.
 ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIELS. — Décrets et Comités paritaires (L.-M. Tremblay): 157.
 BUREAU INTERNATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANCE. — Perspectives chrétiennes sur l'adoption (J. d'Anjou): 308.
 CAHIERS DE L'ACADÉMIE CANADIENNE-FRANÇAISE, VII. — Profils littéraires (R. Dionne): 276.
 CENTRE CATHOLIQUE DES INTELLECTUELS FRANÇAIS. — Catholicisme un et divers (J. d'Anjou): 338.
 CENTRE D'ÉTUDES LAÏENNES. — L'Enfant malformé (J. d'Anjou): 369.
 CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II. — Constitution de la sainte liturgie. Introd. par Mgr Henri Jenny (J.-P. Labelle): 157.

ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS, VII. — (R. Dionne): 218.
 EN COLLABORATION. — Almanach des métiers et des carrières (J.-P. Labelle): 217.
 — Chronique bibliographique. Langue française (Lumen Vitae, XVIII) (J.-P. Labelle): 122.
 — Démocratie aujourd'hui (R. Arès): 30.
 — Economic Planning in a Democratic Society (R. Arès): 125.
 — L'Adoption (J. d'Anjou): 308.
 — La Fonction du Conseil dans le processus de décision et de contrôle (G. Hébert): 50.
 — Laïcs et Vie chrétienne parfaite (J. d'Anjou): 158.
 — L'Athéisme, tentation du monde, réveil des chrétiens? (R. Arès): 93.
 — Le Guide des carrières (J.-P. Labelle): 217.
 — Les 12-14 Ans. Une âge charnière (J. d'Anjou): 125.
 — L'Œuvre du chanoine Lionel Groulx. Témoignages bibliographiques (G.-E. Giguère): 218.
 — Mater et Magistra: Reaction and Response (R. Arès): 30.
 — Nos hommes politiques (R. Arès): 369.
 — Problèmes de l'autorité (G. Pelland): 122.
 — Réflexions chrétiennes sur l'éducation (R. Arès): 340.
 — Socialisation et relations industrielles (G. Hébert): 124.
 — Union et Désunion des chrétiens (J.-P. Labelle): 29.
 — Values in Conflict (R. Arès): 217.
 GROUPE LYONNAIS D'ÉTUDES MÉDICALES. — Paternité et Virilité (J. d'Anjou): 369.
 LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE TORONTO. — Literary History of Canada. Canadian Literature in English (M. Lebel): 337.
 SEMAINE SOCIALE DE FRANCE — La Montée des jeunes dans la communauté des générations. 1961 (J. d'Anjou): 275.
 — Caen 1963: La Société démocratique (R. Arès): 275.

B. — AUTEURS IDENTIFIÉS

ALLEN-SHORE, L. — L'Orage dans mon cœur (A. Vachon): 182.
 — Le Pain de la paix (A. Vachon): 182.
 ANCIAUX, P. — L'Épiscopat dans l'Église. Réflexions sur le ministère sacerdotal (J.-P. Labelle): 273.
 ARCHAMBAULT, G. — Une suprême discrétion (A. Vachon): 149.
 AUMONT, M. — Jeune fille, lève-toi! (J. d'Anjou): 29.
 BABIN, P. — Documents pour enseignement catéchistique (J.-P. Labelle): 29.
 BABIN, P. et COLLABORATEURS. — Dieu et l'adolescent (J.-P. Labelle): 191.
 BARBEAU, V. — Le Français du Canada (J. d'Anjou): 277.
 BARJON, L. — Mondes d'écrivains, destinées d'hommes (J. d'Anjou): 276.
 BARON, R. — Études sur Hugues de Saint-Victor (G. Pelland): 216.
 BARS, H. — Introduction à la Foi (G. Bourgeault): 273.
 BAUM, G. — L'Unité chrétienne d'après la doctrine des papes, de Léon XIII à Pie XII (A. Dugré): 189.
 BAUMGARTNER, C. — La Grâce du Christ (G. Pelland): 92.
 BEA, Card. A. — Pour l'unité des chrétiens (L. d'Apollonia): 190.
 BELLET, M. — La Force de vivre (J. d'Anjou): 123.
 — Vocation et Liberté (J. d'Anjou): 190.
 BENOIT, R. — Quelqu'un pour m'écouter (A. Vachon): 210.
 BERNADETTE, Sainte. — Lettres et pages du Carnet de notes (G. Robitaille): 274.
 BERTHIAUME, L. — Mon missel du dimanche (J. d'Anjou): 122.
 BOUILLARD, H. — Blondel et le christianisme (G. Vallée): 94.
 BOUYER, L. — Dictionnaire théologique (G. Pelland): 189.
 BRUNET, M. — Histoire du Canada par les textes, Tome II, 1855-1960 (R. Arès): 62.
 CARRIÈRE, G. — Histoire documentaire de la Congrégation des Mission. O. M. I. dans l'Est du Canada, 1861-1961 (A. Dugré): 367.
 CARROUGES, M. — Le Père de Foucauld et les Fraternités aujourd'hui (J.-P. Labelle): 309.
 CARUSO, I.-A. — Psychanalyse pour la personne (J. d'Anjou): 63.
 CHABOT, J. — Montréal et le rayonnement des bibliothèques publiques (E. Desrochers): 62.
 CHAMBERLAND, P. — Terre Québec (A. Vachon): 116.
 CHAUCHARD, D. P. — La Maîtrise de soi (J. d'Anjou): 369.
 CHELINI, J. — Petite Histoire des grands Conciles (G. Pelland): 60.
 CHIASSON, H. — Première Présentation de Dieu au tout-petit (J.-P. Labelle): 94.
 CHOPIN, C. — Le Verbe incarné et rédempteur (G. Bourgeault): 188.
 CLÉMENT, B. — Légende de Notre-Dame de Liesse (P.-É. Racicot): 158.
 CLOUTIER, E. — Croisière (A. Vachon): 149.
 COLSON, J. — Un roi fit des noces à son fils (G. Hébert): 60.
 CONGAR, Y. M.-J. — Sacerdoce et laïc devant leurs tâches d'évangélisation et de civilisation (G. Pelland): 28.
 — La Foi et la Théologie (G. Pelland): 32.
 CORRIVEAU, M. — Le Wapiti (J. d'Anjou): 246.
 COSTE, R. — Mars ou Jésus? La conscience chrétienne juge la guerre (R. Arès): 124.
 COURTEAU-DUGAS, B. — Enchantements (J.-P. Labelle): 308.
 CYRILLE de Jérusalem, Saint. — Catéchèses baptismales et mystagogiques (G. Bourgeault): 305.
 DAILLE, R. — Enquêtes et Pastorale (J.-P. Labelle): 275.
 DANIELOU, J. — Nouvelle Histoire de l'Église, I. Des origines à Grégoire le Grand (L. Pouliot): 190.

DANSEREAU, P. - *Contradictions et biculture* (R. Arès): 307.

DAUJAT, J. - *Psychologie contemporaine et Pensée chrétienne* (J. d'Anjou): 126.

DE CHALENDAR, X. - *Les Prêtres* (R. Arès): 60.

- *Tu aimeras* (J. d'Anjou): 304.

DE FINANCE, J. - *Essai sur l'agir humain* (J. Racette): 216.

DEFOSSA, J. et M.-L. - *Entre tes mains, Seigneur* (L. Berthiaume): 28.

- *Ensemble vers le Seigneur*. La formation religieuse en famille (J.-P. Labelle): 273.

DE FRADAS, J. - *La Grâce* (R. Bourgeault): 342.

DE KONINCK, C. - *Tout homme est mon prochain* (R. Arès): 216.

DE KRUIF, P. - *La Guerre contre les microbes* (B. Taché): 246.

DEMAL, J. - *Zoologie* (D. Senécal): 65.

DE NEVERS, E. - *L'Avenir du peuple canadien-français* (R. Arès): 368.

DEROME, G. - *Dire pour ne pas être dit* (A. Vachon): 180.

DE SMEDT, Mgr E.-J. - *L'Amour conjugal*. Pastorale et Dialogue (G. Robitaille): 95.

DESROSIERS, L.-P. - *Dans le nid d'aiglon, la colombe* (Jeanne Le Ber) (G. Robitaille): 125.

DESTOUCHES, C. - *Une femme répond à des femmes*, II. Le bonheur se construit (J. d'Anjou): 94.

D'HEILLY, A. - *Amour et Sacrement* (J.-P. Labelle): 244.

DOMINIQUE, C. - *Le livre d'images de l'Amour maximum* (Sr S.-Thérèse-du-Divin-Cœur): 274.

DORION, H. - *La Frontière Québec-Terrebonne* (T. Mignault): 272.

DOURNES, J. - *Dieu aime les païens*. Une mission de l'Église sur les plateaux du Viet-nam (L. d'Apollonia): 121.

DU LAURENS, A. - *Le Loisir et les Loisirs*. Choix de textes des papes et des évêques (R. Arès): 191.

DUMONT, F. - *L'Analyse des structures sociales régionales. Études sociologiques de la région de Saint-Jérôme* (J.-G. Vaillancourt): 59.

DUTHILLEUL, P. - *L'Évangélisation des Slaves* (J. Ledit): 245.

DYCKMANS, G. - *Initiation au métier d'écrivain*, I: Bréviaire de la méthode (J. d'Anjou): 308.

EGERMANN, J. - *La Charité dans la Bible* (G. Hébert): 92.

ESTIENNE, Y. - *Une flamme dans le vitrail*. Souvenirs sur Mgr Ghika (A. Dugré): 125.

EVDOKINOV, P. - *Gogol et Dostoïevsky* (J. Ledit): 214.

FABRIEN, Frère. - *Asbestos* (G. Robitaille): 246.

FARGUES, M. - *L'Enfant devant le mystère de la mort* (J.-P. Labelle): 245.

FERRANTE, N. - *Saint Gérard Majella* (A. Dugré): 61.

FISCHER, B. - *Le Peuple de Dieu autour de l'autel* (J.-P. Labelle): 157.

FOURNIER, R. - *Inutile et adorable* (A. Vachon): 148.

FRÉGAULT, G. - *Histoire du Canada par les textes*. Tomes I et II (R. Arès): 62.

FROIDURE, E. - *L'Éducation aux valeurs* (J. d'Anjou): 274.

GABORIAU, F. - *Phénomène de l'existence* (J. d'Anjou): 28.

- *Phénoménologie de l'existence*. Gravitations 2. « Nouvelle initiation philosophique », t. 3 (J. d'Anjou): 216.

GALOT, J. - *Eucharistie vivante* (A. Dugré): 188.

GAUDET-SMET, F. - *Heures d'amour* (J.-P. Labelle): 61.

GENDRON, D. L. - *Quel est votre quotient psycho-sexuel?* (J. d'Anjou): 126.

- *L'adolescente veut savoir* (J.-P. Labelle): 215.

GENUYT, F.-M. - *Le Mystère de Dieu* (G. Bourgeault): 92.

GEORGES-ALBERT (Fr.). - *La Vie religieuse dans le paradoxe de l'Évangile* (A. Dugré): 125.

GÉRARD-LIBOIS, J. - *Ensemble vers le Seigneur*. La formation religieuse en famille (J.-P. Labelle): 273.

GÉRIN, E. - *Pour une éducation sexuelle* (J. d'Anjou): 30.

GIRON, M. - *Nous voici Seigneur* (J.-P. Labelle): 122.

GIROUARD, L. - *La Ville inhumaine* (A. Vachon): 211.

GODIN, A. - *La Relation humaine dans le dialogue pastoral* (J. d'Anjou): 359.

GÖRRES, I. - *Sur le célibat des prêtres* (J.-P. Labelle): 216.

GOSSSELIN, Mgr P.-É. - *L'Empire français d'Amérique* (R. Arès): 95.

GOUGENHEIM, G. - *Les Mots français dans l'histoire et dans la vie* (J. d'Anjou): 369.

GRANDAMY, G. - *Bibliothèques et Culture* (J. d'Anjou): 277.

GRIMBERG, C. - *Histoire universelle* (J.-P. Labelle)

T. 1: De l'aube des civilisations aux débuts de la Grèce antique: 30.

T. 2: La Grèce et les origines de la puissance romaine: 62.

T. 3: Rome, l'Antiquité en Asie orientale, les grandes invasions: 62.

GUELLY, R. - *La Création* (G. Bourgeault): 121.

GUILLET, J. - *Jésus-Christ, hier et aujourd'hui* (J. d'Anjou): 359.

GUIMOND, J.-C., et une équipe liturgique. - *Monitions liturgiques* (J.-P. Labelle): 157.

GUITTON, J. - *L'Église et les Laïcs* (J.-P. Labelle): 158.

GUY, M. - *Le Cœur humain de Lacordaire* (A. Dugré): 61.

HAMEL, C. - *Prix David* (A. Vachon): 32.

HAMMAN, A. - *Le Baptême, l'Initiation chrétienne* (G. Brien): 188.

- *La Prière*, II. Les trois premiers siècles (G. Pelland): 244.

HARDOUIN, R. - *La Prodigieuse Confiance de Joseph-Benoît Cottolengo* (L. Pouliot): 216.

HOESL, P. - *Mon bel amour* (J.-P. Labelle): 29.

- *Chante, ma joie!* (J.-P. Labelle): 30.

HONORÉ, J. - *Itinéraire spirituel de Newman* (R. Arès): 342.

HOPPENOT, M.-P. - *Midi sur le monde* (J.-P. Labelle): 359.

HOSTIE, R. - *Le Discernement des vocations. - L'Entre-tien pastoral* (J. d'Anjou): 359.

HOUGARDY, M. - *Essai sur la rhétorique et l'éloquence aujourd'hui et dans le passé* (J. d'Anjou): 308.

IGNACE DE LOYOLA, Saint. - *Correspondance avec les femmes de son temps*, par Hugo Rahner, S. J. (T. Mignault): 340.

ILDEBRANDO. - *L'Idéal de l'Unité dans l'Église*. Projet pour la conversion du monde (J.-P. Labelle): 122.

JACOB, E.-C. - *Le Cinéma et l'Adolescent* (J. Cousineau): 65.

JASMIN, C. - *Éthel et le terroriste* (A. Vachon): 210.

JEAN XXIII, S. S. - *Pacem in terris* (Introd., annotations et index par Mgr Bernard Lalonde) (R. Arès): 125.

JOUNEL, P. - *Les Rites de la messe* (J.-P. Labelle): 157.

JUNGMANN, J. A. - *La Liturgie des premiers siècles jusqu'à l'époque de Grégoire le Grand* (J.-P. Labelle): 60.

KIRSCHBAUM, E. - *Les Feuilles de Saint-Pierre de Rome* (É. Papillon): 245.

KÜNG, H. - *Pour que le monde croie*. Lettres à un jeune homme (J.-P. Labelle): 95.

KUSHNER, E. - *Rina Lasnier* (J.-P. Labelle): 245.

LA COLOMBIÈRE, B. Claude. - *Écrits spirituels* (Introd. et notes par A. Ravier) (G. Hébert): 125.

LACROIX, J. - *Histoire et Mystère* (J. d'Anjou): 29.

LAFON, M. - *Le Père Peyriguère* (J.-P. Labelle): 367.

LAPLACE, J. - *La Femme et la Vie consacrée* (Sr S.-Thérèse-du-Divin-Cœur): 340.

LARIVIERE, J.-J. - *Connaissances catéchétiques et contrôle objectif* (J.-P. Labelle): 359.

LASNIER, R. - *Les Géants suivi des Quatrains quotidiens* (J.-P. Labelle): 125.

LATOURRELLE, R. - *Théologie de la révélation* (J. d'Anjou): 244.

LAURENTIN, Abbé R. - *La Question mariale* (G. Pelland): 157.

- *L'Enjeu du Concile*, III: Bilan de la deuxième session (G. Robitaille): 189.

LE BLANC, E. - *Les Acadiens* (R. Arès): 309.

LECLERCO, Chan. J. - *Saisir la vie à pleines mains*. Traité de morale (J. d'Anjou): 304.

LÉGAUT, M. - *Travail de la foi* (G. Bourgeault): 60.

LEGRIS, I. - *Parris sans entrave* (A. Vachon): 182.

LEMAIRE, H. - *François de Sales* (A. Dugré): 215.

LEMELIN, C. - *Le Canada français et le Tiers-Monde* (R. Arès): 126.

LE MOYNE, G. - *Factures acquittées* (A. Vachon): 181.

LEMOYNE, W. - *Sauf-conduits* (A. Vachon): 181.

LE NORMAND, M. - *La Statue de Sœur Bourgeois* (P.-É. Racicot): 158.

LÉON-DUFOUR, X. - *Les Évangiles et l'histoire de Jésus* (R. Bourgeault): 188.

LEVERT, P. - *L'Idée de commencement* (J. d'Anjou): 274.

- *L'Église catholique en Pologne* (J. Ledit): 306.

LÉVESQUE, A. - *Les Mensonges du bill 60* (P. Labarre): 51.

LEWIS, J. - *Conduite d'une retraite ignatienne* (J.-P. Labelle): 215.

LYDOLPH, P. E. - *Geography of the U. R. S. S.* (J. Ledit): 245.

MAGNAN, J.-C. - *Silhouettes* (R. Arès): 370.

MAHEUX-FORCIER, G. - *Amadou* (A. Vachon): 22.

MAIGNIAL, C. - *L'Europe commencée* (L. d'Apollonia): 246.

MAILLET, A. - *Élémentaires* (A. Vachon): 362.

MALLEY, F. - *Inquiétante Amérique latine* (G. Robitaille): 61.

MARIE-ANDRÉE-DU-SACRÉ-CŒUR (Sr). - *Uganda, terre de martyrs* (A. Dugré): 244.

MARIE-LIOBA (Sr). - *Le vrai Visage de saint Jean Berchmans* (L. Pouliot): 61.

MARION, J.-C. - *Le Canada français et le Tiers-Monde* (R. Arès): 126.

MARION, S. - *L'Acte de Québec, concession magnanime ou intéressée?* (R. Arès): 306.

MARITAIN, J. - *Journal de Raïssa* (L. d'Apollonia): 215.

MARROU, H. - *Nouvelle Histoire de l'Église*, I. Des origines à Grégoire le Grand (L. Pouliot): 190.

MARTIN, Y. - *L'Analyse des structures sociales régionales. Étude sociologique de la région de Saint-Jérôme* (J.-G. Vaillancourt): 59.

MATHEU, C. - *Simone en déroute* (A. Vachon): 148.

MAURETTE, M. - *Le Procès de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus* (J.-P. Labelle): 367.

MCAULEY, C. - *Ceux que Dieu n'a pas unis*. Témoignage d'un couple (J. d'Anjou): 218.

MÉNARD, J. - *Les Myrtes* (A. Vachon): 181.

MERCURE, Dom G. - *Messe pour la nef* (J.-P. Labelle): 122.

MEREDITH MURRAY, S. - *La Genèse de « Dialogue des Carmélites »* (A. Vachon): 95.

MERTON, T. - *Nouvelles Semences de contemplation*, I (J.-P. Labelle): 305.

MICHONNEAU, G. - *Propos sur la prédication* (A. Dugré): 94.

MOELLER, C. - *Mentalité moderne et Évangélisation* (G. Pelland): 65.

MONGEAU, Y. - *Veines* (A. Vachon): 362.

MONTEIL, V. - *L'Islam* (R. Bourgeault): 342.

MORE, saint Thomas. - *Lettre à Dorp*. *La supplication des âmes* (A. Dugré): 305.

MORIN, R. P. - *Missel quotidien et vespéral* (R. Arès): 122.

MOUBARAC, Y. - *Catéchisme pour adultes à Saint-Sévérin* (J.-P. Labelle)

Tome IV: Morale et réalités sociales: 338.

Tome II: Dogme, Bible et liturgie: 359.

MUCCHIELLI, R. - *Philosophie de la médecine psychomatique* (J. d'Anjou): 274.

E I E MOT DE PASSE

Un mot de passe qui signifie pour le client: **EXPÉRIENCE... INTÉGRITÉ... EFFICACITÉ...** trois qualités qui ont bâti la réputation de JETTÉ depuis sa fondation dans le domaine du chauffage et de la plomberie.

Votre intérêt et votre tranquillité vous conseillent de faire confiance à Jetté.



« O. le travail devient œuvre...
chef-d'œuvre ».

849-4107

360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL



La haute fidélité stéréophonique
à son meilleur

Grand choix de disques stéréo

CITÉ ÉLECTRONIQUE

3165, rue Hochelaga
Montréal 4, 525-2551

É

Épargnez
tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

Siège social: Montréal

- NADEAU, E. - *Victor Lelièvre, pêcheur d'hommes* (W. Gariépy): 367.
- NEUGIER, L.-R. - *La Préhistoire* (R. Bourgault): 342.
- NIBAULT, M. - *Ta Parole est notre vie* (G. Hébert): 28.
- O'DONNEL, T. J. - *La Morale en médecine* (J. d'Anjou): 275.
- ONIMUS, J. - *Face au monde actuel* (J. d'Anjou): 307.
- OSLER, E.-B. - *Louis Riel. Un homme à pendre* (R. Arès): 308.
- OSTER, H. - *Le mystère pascal dans la pastorale* (J. Honfleury): 189.
- PAGÉ, P. - *Saint-Exupéry et le monde de l'enfance* (A. Vachon): 31.
- PALANQUE, J.-R. - *Petite Histoire des grands Conciles* (G. Pelland): 60.
- PAPINEAU, L.-J. - *Histoire de l'Insurrection du Canada* (G.-É. Giguère): 124.
- PARADIS, L.-R. - *Carcimone* (A. Vachon): 181.
- PARIZEAU, A. - *Fuir* (A. Vachon): 149.
- PELLERIN, J. - *Un soir d'hiver* (A. Vachon): 21.
- PERRIER, L. - *Du temps que j'aime* (A. Vachon): 180.
- PIE XII. - *Santé morale et Psychologie* (J. d'Anjou): 274.
- PINSONNEAULT, J.-P. - *Les Terres sèches* (J. d'Anjou): 246.
- QUINN, H. F. - *The Union Nationale. A Study in Quebec Nationalism* (P. L'Allier): 217.
- QUIROGA, E. - *Les Bras du vent* (R. Daoust): 32.
- RABUT, O.-A. - *Valeur spirituelle du profane* (R. Arès): 29.
- RANWEZ, P. - *Ensemble vers le Seigneur. La formation religieuse en famille* (J.-P. Labelle): 275.
- RÉGNIER, R. - *L'Inde et les pays indianisés* (R. Bourgault): 342.
- RENARD, Mgr A.-C. - *Prêtres diocésains d'aujourd'hui* (A. Dugré): 340.
- RICHER, E. - *Français parlé, français écrit* (Sr M.-Saint-Jean-d'Éphèse): 368.
- RICHER, M. - *Aurore* (A. Vachon): 181.
- ROBERT, G. - *Littérature du Québec, Tome I* (A. Vachon): 180.
- ROBIDOUX, R. - *Roger Martin du Gard et la religion* (P. Angers): 368.
- ROBILLARD, H.-M. - *Blanc et Noir* (A. Vachon): 181.
- ROGUET, A.-M. - *Notre foi. Notre sacrifice* (J.-P. Labelle): 157.
- ROTHBERG, A. - *L'Histoire vécue de la seconde guerre mondiale, I, II, III, IV* (R. Arès): 367.
- ROUSSELET, M. - *Qu'allons-nous faire de lui? qu'allons-nous faire d'elle?* (J.-P. Labelle): 191.
- ROUSTANG, F. - *Une initiation à la vie spirituelle* (J. d'Anjou): 93.
- ROY, G. - *La Montagne secrète* (J. d'Anjou): 369.
- ROY, P.-É. - *Les Intellectuels dans la cité* (R. Arès): 124.
- *L'Engagement chrétien* (J. d'Anjou): 191.
- SABOURIN, L. - *Rédemption sacrificielle* (J. d'Anjou): 28.
- *Les Noms et les Titres de Jésus. Thèmes de théologie biblique* (J. d'Anjou): 244.
- SAINDERICHIN, S. - *Ecrire en bon français, ... pourquoi pas?* (J. d'Anjou): 309.
- SAINT-ONGE, P. - *La Maîtresse* (A. Vachon): 21.
- SAMSON, H. - *L'Homme de chair devant Dieu* (G. Robitaille): 305.
- SAVON, P.-H. - *Spiritualité. Tome III du catéchisme pour adultes à Saint-Séverin* (J.-P. Labelle): 339.
- SCHURR, V. - *Pastorale constructive* (J.-P. Labelle): 273.
- SERVEL, J. - *Documents pour enseignement catéchistique* (J.-P. Labelle): 29.
- SHEEN, F. J. - *La Route du ciel* (A. Dugré): 244.
- STRUVE, N. - *Les Chrétiens en U. R. S. S.* (L. d'Apollonia): 121.
- SUAU, P. - *La Mère Marie de Jésus, Émile d'Oultramont, baronne d'Hooghvorst, Fondatrice de la Société de Marie-Réparatrice* (G. Robitaille): 342.
- SUENENS, Mgr L.-J. - *Vie quotidienne, Vie chrétienne* (A. Dugré): 29.
- TROADEC, H. - *Le Message de saint Jean* (G. Pelland): 215.
- TROTTIER, P. - *Mon Babel* (A. Vachon): 85.
- TRUDEL, M. - *Histoire de la Nouvelle-France. I. (Les vaines tentatives 1524-1603)* (G.-É. Giguère): 30.
- *Histoire du Canada par les textes. Tome I* (R. Arès): 62.
- *L'Esclavage au Canada français* (G.-É. Giguère): 341, 368.
- VACHON, Mgr L.-A. - *Mémorial* (G.-É. Giguère): 342.
- VADÉBONCEUR, P. - *La Ligne du risque* (A. Vachon): 84.
- VALLÉE, Major P. - *Prisonnier à l'Oflag 79* (R. Arès): 246.
- VAN DER MEER DE WALCHEREN, P. - *Journal d'un converti* (J.-P. Labelle): 307.
- VAN SCHENDEL, M. - *Variations sur la pierre* (A. Vachon): 362.
- VARILLON, F. - *Propos sur la prédication* (A. Dugré): 94.
- VIAU, R. - *Lord Durham* (G.-É. Giguère): 217.
- VIGNEAULT, G. - *Balises* (A. Vachon): 181.
- VIMORT, J. - *Avec nos enfants, I. La vie de famille* (J.-P. Labelle): 341.
- WALTER, G. - *Lénine* (J. Ledit): 158.
- WAUCOMONT, L.-M. - *Zoologie* (D. Senécal): 63.
- WEINER, C. - *Un roi fit des noces à son fils* (G. Hébert): 60.
- WETTER, G. A. - *Soujetideologie heute. I. Dialektischer und historischer Materialismus* (J. Ledit): 190.
- WEYERGANS, F. - *Mais oui, vous comprenez le cinéma* (J. d'Anjou): 32.
- *La Bibliothèque idéale des jeunes* (J. d'Anjou): 277.
- WILENIUS, R. - *The Social and Political Theory of Francisco Suarez* (R. Arès): 124.
- ZENETTI, L. - *Apologetique de poche* (G. Robitaille): 246.

IV. - THÉÂTRE

(G.-H. d'A.)

Appercu général

- Festival d'Art dramatique (région de l'ouest du Québec): 152.

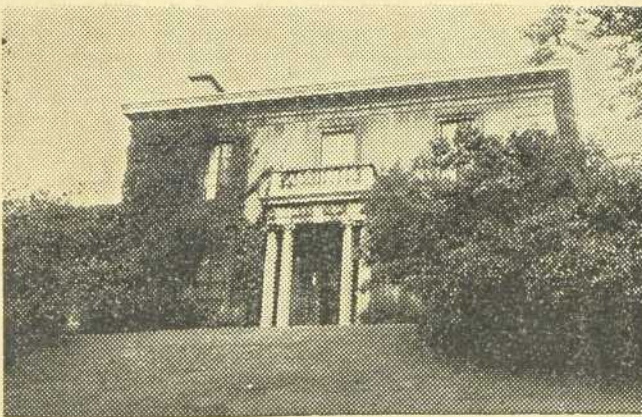
Pièces commentées

- Amants terribles* (Les): 184.
- Amour qui ne finit pas* (Un): 86.
- Avare* (L'): 19.
- Bas-Fonds*: 208.
- Cerisaie* (La): 154.
- Double Inconstance* (La): 182.
- Errance*: 152.
- Fantasticks* (Les): 363.
- Fils d'Achille* (Le): 19.
- Fin de partie*: 184.
- Grande Oreille* (La): 208.
- Guerre de Troie n'aura pas lieu* (La): 115.
- Gueux au paradis* (Les): 55.
- 8 Femmes*: 85.
- Iphigénie*: 115.
- Maître Puntilla et son valet Matti*: 86.
- Mal Aimés* (Les): 115.
- Mariage de Figaro* (Le): 153.
- Mois à la campagne* (Un): 363.
- Monsieur Bonhomme et les incendiaires*: 116.
- Oh! les beaux jours*: 183.
- On ne badine pas avec l'amour*: 152.
- Otage* (Un): 209.
- Parents terribles* (Les): 209.
- Portrait de Molière* (Le): 183.
- Quadrillé* (Le): 152.
- Quintralla* (La): 152.
- Roi se meurt* (Le): 20.
- Satyre de la Villette* (Le): 153.
- Tir Clara* (Le): 153.
- Vie parisienne* (La): 183.

V. - DISQUES

- *Le Baptême. Célébration solennelle* (J.-P. Labelle): 367.
- *Lumière du monde*: Textes bibliques dits par R. Salvatore-Catta. Introductions par l'abbé Jean Martucci (J.-P. Labelle): 274.
- Musique de tous les temps*: Revue d'initiation musicale, et disque n° 8: *Le Siècle d'or espagnol* (J.-P. Labelle): 246.
- *Paul VI nous parle de la sainte Vierge* (J.-P. Labelle): 367.

Académie Michèle Provost



1^{er} CYCLE

du jardin d'enfants à la 7^e année
4005, chemin de la Côte-des-Neiges



2^e CYCLE

de la 6^e classique à la Philosophie
3219, le Boulevard, Westmount

Notre collège est un collège mixte, catholique et d'enseignement français

Reconnu par le Département de l'Instruction publique
Octroi du Gouvernement provincial de \$200.00 — Pensionnaires, demi-pensionnaires et externes

9 3 1 - 1 5 9 6

L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Le Concile Vatican II nous rappelle l'urgence de travailler et de prier pour l'unité de tous les chrétiens. A l'occasion de la Semaine universelle de Prière pour l'Unité (18 - 25 janvier), les Editions Bellarmin, en union avec la Commission diocésaine d'œcuménisme de Montréal, publieront un livret contenant des prières adaptées à chaque jour de la Semaine, un feuillet de prière pour l'Unité et des affiches murales.

On ferait bien de placer ses commandes dès maintenant.

LES ÉDITIONS BELLARMIN

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11.

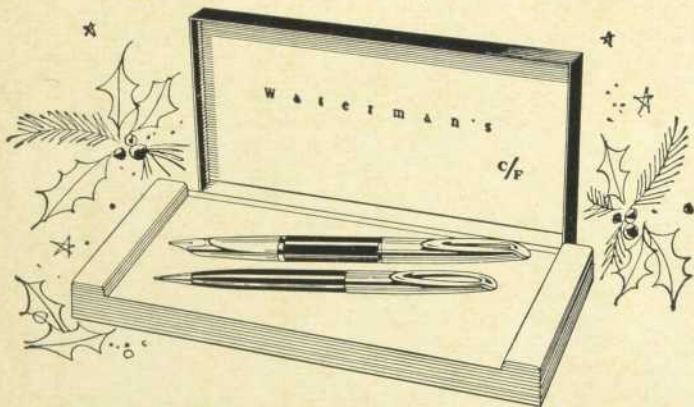


CIGARETTES

"EXPORT"

BOUT UNI OU FILTRE

Waterman est le favori des "Pères Noël"



Les "Pères Noël" savent bien qu'une liste de cadeaux, qui mentionne "stylo", sous-entend Waterman.

Qu'il s'agisse d'un modeste stylo à bille ou d'un stylo C/F* Waterman de luxe, le nom Waterman procure satisfaction.

*À cartouche ou avec réservoir "U-Fill" pour remplissage à même la bouteille.

Soyez bon Père Noël, cette année! Comme cadeau de Noël, offrez un Waterman.

Stylos C/F à compter de
\$6.50 jusqu'à \$35.00

En vente et en montre chez votre détaillant

WATERMAN

NOTRE

"Plan 2 Comptes"

VOUS AIDERA À ÉPARGNER

**1 VOUS GARDEZ VOTRE
COMPTE D'ÉPARGNE**
uniquement pour économiser

**2 VOUS OUVREZ UN
COMPTE DE CHÈQUES**
pour payer vos factures



LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

UN CADEAU IDEAL marabout
université



**LA PRESTIGIEUSE
COLLECTION
CULTURELLE
DU TOUT SAVOIR
UNIVERSEL
A PRIX TRES POPULAIRE**



DISTRIBUTEUR GENERAL POUR LES AMERIQUES : D. KASAN 266 EST CH. COLOMB QUEBEC P. Q.

